

**Solidarités
intergénérationnelles.
Le cas de la génération pivot**

Charles FLEURY
Monique BORSENBARGER
Stéphanie CASSILDE
Nathalie LORENTZ

CEPS/INSTEAD Working Papers are intended to make research findings available and stimulate comments and discussion. They have been approved for circulation but are to be considered preliminary. They have not been edited and have not been subject to any peer review.

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect views of CEPS/INSTEAD. Errors and omissions are the sole responsibility of the author(s).

Solidarités intergénérationnelles. Le cas de la génération pivot*

**Charles Fleury, Monique Borsenberger,
Stéphanie Cassilde, Nathalie Lorentz**

CEPS/INSTEAD, Luxembourg

Janvier 2011

Résumé

La présente étude examine l'importance des solidarités intergénérationnelles au sein de la population résidant au Luxembourg et âgée de 45 à 64 ans. Utilisant pour ce faire les données du PSELL-3/2009, elle vise plus spécifiquement à savoir jusqu'à quel point cette population s'inscrit et s'inscrira au cœur des réseaux de solidarité au cours des années à venir. Différentes facettes des relations intergénérationnelles sont examinées, allant de la composition du réseau familial jusqu'aux différentes formes de solidarité, en passant par la qualité des relations intergénérationnelles et l'adhésion aux normes d'obligation familiale. Essentiellement descriptifs, les résultats de la présente étude témoignent de la vigueur et de la qualité des solidarités intergénérationnelles au Luxembourg. Un certain nombre de limites inhérentes à ces solidarités sont toutefois identifiées, à savoir la répartition inégale de l'exercice de la solidarité selon le genre dans un contexte d'accroissement de l'activité salariée des femmes, la forte corrélation entre la solidarité et la proximité géographique et le caractère inégalitaire des solidarités d'une famille et d'un milieu social à l'autre.

Mots-clefs: solidarité intergénérationnelle ; famille ; génération pivot ; Luxembourg ; immigration ;

* This research is part of the INTERGEN project supported by the Luxembourg 'Fonds National de la Recherche' (contract FNR/VIVRE/06/02/11) and by core funding for CEPS/INSTEAD from the Ministry of Higher Education and Research of Luxembourg.

Table des matières

Table des matières.....	1
Introduction.....	3
1 État de la question.....	5
1.1 Les solidarités intergénérationnelles en Europe et ailleurs dans le monde	5
1.2 Les solidarités intergénérationnelles au Luxembourg.....	8
2 Objectifs et méthodologie de l'étude	13
2.1 La taille et la composition du réseau familial	13
2.2 Les solidarités intergénérationnelles	14
2.2.1 La dimension structurelle.....	15
2.2.2 La dimension associative	16
2.2.3 La dimension affective.....	17
2.2.4 La dimension consensuelle	18
2.2.5 La dimension fonctionnelle.....	18
2.2.6 La dimension normative.....	21
2.3 La qualité des relations intergénérationnelles	22
2.3.1 Le conflit.....	23
2.3.2 L'ambivalence.....	23
2.4 La méthode et le plan d'analyse.....	25
3 Portrait général : réseau, normes et pratiques de solidarité.....	26
3.1 Le réseau familial des baby-boomers.....	27
3.1.1 Composition de l'entourage familial.....	27
3.1.2 L'entourage des baby-boomers : entre autonomie et dépendance	30
3.2 Les normes d'obligation familiale et les principes de justice	35
3.2.1 Les normes d'obligation familiale	35
3.2.2 Les principes de justice	36
3.3 La solidarité fonctionnelle	39
3.3.1 Les services rendus à la famille	40
3.3.2 Les services reçus de la part de la famille.....	43
3.4 Conclusion	45
4 Les relations avec les parents et les beaux-parents	47
4.1 La solidarité structurelle.....	47
4.1.1 La proximité géographique avec les parents	47

4.1.2	La proximité géographique avec les beaux-parents	50
4.2	La solidarité associative	52
4.2.1	Les contacts avec les parents	52
4.2.2	Les contacts avec les beaux-parents.....	55
4.3	La solidarité fonctionnelle	57
4.3.1	L'aide fournie aux parents	58
4.3.2	L'aide fournie aux beaux-parents	60
4.3.3	L'aide reçue de la part des parents.....	62
4.3.4	L'aide reçue de la part des beaux-parents.....	63
4.4	La qualité des relations	64
4.4.1	La solidarité affective.....	65
4.4.2	La solidarité consensuelle	66
4.4.3	Conflits et ambivalence.....	67
4.5	Conclusion	69
5	Les relations avec les enfants.....	71
5.1	La solidarité structurelle.....	71
5.2	La solidarité associative	74
5.3	La solidarité fonctionnelle	77
5.3.1	L'aide apportée aux enfants	77
5.3.2	L'aide reçue de la part des enfants.....	80
5.4	La qualité des relations	81
5.4.1	La solidarité affective.....	82
5.4.2	La solidarité consensuelle	83
5.4.3	Conflit et ambivalence	84
5.5	Conclusion	85
6	Les relations avec les petits-enfants.....	86
6.1	La solidarité affective.....	86
6.2	La solidarité fonctionnelle	87
6.2.1	L'aide apportée aux petits-enfants	87
6.2.2	L'aide reçue de la part des petits-enfants.....	89
6.3	Conclusion	89
7	Conclusion générale.....	91
	Bibliographie.....	94

Introduction

Au cours des années à venir, les sociétés européennes connaîtront un vieillissement marqué de leur population, conséquence de plusieurs années de faible fécondité, de l'augmentation de l'espérance de vie et du vieillissement des générations du baby-boom. Inquiète des conséquences que ce vieillissement pourrait avoir sur la prospérité économique de l'Europe, la Commission européenne a publié en 2005 un livre vert dans lequel elle invitait les états membres à réagir sans tarder. Entre autres choses, elle soulignait la nécessité de développer de nouvelles solidarités intergénérationnelles. « La contribution de tous les acteurs à la maîtrise de ces changements sera nécessaire : de nouvelles solidarités doivent être développées entre les générations, faites de soutien mutuel et de transfert de compétences et d'expériences », écrivait-elle dans son plaidoyer (Commission européenne, 2005, p. 23).

La nécessité de développer de nouvelles solidarités intergénérationnelles semble d'autant plus pressante que, parallèlement au vieillissement démographique, les pays européens, à l'instar des autres pays occidentaux, sont confrontés à une remise en question de leurs systèmes de sécurité sociale. Les discours officiels des diverses instances politiques et économiques soutiennent, en fait, que l'État ne peut plus garantir les besoins de tous les individus et font la promotion d'une plus grande responsabilisation individuelle et d'une plus grande contribution de la société civile (Weber, 2007; Déchaux, *Réalité et limites de l'entraide familiale*, 2007; Ogg & Bonvalet, 2004; Bawin-Legros & Stassen, 2002; Millar & Warman, 1996). Aussi, les discours prônant le retour de la famille comme pilier fondamental des systèmes de sécurité sociale se font de plus en plus insistants. Faute de moyens publics suffisants et en raison de l'accroissement prévisible du nombre de personnes âgées, la contribution de la famille dans la prise en charge des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie est, de plus en plus, jugée fondamentale.

Cette pression accrue sur la famille risque d'être ressentie de manière toute particulière par la génération du baby-boom¹, actuellement à l'âge d'être au cœur des solidarités intergénérationnelles. Âgés actuellement de 45 à 65 ans, les membres de cet-

¹ Dans la plupart des pays nord-européens, la période du baby-boom s'étend de 1945 à 1965 (Monnier, 2007).

te génération occupent en effet une position centrale dans le jeu des solidarités intergénérationnelles, sollicités en tant que parents par les besoins de leurs enfants en voie d'autonomisation, et, parallèlement, en tant qu'enfant adulte, par ceux de leurs parents âgés en début de dépendance (Déchaux & Herpin, 2006; Attias-Donfut, *Rapports de générations. Transferts familiaux et dynamique macrosociale*, 2000).

Plusieurs inquiétudes sont toutefois nourries à l'égard du soutien que cette génération est susceptible d'offrir à ses parents et à ses enfants au cours des années à venir. Régulièrement qualifiée de génération individualiste portée davantage sur le travail que sur la famille, cette génération serait non seulement réticente à venir en aide aux membres de sa famille, mais aurait de moins en moins de temps pour le faire, les hommes et les femmes de cette génération étant fortement investis dans la sphère du travail. À ces difficultés, s'ajouterait le fait qu'avec cette génération, l'institution familiale se serait fortement précarisée, sous l'effet de la montée des divorces et de l'union libre, la baisse de la natalité et la plus grande mobilité géographique. Dès lors, pour certains observateurs, un plus grand recours à la famille dans le soutien aux personnes âgées serait assez illusoire.

Qu'en est-il au Luxembourg ? Le présent document tente de répondre à cette question et examine, pour ce faire, l'importance effective et potentielle des solidarités intergénérationnelles au sein de la population résidante âgée de 45 à 64 ans. Partant des données recueillies en 2009 dans le cadre du Panel Socio-Économique *Liewen Zu Lëtzebuerg* (PSELL-3/2009), il vise plus spécifiquement à savoir jusqu'à quel point les membres de cette génération s'inscrivent et s'inscriront au cœur des réseaux de solidarité familiale au cours des années à venir. Différentes facettes des relations intergénérationnelles sont examinées, allant de la composition du réseau familial jusqu'aux différentes formes de solidarité, en passant par la qualité des relations intergénérationnelles et l'adhésion aux normes d'obligation familiale. Essentiellement descriptif, le présent document vise à dresser un portrait succinct des rapports intergénérationnels que les membres de cette génération entretiennent avec les membres de leur famille et ouvre la porte à des analyses plus approfondies.

1 État de la question

1.1 Les solidarités intergénérationnelles en Europe et ailleurs dans le monde

Au moment où l'on semble vouloir faire de la famille un des piliers fondamentaux de la solidarité, plusieurs inquiétudes apparaissent à propos du potentiel de soutien et de solidarité de la famille contemporaine (Déchaux & Herpin, 2006; Putnam, 2000). Non seulement on s'inquiète du fait que les systèmes de sécurité sociale auraient, selon plusieurs observateurs, érodé les solidarités familiales (Glazer, 1988; Berger & Neuhaus, 1977; Janowitz, 1976), mais on s'inquiète également de la montée de l'individualisme, du déclin de la famille nucléaire (baisse de la natalité, montée du divorce, augmentation de l'union libre, *etc.*) et de l'augmentation de l'activité salariée des femmes. Ces inquiétudes sont d'autant plus importantes que la génération qui est susceptible d'être le pivot de la solidarité intergénérationnelle – actuellement et au cours des années à venir – est celle du baby-boom, réputée pour son soi-disant individualisme et ses valeurs allant à l'encontre de la famille (Bonvalet & Ogg, 2009; Olazabal, Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante, 2009).

En réponse à ces inquiétudes, plusieurs observateurs montrent que cette solidarité intergénérationnelle est encore bien vivante, notamment chez les membres de la génération du baby-boom (Bonvalet & Ogg, 2009; Olazabal, Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante, 2009; Daatland & Lowenstein, 2005; Attias-Donfut & Ogg, 2005; Bengtson, Giarrusso, Mabry, & Silverstein, 2002; Attias-Donfut, 2000; Silverstein & Bengtson, 1997). On allègue en fait que les nouvelles formes de liens familiaux (famille recomposée, union libre, *etc.*), couplées avec l'augmentation de l'espérance de vie, ont élargi considérablement le spectre des solidarités familiales (Bengtson, Giarrusso, Mabry, & Silverstein, 2002; Silverstein & Bengtson, 1997). De même, et contrairement aux thèses voulant que les systèmes de sécurité sociale aient érodé les solidarités familiales, on soutient que le développement des États-providences n'a fait que modifier les formes de solidarité, celui-ci ayant donné aux familles l'opportunité d'offrir d'autres types de sup-

port (Daatland & Lowenstein, 2005; Attias-Donfut & Ogg, European pattern of intergeneration financial and time transfers, 2005). « Generous welfare state neither reduces nor increases family efforts, but allows the family to re-orient their responsibility towards less burdensome tasks and needs that are poorly covered by services », écrivent d'ailleurs Daatland et Lowenstein (2005, p. 180) à ce propos. La solidarité familiale serait, dès lors, moins normative et prendrait davantage une forme associative, voire émotionnelle ; les individus comptant davantage sur l'aide de l'État pour assurer les besoins physiques et matériels des individus.

Il demeure toutefois que de grandes variations existent entre les différents pays européens, lesquels présentent des types d'État-providence différents (Masson, 2009; Daatland & Lowenstein, 2005; Esping-Andersen, 1999). Or, c'est essentiellement autour de la famille intergénérationnelle que se noue le clivage entre les différents régimes d'États-providence, les régimes corporatistes et les régimes méditerranéens demeurant les ardents défenseurs de la famille et lui prêtant un rôle complémentaire à celui de l'État, tandis que les régimes sociaux-démocrates et libéraux tendent à s'en méfier, les premiers lui préférant les programmes publics, les seconds invoquant l'importance de la responsabilité individuelle (Masson, 2009). Par ailleurs, même parmi les pays ayant un préjugé favorable aux solidarités familiales, d'importantes différences existent en matière de système de sécurité sociale, d'étendue des obligations familiales et des normes qui les régissent (Attias-Donfut & Wolff, 2009; Daatland & Herlofson, 2003; Millar & Warman, 1996).

De grandes différences existent également à l'intérieur d'un même pays. Plusieurs travaux ont ainsi révélé le caractère inégalitaire des solidarités familiales (Déchaux, 2007; Déchaux & Herpin, 2006; Bawin-Legros & Stassen, 2002; Wall, Abhoim, Cunha, & Vasconcelos, 2001; De Barry, Eneau, & Hourriez, 1996). En fait, si les pratiques de solidarité intergénérationnelle s'observent dans tous les milieux sociaux, les formes qu'elles prennent varient d'un milieu social à l'autre. Dans le cas du soutien apporté aux enfants, par exemple, il prend la forme de la cohabitation temporaire ou d'une organisation domestique fondée sur la proximité des ménages au sein des classes populaires, et celle de l'entraide financière, associée à la décohabitation précoce et inscrite dans un projet éducatif visant à assurer l'autonomie des mé-

nages, au sein des classes supérieures (Déchaux, 2007). Il en résulte que, dans son ensemble, l'entraide familiale ne modifie pas la position relative des individus dans la hiérarchie sociale et tend même, dans le cas de la solidarité financière, à accentuer les inégalités sociales au sein d'une même génération (Déchaux, 2007; Attias-Donfut, 1997).

Les pratiques de solidarité varient également en fonction du niveau proximité des membres de la famille. De manière générale, les travaux mettent en lumière le fait que les pratiques de solidarité intergénérationnelle sont fonction de la proximité spatiale (Van Pevenage, 2009; Segalen, 2008; Attias-Donfut, 1995). Cela dit, plusieurs travaux portant sur l'exercice de la solidarité au sein des familles transnationales commencent à montrer que la proximité spatiale n'est pas essentielle à la pratique des solidarités (Baldassar, 2007; Baldassar, Baldock, & Wilding, 2007; Vatz-Laaroussi, 2007; Wilding, 2006). Grâce au développement des technologies des communications (Internet, téléphonie, *etc.*) et des transports (TGV, compagnie aérienne à prix « populaire », *etc.*), l'éloignement géographique est de moins en moins une barrière à l'exercice des solidarités. C'est ainsi que, par exemple, Baldassar et coll. (2007) ont montré que les familles transnationales échangeaient, pour la plupart, les mêmes formes d'aide et de support que les familles dont les membres vivent à proximité. Attias-Donfut et Wolff (2009), pour leur part, ont montré que le soutien financier intergénérationnel à l'égard des ascendants était même plus élevé. « Les immigrés sont dans l'ensemble des contributeurs nets face à leurs parents, à la différence de l'ensemble de la population en France, qui concentre ses dons sur les enfants et aide très rarement les parents », écrivent-ils à propos de la situation française (Attias-Donfut & Wolff, 2009, p. 165).

Les travaux montrent également que les pratiques de solidarité intergénérationnelles varient d'une famille à l'autre suivant le niveau d'entente entre ses membres et suivant la position des individus dans la structure des rôles. Sans nier l'existence des solidarités intergénérationnelles, certains observateurs ont mis en lumière les aspects conflictuels des relations intergénérationnelles (Whitbeck, Hoyt, & Huck, 1994; Bedford, 1992; Galambos & Almeida, 1992; Papini & Sebbi, 1988). Même Bengston et ses collaborateurs (Clarke, Preston, Raksin, & Bengston, 1999), à qui l'on

doit pourtant de nombreux travaux sur la solidarité intergénérationnelle, admettent l'importance de cette facette. « Our data, however, reveal a willingness on the part of older parents to acknowledge and to report conflict with children, though (paradoxically) the principal axis of their relationship may be characterized by high levels of solidarity and mutual support », écrivent-ils à ce propos (Clarke, Preston, Raksin, & Bengston, 1999). Cherchant à réconcilier ces deux facettes des relations intergénérationnelles, d'autres observateurs ont mis l'accent sur la nature ambivalente des relations intergénérationnelles (Rappoport & Lowenstein, 2007; Perrig Chiello & Hoepflinger, 2005; Luescher, 2004; Luescher & Pillemer, 1998). Selon ces théoriciens, l'ambivalence comporterait deux dimensions : l'une sociologique, l'autre psychologique. La dimension sociologique réfère aux demandes contradictoires découlant de la structure et des normes sociales, mises en évidence dans les ressources institutionnelles et leurs attentes (exemple : s'intégrer sur le marché du travail ou être disponible pour prendre soin de sa famille ; norme d'autonomie ou norme de soutien mutuel). La dimension psychologique réfère, quant à elle, aux contradictions subjectives en terme d'émotions, de connaissances et de motivations (exemple : amour et haine ; aider son enfant ou le rendre autonome, *etc.*). Cette perspective permet non seulement d'envisager le fait que la solidarité intergénérationnelle peut parfois être conflictuelle, mais elle permet également d'envisager les conséquences, à plus ou moins long terme, des contradictions entre les exigences de participation des hommes et des femmes au marché du travail et celles relatives au soutien intergénérationnel.

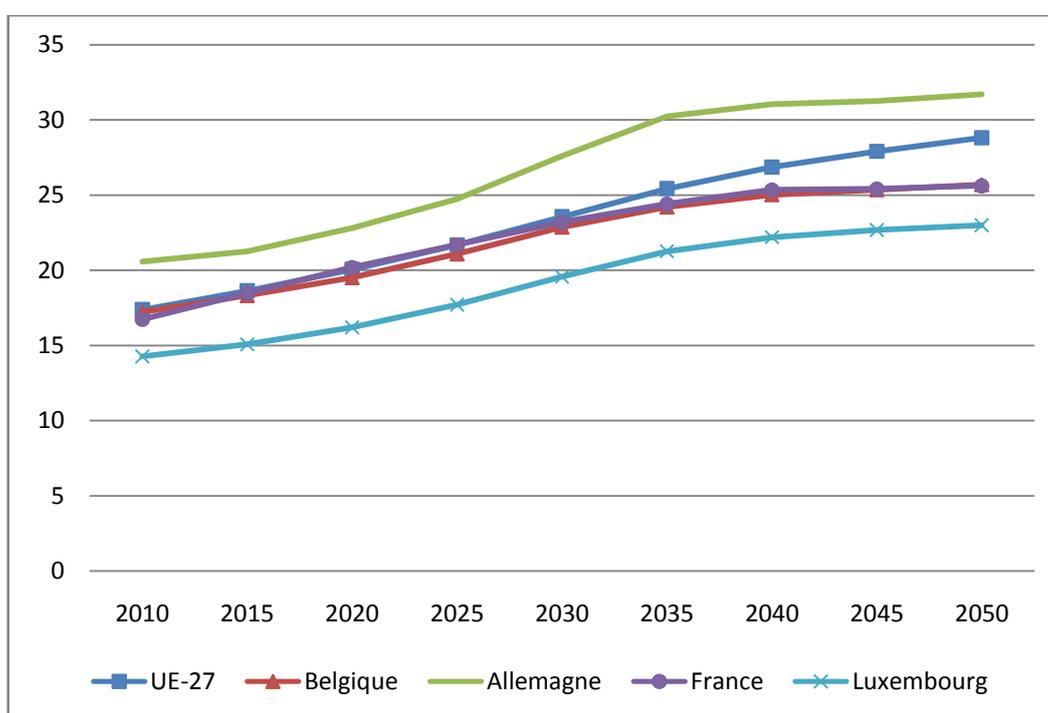
Les grands contours de la recherche sur les relations intergénérationnelles en Europe et ailleurs dans le monde étant posés, examinons d'une manière plus spécifique l'état de la question au Luxembourg.

1.2 Les solidarités intergénérationnelles au Luxembourg

À l'heure actuelle, le vieillissement démographique ne constitue pas un problème majeur au Luxembourg. Il faut dire que la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus est plus faible dans ce pays (14 %) qu'elle ne l'est en Allemagne (20 %), en Belgique (17 %), en France (16 %) et, plus globalement, au sein de l'ensemble des

pays de l'Europe des 27 (17 %)². Or, le Luxembourg devrait être un peu moins touché par le vieillissement démographique, le pays bénéficiant de soldes migratoires largement positifs. Selon les projections démographiques établies par Eurostat³ pour 2050, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus devrait rester plus faible au Luxembourg (23 %) qu'en Allemagne (32 %), qu'en France (26 %) et qu'en Belgique (26 %) (graphique 1).

Graphique 1 – Projections démographiques dans quelques pays d'Europe.
Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, 2010-2050 (en %)



Source : EUROSTAT, 2009.

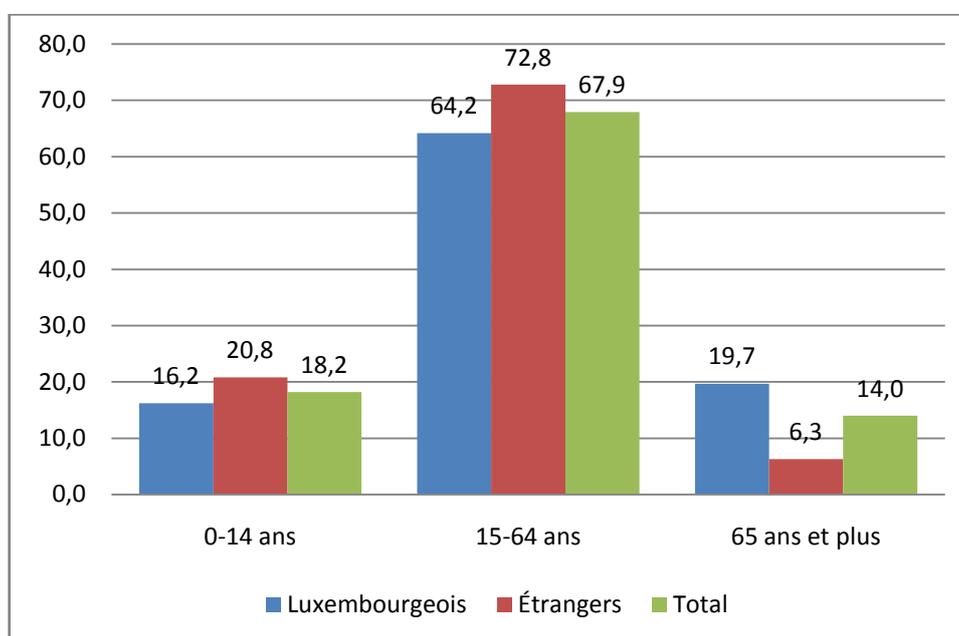
Bien que le Luxembourg soit un peu moins touché par le vieillissement démographique que la plupart des pays d'Europe, les inquiétudes relatives à ce phénomène ne sont pas moins importantes, et ce, pour au moins deux raisons. La première a trait au fait qu'au sein de la population résidante ayant la nationalité luxembourgeoise, le vieillissement démographique est déjà bien avancé, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus atteignant déjà près de 20 % de l'ensemble de la population natio-

² Source : Eurostat, 2008.

³ Eurostat, 2009. Projections de population Europop2008 – Scénario de convergence, niveau national, Population au 1^{er} janvier par sexe et par année d'âge, données mises à jour le 26.03.2009, consultées le 20.12.2010.

nale (graphique 2). La seconde raison a trait à la générosité du système de pension et des tendances récentes en matière de retraite. Selon l'OCDE, bien que le nombre de retraités rapporté à celui de cotisants soit le cinquième plus faible d'Europe, les dépenses totales du régime public de pension ne sont que légèrement inférieures à la moyenne de l'OCDE, représentant autour de 10 % du PIB (OCDE, 2010). Les appels à une réforme du système de sécurité sociale luxembourgeois se font d'ailleurs de plus en plus nombreux⁴.

Graphique 2 – Distribution de la population résidante par tranche d'âge et par nationalité, 2008 (en %)



Source : STATEC, estimations de la Population luxembourgeoise et étrangère selon l'âge et le sexe au 1-1-2008.

Il faut dire que le système de sécurité sociale luxembourgeois, de type corporatiste, se caractérise par de généreux transferts publics orientés vers les plus âgés et une fourniture de services relativement importante, elle aussi orientée vers les plus âgés (Trausch, 2009; Esping-Andersen, 1999; Millar & Warman, 1996). Comblant 79 % du revenu total des ménages âgés, les pensions publiques sont parmi les plus généreuses d'Europe (OCDE, 2010). Elles ont permis de réduire sensiblement le taux de pauvreté des personnes âgées (Hausman, 1993), celui-ci s'établissant, au milieu

⁴ Récemment, c'était le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo qui lançait un tel appel, exprimant le souhait de voir les quarante années de cotisations au système de retraite devenir la norme.

des années 2000, à 3 % contre 8 % pour l'ensemble de la population (OECD, 2009). De même, comme dans les autres pays corporatistes, elles ont permis de libérer les familles de l'obligation de soutien aux personnes âgées et ont inversé le sens des transferts privés, lesquels circulent maintenant en sens inverse des transferts publics, « selon des flux circulaires révélateurs de la complémentarité entre ces deux types de transferts » (Attias-Donfut, 2000, p. 664).

Les travaux menés au Luxembourg à propos des solidarités intergénérationnelles confirment maints résultats observés dans les autres pays, notamment ceux de type corporatiste. Examinant les pratiques de solidarité intergénérationnelle des personnes âgées de 45 à 64 ans à l'égard de leurs parents âgés à l'aube des années 2000, Borsenberger (2003) a bien montré la vitalité des solidarités au sein des familles résidant au Luxembourg. En fait, tout en notant le souci d'autonomie des diverses générations, Borsenberger a observé que celui-ci n'excluait pas les solidarités familiales. « Les solidarités des 45-64 ans avec leurs parents âgés apparaissent relativement denses. Les parents âgés vivent dans leur grande majorité de manière autonome sans toutefois être isolés de leurs enfants », écrivait-elle à ce propos (Borsenberger, 2003, p. 71). Elle observait néanmoins d'importantes variations dans l'expression de la solidarité, suivant le genre et le niveau de proximité géographique. De son côté, Fleury (2010; 2009) confirmait l'idée selon laquelle les transferts privés intergénérationnels circulaient maintenant en sens inverse des transferts publics, observant d'importants transferts financiers au profit des descendants au sein des familles résidentes.

Ces travaux s'appuyaient sur des données récoltées à la fin des années 1990 ou au tout début des années 2000. Depuis, la situation est susceptible d'avoir changé, et ce, pour au moins trois raisons. La première a trait à la part de la population étrangère parmi la population résidente qui a crû de manière importante depuis dix ans, étant passée de 36 % de la population à 44 % entre 1999 et 2009 pour l'ensemble de la population, et de 33 % à 40 % chez les personnes âgées de 45 à 64 ans⁵. La deuxième raison a trait au fait que la génération pivot est actuellement composée des membres de la génération du baby-boom (nés entre 1945 et 1965), réputés pour leur individualisme, leurs valeurs et leur rapport à la famille différents de ceux des générations pré-

⁵ Source : Statec, estimations de la population luxembourgeoise et étrangère selon l'âge et le sexe au 1-1-1999 et au 1-1-2009.

cédentes. La troisième raison, enfin, a trait à l'augmentation du taux d'emploi des femmes, particulièrement importante chez les femmes âgées de 45 à 64 ans. Entre 1999 et 2009, celui-ci est en effet passé de 36 % à 50 % chez les femmes âgées de 45 à 64 ans⁶. Compte tenu du fait qu'en 1999 l'exercice de la solidarité reposait encore largement sur les épaules des femmes, on peut croire que l'augmentation de leur taux d'emploi aura eu quelques conséquences sur le soutien qu'elles apportent à leurs parents.

⁶ Source : Enquête Forces de travail, STATEC.

2 Objectifs et méthodologie de l'étude

Le présent document examine l'importance effective et potentielle des solidarités intergénérationnelles au Luxembourg. Partant de la position centrale qu'occupent les individus âgés de 45 à 64 ans dans les relations intergénérationnelles, il vise plus spécifiquement à savoir jusqu'à quel point les membres de cette génération s'inscrivent et seront susceptibles de s'inscrire au cœur des réseaux de solidarité familiale au cours des années à venir.

Cette étude s'appuie sur les données transversales du Panel Socio-Économique Liewen zu Lëtzebuerg (PSELL-3) récoltées au Luxembourg en 2009 auprès d'un échantillon de 4 249 ménages et 11 406 individus âgés de 16 ans ou plus représentatif des ménages et des individus qui résident au Luxembourg et qui sont liés à son système de sécurité sociale. Dans le cadre de la vague 2009, plusieurs questions portant sur les relations intergénérationnelles ont été posées (Borsenberger, Fleury, Guastalli, Villeret, & Breulheid, 2010). Celles-ci visaient à mesurer la taille et la composition du réseau familial des résidents, les diverses dimensions de la solidarité intergénérationnelle, ainsi que la qualité des relations intergénérationnelles. Elles ont été, pour l'essentiel, reprises du premier questionnaire sur les solidarités intergénérationnelles au Luxembourg réalisé en 2000 (Borsenberger, 2006) et enrichies des questions visant à mesurer les dimensions affectives, consensuelles et normatives.

2.1 La taille et la composition du réseau familial

Les thèses relatives à l'affaiblissement de l'institution familiale sont nombreuses. Rapidement décrites, elles allèguent que, sous l'effet de l'urbanisation, de la révolution féministe, de la précarisation des unions, de la contraception, du développement des systèmes de sécurité sociale et de l'augmentation du taux d'activité des femmes, la famille s'est fragilisée au point où un nombre grandissant d'individus vivent en marge de cette institution. Selon ces thèses, il serait de plus en plus illusoire de chercher à accroître le rôle de la famille pour faire face aux défis que posent le vieillissement démographique et la remise en question des systèmes de sécurité sociale.

Sans nier le fait que l'institution familiale ait connu des bouleversements importants au cours des dernières décennies, d'autres thèses se font moins pessimistes par rapport à l'avenir de cette institution. Entre autres arguments, elles allèguent que l'allongement de l'espérance de vie a conduit à une multiplication des structures familiales multigénérationnelles, compensant en partie la diminution du nombre de collatéraux résultant de la dénatalité. De même, elles allèguent que l'augmentation du divorce est accompagnée d'une augmentation des remariages et/ou des remises en couple, favorisant le développement de nouveaux liens familiaux jusqu'alors inédits, tels que les demi-frères, demi-sœurs, beaux-parents, *etc.*

Afin de dresser un portrait du réseau familial des résidents, nous leur avons posé une série de questions à propos de la taille et de la composition de leur réseau familial. Les résidents devaient en fait nous dire si, parmi les membres de leur famille qui étaient toujours en vie, ils avaient un père, une mère, un beau-père, une belle-mère, des grands-parents paternels, des grands-parents maternels, des enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, sœurs, demi-frères et demi-sœurs et, selon le cas, leur nombre. De même, les répondants devaient nous renseigner sur le mode de vie de leur père, mère, beau-père, belle-mère et enfants⁷, leur statut d'activité⁸, ainsi que leur état de santé (présence ou non d'une maladie chronique ou d'un handicap).

2.2 Les solidarités intergénérationnelles

Dans leur étude sur les relations intergénérationnelles, Silverstein et Bengtson (1997) ont identifié six dimensions quantitatives et qualitatives de la solidarité intergénérationnelle : structurelle, associative, affective, consensuelle, fonctionnelle et normative. Nous tentons de cerner ces différentes dimensions dans la présente étude, et ce, pour les membres de la famille ne vivant pas dans le même ménage que le répondant.

⁷Les possibilités de réponses étaient : réside dans le ménage du répondant, réside dans un ménage autonome et seul, réside dans un ménage autonome et en couple, réside dans un établissement collectif, réside dans un ménage autonome avec un autre membre de la famille (enfant, frère, sœur, etc.), réside alternativement dans le ménage du répondant et un autre ménage.

⁸ Les possibilités de réponses étaient : en emploi, en recherche d'emploi, s'occupe principalement du ménage, en préretraite, à la retraite, stagiaire ou étudiant et apprenti.

2.2.1 La dimension structurelle

La dimension structurelle renvoie à la distance résidentielle entre les membres de la famille, distance qui peut limiter ou faciliter les contacts intergénérationnels ainsi que l'échange de services. Afin de cerner cette dimension, nous avons interrogé les répondants à propos de la distance géographique qui les séparait de leurs parents, beaux-parents, grands-parents et enfants. La question s'énonçait ainsi :

À quelle distance de chez vous habite votre (père/mère/beau-père/belle-mère/grand-parent paternel/grand-parent maternel/enfant) ?

- a) même quartier
- b) même commune
- c) dans le pays à moins de 15 km
- d) dans le pays à 15 km ou plus
- e) étranger, à moins de 100 km (précisez le pays)
- f) étranger, à plus de 100 km (précisez le pays)

Le niveau de proximité n'étant pas nécessairement choisi et pouvant parfois être jugé insatisfaisant, nous avons également demandé aux répondants de nous dire s'ils étaient satisfaits de la distance qui les séparait de leurs parents, beaux-parents, grands-parents et enfants. Cette question s'énonçait ainsi :

Préfériez-vous que votre (père/mère/beau-père/belle-mère/grand-parent paternel/grand-parent maternel/enfant) habite....

- a) plus près
- b) plus loin
- c) ne désire pas de changement
- d) ne sait pas

2.2.2 La dimension associative

La dimension associative renvoie à la fréquence des contacts sociaux et des activités partagées avec des membres de la famille, que ce soit sous la forme de visites, de conversations téléphoniques, de courrier postal ou électronique ou d'autres formes de moyen. Afin de cerner cette dimension, nous avons interrogé les répondants à propos de la fréquence des contacts qu'ils avaient avec leurs parents, beaux-parents, grands-parents et enfants ainsi que des deux principaux moyens par lesquels s'effectuaient ces contacts. Les questions s'énonçaient ainsi :

À quelle fréquence avez-vous un contact avec votre (père/mère/beau-père/belle-mère/grand-parent paternel/grand-parent maternel/ enfant) ?

- a) tous les jours ou presque
- b) au moins une fois par semaine
- c) deux fois par mois
- d) une fois par mois
- e) une fois tous les deux mois
- f) deux à trois fois par an
- g) plus rarement
- h) jamais

Par quels moyens s'effectue le plus souvent ce contact ? En premier lieu ? En deuxième lieu ?

- a) visite
- b) téléphone
- c) courrier postal
- d) Internet
- e) SMS
- f) autre
- g) ne s'applique pas (lorsqu'aucun contact n'avait eu lieu).

Encore une fois, afin d'évaluer dans quelle mesure le niveau de solidarité est souhaité ou subi, nous avons demandé aux répondants de nous dire leur degré de satisfaction concernant la fréquence des contacts qu'ils avaient avec leurs parents, beaux-parents, grands-parents et enfants. La question s'énonçait ainsi :

Préfériez-vous avoir un contact...

- a) plus fréquent
- b) moins fréquent
- c) ne désire pas de changement
- d) ne sait pas

2.2.3 La dimension affective

La dimension affective renvoie au niveau de proximité affective et émotionnelle ainsi qu'à l'intimité entre les membres de la famille. Afin de cerner cette dimension pour les relations avec les parents et les enfants⁹, nous avons posé les deux questions suivantes aux répondants.

De manière générale, vous sentez-vous affectivement proche ou distant de votre (père/mère/enfant) ?

- a) très proche
- b) assez proche
- c) ni proche, ni distant
- d) assez distant
- e) très distant

De manière générale, vous entendez-vous bien ou mal avec votre (père/mère/enfant) ?

- a) très bien
- b) assez bien
- c) ni bien, ni mal
- d) assez mal
- e) très mal

⁹ Nous avons limité l'étude de la dimension affective aux relations familiales les plus importantes. Dans le cas des enfants, nous avons demandé aux répondants de qualifier les relations qu'ils entretenaient avec un seul enfant vivant à l'extérieur du ménage, choisi en fonction de la méthode de l'anniversaire le plus proche.

2.2.4 La dimension consensuelle

Cette dimension renvoie au niveau de similarité des opinions, valeurs et mode de vie des membres de la famille. Afin de cerner cette dimension pour les relations avec les parents et les enfants¹⁰, nous avons posé cette question aux répondants :

En général, vos valeurs et vos opinions sont-elles semblables ou différentes de celles de votre (père/mère/enfant) ?

- a) très semblables
- b) assez semblables
- c) ni semblables, ni différentes
- d) assez différentes
- e) très différentes

2.2.5 La dimension fonctionnelle

Cette dimension renvoie aux services qui sont échangés entre les membres de la famille. Afin de cerner cette dimension pour les relations avec les petits-enfants, enfants, parents, beaux-parents et grands-parents, nous avons posé deux questions aux répondants. La première mesurait l'importance des services offerts par le répondant au cours de l'année 2008. Elle s'énonçait ainsi :

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des services que vous avez rendus aux membres de votre famille qui ne vivent pas dans votre ménage. Durant l'année 2008, à quelle fréquence avez-vous rendu les services suivants :

- a) Aide pour raison de santé (soins)
- b) Garde d'enfant
- c) Aide pour travaux domestiques (lessive, ménage, cuisine, garder animaux, arroser plantes, etc.)
- d) Aide pour construction, rénovation, réparation, décoration, mécanique et jardinage
- e) Courses, accompagnement, transports
- f) Prêt d'un véhicule
- g) Soutien financier (don ou prêt d'argent)
- h) Papiers et démarches administratives
- i) Conseils, encouragements, soutien moral
- j) Soutien scolaire, aide aux études

¹⁰ Nous avons limité l'étude de la dimension consensuelle aux relations familiales les plus importantes. Dans le cas des enfants, nous avons demandé aux répondants de qualifier les relations qu'ils entretenaient avec un seul enfant vivant à l'extérieur du ménage, choisi en fonction de la méthode de l'anniversaire le plus proche.

- k) Soutien informatique
- l) Autres services

Pour chacun de ces services, le répondant était invité à indiquer la fréquence (régulièrement, parfois, au moins une fois dans l'année ou jamais) ainsi que les personnes à qui le service avait été rendu (petits-enfants, enfants, parents, beaux-parents, grands-parents)

La seconde question portait sur les services que le ménage du répondant avait reçus au cours de l'année 2008 de la part des membres de sa famille vivant à l'extérieur du ménage. Elle s'énonçait ainsi :

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des services que les membres de votre ménage ont reçus, en 2008, de la part de membres de votre famille qui n'habitent pas avec vous dans le ménage. Durant l'année 2008, à quel rythme ces personnes ont rendu les services suivants à votre ménage ?

- a) Aide pour raison de santé (soins)
- b) Garde d'enfant
- c) Aide pour travaux domestiques (lessive, ménage, cuisine, garder animaux, arroser plantes, etc.)
- d) Aide pour construction, rénovation, réparation, décoration, mécanique et jardinage
- e) Courses, accompagnement, transports
- f) Prêt d'un véhicule
- g) Soutien financier (don ou prêt d'argent)
- h) Papiers et démarches administratives
- i) Conseils, encouragements, soutien moral
- j) Soutien scolaire, aide aux études
- k) Soutien informatique
- l) Autres services

Pour chacun de ces services, le répondant était invité à indiquer la fréquence (régulièrement, parfois, au moins une fois dans l'année ou jamais) ainsi que les personnes qui avaient rendu le service (petits-enfants, enfants, parents, beaux-parents, grands-parents)

Comme l'absence de solidarité fonctionnelle peut parfois s'expliquer par l'absence de besoins parmi les membres de la famille, deux autres questions ont été posées afin de mesurer le potentiel de soutien que l'individu était susceptible d'offrir en cas de besoin ou que le ménage était susceptible de recevoir dans une telle situation. Ces deux questions s'énonçaient ainsi :

Seriez-vous disposé à aider les membres de votre famille (petits-enfants, enfants, parents, beaux-parents ou grands-parents) en cas de besoin ?

- a) oui, sans aucun doute
- b) probablement oui
- c) ne sait pas
- d) probablement non
- e) non, sans aucun doute

En cas de besoin, votre ménage peut-il compter sur les membres de votre famille ou de votre belle-famille pour obtenir de l'aide ?

- a) oui, sans aucun doute
- b) probablement oui
- c) ne sait pas
- d) probablement non
- e) non, sans aucun doute

Par ailleurs, compte tenu du fait que les services rendus ou offerts peuvent parfois être contraignants ou aller à l'encontre de ce qu'un individu désire vraiment, nous avons demandé aux répondants de nous dire ce qu'ils pensaient des services qu'ils offriraient aux membres de leur famille ou que leur ménage recevait de leur part. Ces questions s'énonçaient ainsi :

Les services que vous rendez aux membres de votre famille vous apportent :

- a) que des satisfactions
- b) surtout des satisfactions
- c) autant de satisfactions que d'insatisfactions
- d) surtout des insatisfactions
- e) que des insatisfactions

Les services que vous rendez aux membres de votre famille les rendent :

- a) très autonomes
- b) assez autonomes
- c) autant autonomes que dépendants
- d) assez dépendants
- e) très dépendants

Quels effets ont sur vous les services que vous rendez aux membres de votre famille ?

- a) très positif
- b) assez positif
- c) autant positif que négatif
- d) assez négatif
- e) très négatif

Si vous deviez comparer les services que vous rendez aux membres de votre famille à ceux que vous recevez de leur part, laquelle de ces propositions correspondrait le mieux à votre situation ?

- a) je rends beaucoup plus de services que j'en reçois
- b) je rends un peu plus de services que j'en reçois
- c) je rends autant de service que j'en reçois
- d) je rends un peu moins de service que j'en reçois
- e) je rends beaucoup moins de services que j'en reçois

Comment qualifieriez-vous le fait de recevoir (votre ménage) de l'aide de la part des membres de votre famille ?

- a) cela vous plaît beaucoup
- b) cela vous déplaît assez
- c) cela vous plaît autant que cela vous déplaît
- d) cela vous déplaît assez
- e) cela vous déplaît beaucoup

Les services que votre ménage reçoit de la part des membres de votre famille rendent votre ménage...

- a) très autonome
- b) assez autonome
- c) autant autonome que dépendant
- d) assez dépendant
- e) très dépendant

Quel effet ont les services que votre ménage reçoit de la part des membres de votre famille sur la vie de votre ménage ?

- a) très positif
- b) assez positif
- c) autant positif que négatif
- d) assez négatif
- e) très négatif

Si vous deviez comparer les services que votre ménage reçoit de la part des autres membres de votre famille aux services que vous leur donnez, laquelle de ces propositions correspondrait le mieux à votre situation ?

- a) votre ménage reçoit beaucoup plus de services qu'il en donne
- b) votre ménage reçoit un peu plus de services qu'il en donne
- c) votre ménage reçoit autant de services qu'il en donne
- d) votre ménage reçoit un peu moins de services qu'il en donne
- e) votre ménage reçoit beaucoup moins de services qu'il en donne.

2.2.6 La dimension normative

Cette dernière dimension renvoie au sentiment d'obligation ressenti envers les membres de la famille ainsi qu'aux principes qui régissent la solidarité. Afin de cerner cette dimension – et plus particulièrement de cerner le niveau d'adhésion aux

normes d'obligation familiale et filiale ainsi qu'aux principes de réciprocité (je donne si je reçois), d'auto-accomplissement (je donne si tu as fait quelque chose pour toi) et de besoin (je donne si tu as besoin) – nous avons posé la question suivante aux répondants :

Nous pouvons avoir différentes opinions à propos de l'aide que les membres d'une même famille (petits-enfants, enfants, parents, beaux-parents ou grands-parents) peuvent se devoir mutuellement. Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec ces propositions ?

- a) Les enfants adultes doivent aider leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être (obligation familiale)
- b) On doit aider les membres de sa famille seulement s'ils nous ont déjà aidés, ou si on est sûr de pouvoir compter sur eux en cas de besoin (principe de réciprocité)
- c) On doit aider les membres de sa famille même s'ils ne font rien pour améliorer leur situation (principe d'auto-accomplissement)
- d) On doit toujours aider les membres de sa famille qui en ont besoin (principe de besoin)
- e) Les parents doivent aider leurs enfants adultes, même aux dépens de leur propre bien-être (obligation familiale)
- f) On ne doit pas accepter l'aide des membres de sa famille si on ne fait rien pour améliorer sa situation (principe d'auto-accomplissement)
- g) On peut accepter l'aide des membres de sa famille seulement si on les a déjà aidés, ou si on est sûr de pouvoir les aider un jour (principe de réciprocité)
- h) On doit toujours accepter l'aide des membres de sa famille lorsqu'on en a besoin (principe de besoin)

2.3 La qualité des relations intergénérationnelles

Comme nous l'avons vu précédemment, les développements théoriques à propos des relations intergénérationnelles ont mis en lumière le caractère parfois conflictuel et/ou ambivalent de ces relations. Nous avons tenté de mesurer ces aspects dans le cadre de notre étude.

2.3.1 Le conflit

Afin d'évaluer dans quelle mesure les relations que les répondants entretiennent avec leur père, leur mère et leurs enfants¹¹ sont conflictuelles, nous leur avons posé la question suivante :

De manière générale, la relation que vous entretenez avec votre (père/mère/enfant) est-elle harmonieuse ou conflictuelle ?

- a) très harmonieuse
- b) assez harmonieuse
- c) ni harmonieuse, ni conflictuelle
- d) assez conflictuelle
- e) très conflictuelle

2.3.2 L'ambivalence

Le questionnaire a tenté de mesurer les aspects ambivalents des relations intergénérationnelles de trois façons : par des questions directes, par des choix de réponses admettant explicitement des positions ambivalentes et par l'enrichissement des questions relatives à certaines dimensions de la solidarité.

- a) Des questions directes

La première stratégie consistait à demander directement aux répondants s'ils éprouvaient des sentiments ambivalents à l'égard de leurs parents ou enfants¹². Cette stratégie a été appréhendée par la question suivante :

¹¹ Nous avons limité l'étude de cette dimension aux relations familiales les plus importantes. Dans le cas des enfants, nous avons demandé aux répondants de qualifier les relations qu'ils entretenaient avec un seul enfant vivant à l'extérieur du ménage, choisi en fonction de la méthode de l'anniversaire le plus proche.

¹² Nous avons limité l'étude de cette dimension aux relations familiales les plus importantes. Dans le cas des enfants, nous avons demandé aux répondants de qualifier les relations qu'ils entretenaient avec un seul enfant vivant à l'extérieur du ménage, choisi en fonction de la méthode de l'anniversaire le plus proche.

De manière générale, vos sentiments par rapport à votre (père/mère/enfant) sont-ils nets ou confus?

- a) très nets
- b) assez nets
- c) ni nets, ni confus
- d) assez confus
- e) très confus

b) Des choix de réponses qui admettent l'ambivalence

La seconde stratégie a visé à proposer des choix de réponses admettant explicitement la possibilité de réponses ambivalentes. Cette stratégie a été poursuivie dans la série de questions visant à mesurer la qualité des relations avec les parents et les enfants ainsi que dans la série de questions visant à mesurer le niveau de satisfaction à l'égard des services rendus aux (ou reçus de la part des) membres de la famille. Il s'agissait en fait de proposer une modalité de réponse duale du type « ni proche, ni distant », « ni bien, ni mal », « ni semblable, ni différent », « ni harmonieuse, ni conflictuelle », « ni net, ni confus », « autant de satisfactions que d'insatisfactions », « aussi autonome que dépendant », « aussi positif que négatif » et « ni d'accord, ni en désaccord ».

c) Enrichissement des questions relatives aux dimensions de la solidarité

L'ambivalence peut parfois traduire des sentiments qui vont à l'encontre d'une situation vécue par le répondant. Par exemple, une personne peut habiter près de ses parents, mais souhaiter vivre plus loin. De même, elle peut venir en aide à un enfant tout en ayant la conviction qu'en faisant cela, elle ne l'aide pas vraiment et le rend dépendant. Les différentes questions visant à mesurer la satisfaction à l'égard de la solidarité structurelle visaient également à mesurer l'ambivalence potentielle de la solidarité.

2.4 La méthode et le plan d'analyse

Comme nous l'avons spécifié plus haut, la présente étude porte sur les membres de la génération pivot, c'est-à-dire les individus qui, au 31 décembre 2008, étaient âgés de 45 à 64 ans. Essentiellement descriptive, l'analyse se divise en quatre parties principales. La première dresse un portrait général du réseau familial dans lequel vivent les membres de cette génération et s'intéresse aux normes d'obligation familiale et aux principes de justice qui animent les membres de cette génération. Elle brosse également un portrait général des pratiques de solidarité fonctionnelle au sein de cette génération. La deuxième partie approfondit la question des relations que les membres de la génération pivot entretiennent avec leurs parents et leurs beaux-parents. Il s'agit essentiellement de savoir dans quelle mesure les membres de cette génération habitent loin de leurs parents et/ou beaux-parents, de qualifier les contacts qu'ils entretiennent avec eux, de mesurer la fréquence et l'intensité de l'aide qu'ils leur fournissent et/ou qu'ils reçoivent d'eux et d'apprécier la qualité des relations qu'ils entretiennent avec eux. Reprenant le même schéma et poursuivant le même type d'objectifs, la troisième partie porte sur les relations que les membres de la génération pivot entretiennent avec leurs enfants. La quatrième partie, enfin, examine les relations avec les petits-enfants, s'intéressant d'une part au sentiment de proximité qui existe entre les deux générations, puis examinant d'autre part l'importance et l'intensité des services qu'ils s'échangent.

Les travaux ayant porté sur les relations intergénérationnelles ayant relevé d'importantes différences selon le genre (Borsenberger, 2003), nous distinguerons toujours les hommes et les femmes dans nos analyses. De même, en raison de l'importance du phénomène migratoire au Luxembourg, et compte tenu du fait que les pratiques de solidarité varient en fonction de la proximité géographique et de l'univers culturel, nous distinguerons les individus selon le lieu où résident les membres de leur famille (au Luxembourg *versus* à l'étranger) et, lorsqu'il sera possible et pertinent de le faire, selon leur nationalité (Luxembourgeois *versus* étranger).

3 Portrait général : réseau, normes et pratiques de solidarité

L'objectif de cette partie est de dresser un portrait du réseau familial dans lequel vivent les baby-boomers, d'examiner les normes d'obligation familiale et les principes de justice auxquels ils adhèrent ainsi que de mesurer l'importance de leurs pratiques de solidarité fonctionnelle. Une attention particulière est portée aux différences selon le genre et une distinction est opérée entre les résidents luxembourgeois et étrangers. Avant d'aborder ces questions, il nous paraît toutefois utile de présenter très brièvement certaines caractéristiques des baby-boomers, notamment celles relatives au genre, à la nationalité, à l'âge, au statut familial et au statut d'activité.

Les baby-boomers résidant au Luxembourg sont, pour presque les deux tiers, de nationalité luxembourgeoise et pour un gros tiers de nationalité étrangère (Tableau 1). Pour ce qui est du genre, on observe une parité et, sur le plan de l'âge, une similarité : les baby-boomers ont en moyenne 54 ans, quels que soient la nationalité ou le genre. La majorité (72 %) des membres de la génération pivot vit en couple, et ce, tant les hommes que les femmes, le restant se répartissant de manière équitable entre le fait d'être seul ou d'avoir un autre statut familial. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un statut familial autre. Il n'y a pas de différence selon la nationalité sur ce point.

Concernant le statut d'activité, plus de la moitié des baby-boomers ont un emploi (57 %). Les ressortissants étrangers occupent plus souvent en emploi (61 %) que les résidents de nationalité luxembourgeoise (54 %) et les hommes plus souvent que les femmes (57 % contre 43 %). La différence relative au genre est particulièrement marquée pour les résidents luxembourgeois, avec 30 points de pourcentage de différence.

Tableau 1 – Les baby-boomers. Caractéristiques sociodémographiques

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PROPORTIONS (%)	31,1	31,7	62,8	19,4	17,8	37,2	50,5	49,5	100,0
CARACTÉRISTIQUES									
Age moyen (années)	53,7	54,1	53,9	53,4	52,8	53,1	53,6	53,6	53,6
Statut familial (en %)									
Seul	13,7	12,4	13,0	15,9	13,8	14,9	14,5	12,9	13,7
En couple	74,8	71,0	72,9	71,5	70,6	71,1	73,6	70,9	72,2
Autre	11,5	16,6	14,1	12,6	15,6	14,0	11,9	16,2	14,1
Statut d'activité (en %)									
Occupe un emploi	69,0	39,0	53,8	70,4	51,4	61,3	69,5	43,5	56,6
Sans emploi	31,0	61,0	46,2	29,6	48,6	38,7	30,5	56,5	43,4
N	(833)	(856)	(1689)	(506)	(480)	(986)	(1 338)	(1 337)	(2 675)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

3.1 Le réseau familial des baby-boomers

Il s'agit tout d'abord de connaître l'ampleur, la structure et le degré de dépendance potentielle du réseau familial des baby-boomers. On peut croire, en effet, que plus ils ont d'ascendants et/ou de descendants, plus ils sont susceptibles d'être sollicités pour leur apporter une aide, dont la forme variera probablement selon la position du membre de la famille dans la lignée. La solidarité intergénérationnelle potentielle et effective de la génération pivot dépend donc de la structure du réseau familial. Il convient, par ailleurs, de décrire certaines caractéristiques des ascendants et des descendants afin de déterminer la nature et l'ampleur de l'aide dont ils peuvent avoir besoin de la part des baby-boomers.

3.1.1 Composition de l'entourage familial

Les baby-boomers ont un réseau familial important, dont la structure justifie bien leur nom de génération pivot. En effet, leur entourage familial est à la fois composé d'ascendants (pour 56 %) et de descendants (pour 86 %) (Tableau 2). La proportion de baby-boomers n'ayant pas de parents proches est presque nulle. Les

membres de la génération pivot sont donc fortement susceptibles d'être sollicités pour apporter une aide : ils sont au cœur des solidarités familiales intergénérationnelles.

Tableau 2 – Composition du réseau familial des baby-boomers selon le genre et la nationalité, en %

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
ASCENDANT									
Au moins l'un des deux parents	59,3	54,3	56,8	54,8	54,4	54,6	57,6	54,4	56,0
Père	23,2	24,0	23,6	28,9	21,6	25,4	25,4	23,2	24,3
Mère	53,1	50,1	51,6	44,9	50,9	47,8	50,0	50,4	50,2
Au moins l'un des beaux-parents	53,9	41,6	47,7	49,3	40,0	44,9	52,1	41,0	46,6
Beau-père	28,2	18,4	23,3	28,4	17,8	23,3	28,3	18,2	23,3
Belle-mère	50,0	36,1	43,0	44,8	33,7	39,5	48,0	35,2	41,7
Au moins l'un des grands-parents	0,2	0,3	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,4	0,3
DESCENDANT									
Enfants (au moins 1)	82,5	88,9	85,7	86,9	88,6	87,7	84,2	88,8	86,4
Au moins une fille*	60,4	64,7	62,6	66,4	58,2	62,5	62,7	62,4	62,5
Au moins un enfant mineur	31,1	21,6	26,3	33,8	22,4	28,4	32,1	21,9	27,1
Petits-enfants (au moins 1)	19,2	30	24,6	27,7	41,7	34,4	22,5	34,2	28,3
Arrières petits-enfants (au moins 1)	0,0	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
COLLATÉRAUX									
Frère (au moins 1)	58,8	61,6	60,2	70	74,4	72,1	63,1	66,2	64,7
Sœur (au moins 1)	63,7	58,4	61,0	74,1	69,5	71,9	67,7	62,4	65,1
Ni frère, ni sœur	14,7	16,9	15,8	10,7	11,9	11,3	13,2	15,1	14,1
Sans famille (aucune de ces relations)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
N	(833)	(856)	(1689)	(506)	(480)	(986)	(1338)	(1337)	(2675)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité. (*) : Nous examinons la proportion de personnes ayant au moins une fille dans la mesure où, dans un contexte de matrilatéralité de la solidarité familiale (Jonas et Le Pape, 2007), l'aide est plus souvent offerte et attendue de la part des filles que des garçons.

À propos du genre, la composition familiale des ascendants des baby-boomers montre que les membres de la génération pivot ont plus souvent leur mère en vie que leur père : 50 % des baby-boomers ont encore leur mère contre seulement 24 % qui

ont encore leur père. Il en est de même, quoique dans des proportions légèrement plus faibles, pour les beaux-parents, où l'on retrouve plutôt des femmes (42 % des baby-boomers ont une belle-mère en vie) que des hommes (23 % des baby-boomers ont un beau-père en vie). Deux phénomènes peuvent expliquer cette différence relative au genre. D'une part, l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, de sorte que la mortalité touche de manière différentielle les parents des baby-boomers. D'autre part, la différence d'âge au sein des couples – où les hommes sont généralement plus âgés que leur conjointe (Bozon, 1990) – accentue les effets de cette mortalité différentielle. Le pourcentage de grands-parents est, quant à lui, négligeable : moins de 1 % des membres de la génération pivot a encore un grand-parent en vie.

Les femmes ont presque autant de chances que les hommes d'avoir un père et/ou une mère en vie parmi leurs ascendants. En revanche, les hommes ont plus souvent des beaux-parents en vie que les femmes : 28 % des hommes ont un beau-père contre 18 % des femmes ; de même, 48 % des hommes ont une belle-mère contre 35 % des femmes. Cela peut être dû au fait qu'ils vivent généralement en couple avec une femme plus jeune. Ils ont, de ce fait, des beaux-parents plus jeunes – et ayant une probabilité d'être en vie plus importante – que ceux des femmes.

De manière générale, la probabilité d'avoir un parent et/ou un beau-parent en vie ne varie pas de manière significative selon la nationalité des baby-boomers. De la même façon, les différences de genre observées plus haut sont sensiblement les mêmes pour les Luxembourgeois que pour les ressortissants étrangers. On constate toutefois que chez les étrangers, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à avoir un père en vie (29 % contre 22 %).

Concernant la descendance, 86 % des membres de la génération pivot a au moins un enfant, dont 63 % au moins une fille¹³. Ces proportions sont similaires, quels que soient le genre et la nationalité des baby-boomers. En revanche, d'importantes différences apparaissent quant à la probabilité d'avoir des enfants mi-

¹³ La proportion de personnes ayant au moins une fille est une information importante dans la mesure où, dans un contexte de matrilatéralité de la solidarité familiale (Jonas & Le Pape, 2007), l'aide est plus souvent offerte et attendue de la part des filles que des garçons.

neurs – plus forte chez les hommes (32 %) que chez les femmes (22 %) – et celle d’avoir des petits-enfants – plus forte chez les femmes (34 %) et les étrangers (34 %) que chez les hommes (23 %) et les Luxembourgeois (25 %). Ces écarts reflètent, pour l’essentiel, les différences relatives à l’âge d’entrée dans la parentalité, qui est plus précoce chez les femmes et chez les ressortissants étrangers que chez les hommes et les ressortissants luxembourgeois¹⁴ (Leduc & Villeret, 2009).

Enfin, concernant la fratrie, seuls 14 % des baby-boomers n’ont ni frère ni sœur, soit une minorité. On peut donc supposer que vis-à-vis de leurs parents, une majorité des membres de la génération pivot peut agir de concert pour la mise en œuvre des solidarités familiales.

3.1.2 L’entourage des baby-boomers : entre autonomie et dépendance

L’ampleur du réseau familial des baby-boomers montre que les membres de cette génération ont potentiellement beaucoup de personnes à aider. Afin de préciser la nature et l’importance de l’aide pouvant être nécessaire, il convient de voir si les ascendants et/ou descendants peuvent effectivement avoir besoin d’assistance, du fait de leur état de santé ou de leur situation en termes d’activité, par exemple.

Les ascendants des baby-boomers peuvent être considérés comme relativement autonomes dans la mesure où ils habitent très majoritairement à leur domicile et, le plus souvent, en couple (Tableau 3). Ainsi, globalement, il est probable qu’ils n’aient pas besoin d’un soutien régulier de la part de leurs enfants et qu’ils peuvent compter sur l’aide de leur conjoint en cas de besoin. Néanmoins, une proportion non négligeable d’ascendants vit seule et est susceptible de devoir faire prioritairement appel à ses enfants ou ses beaux-enfants en cas de besoin. Ces personnes sont plus souvent des mères (38 %) et/ou des belles-mères (37 %) que des pères (15 %) et/ou des beaux-pères (15 %), différences qui s’expliquent par l’espérance de vie plus élevée des femmes et par le différentiel d’âge entre conjoints. Les parents des femmes de la génération pivot vivent plus souvent en couple que ceux des hommes, ce qui peut

¹⁴ Par ailleurs, Bodson (2010) montre que, chez les résidents du Luxembourg, l’infécondité est plus forte chez les femmes luxembourgeoises que chez les femmes étrangères.

être lié à leur âge *a priori* moins élevé, du fait du différentiel d'âge des couples de baby-boomers.

La proportion d'ascendants vivant en établissement collectif est très faible et ne dépasse pas 10 %. Ce sont plus souvent les pères des hommes (et les beaux-pères des femmes) qui le font, les autres ascendants des hommes et les ascendants des femmes le faisant sensiblement moins. La proportion d'ascendants vivant avec un de ses enfants est également très faible (inférieure à 5 %), ce qui témoigne bien du fait que cette forme de solidarité n'existe presque plus au Luxembourg. En fait, ce sont les mères des hommes luxembourgeois qui se trouvent le plus souvent dans cette situation (9 %), un résultat qui nous invite toutefois à nous interroger sur le sens de la solidarité : s'agit-il d'un fils qui héberge sa mère ou d'une mère qui héberge son fils ? Si le premier cas est susceptible de rendre compte d'une solidarité initiée par le fils, dans le second, elle renvoie probablement à une solidarité initiée par la mère à l'endroit d'un fils ne vivant pas en couple (célibataire ou divorcé).

Les proportions d'ascendants handicapés ou malades dépassent le tiers, ce qui implique *a priori* une sollicitation potentiellement plus importante des baby-boomers pour aider leurs parents. Ces proportions sont globalement similaires (entre 36 % 39 %), sauf pour les pères des femmes baby-boomers de nationalité étrangère (51 %) qui, par ailleurs, sont ceux qui vivent le plus souvent à leur domicile et en couple (80 %), ce qui laisse supposer une prise en charge du handicap ou de la maladie par la conjointe ou d'autres enfants résidant à proximité. Parmi les beaux-parents, les belles-mères semblent être proportionnellement plus souvent en situation de handicap ou de maladie que les beaux-pères, quels que soient le genre et la nationalité du membre de la génération pivot concerné. Une différence apparaît également concernant les mères et les belles-mères, celles des baby-boomers étrangers étant proportionnellement moins nombreuses à être handicapées ou malades par rapport à celles des baby-boomers luxembourgeois, un résultat qui va de paire avec l'âge moins avancé des mères et des belles-mères des ressortissants étrangers.

Tableau 3 – Quelques caractéristiques des ascendants des baby-boomers (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE (N)	(197)	(202)	(399)	(153)	(102)	(255)	(351)	(304)	(654)
Santé									
Malade/handicapé	37,2	36,8	37,0	38,0	51,1	43,2	37,6	41,6	39,4
Mode de vie									
Même ménage	2,8	1,9	2,4	1,7	0,1	1,0	2,3	1,3	1,8
Alt. même ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dom privé, seul	16,5	12,5	14,5	18,6	14,1	16,8	17,4	13,1	15,4
Dom. privé, couple	66,7	78,3	72,5	64,8	80,3	71,0	65,8	78,9	71,9
Établis. collectif	13,4	5,9	9,6	9,8	1,5	6,5	11,9	4,4	8,4
Autre	0,6	1,5	1,0	5,1	4,0	4,7	2,5	2,3	2,4
MÈRE (N)	(447)	(432)	(878)	(239)	(246)	(485)	(685)	(678)	(1364)
Santé									
Malade/handicapé	41,2	42,7	41,9	36,4	30,2	33,2	39,5	38,2	38,8
Mode de vie									
Même ménage	9,4	2,3	5,9	1,7	1,3	1,5	6,7	1,9	4,3
Alt. même ménage	1,2	0,0	0,6	3,6	1,8	2,6	2,0	0,7	1,4
Dom privé, seul	40,5	34,9	37,8	31,8	45,9	39,0	37,5	38,9	38,2
Dom. privé, couple	29,0	37,8	33,3	37,5	30,8	34,1	32,0	35,2	33,6
Établis. collectif	11,7	13,5	12,6	5,7	6,7	6,2	9,6	11,0	10,3
Autre	8,2	1,5	9,8	19,8	13,6	16,6	12,2	12,3	12,3
BEAU-PÈRE	(238)	(153)	(391)	(150)	(87)	(237)	(389)	(240)	(629)
Santé									
Malade/handicapé	36,2	31,2	34,2	36,2	45,4	39,6	36,2	36,3	36,3
Mode de vie									
Même ménage	0,4	0,6	0,5	0,3	0,4	2,0	1,4	0,6	1,1
Alt. même ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dom privé, seul	13,3	17,2	14,8	15,1	19,0	16,5	14,0	17,8	15,4
Dom. privé, couple	79,1	66,4	74,1	75,2	67,1	72,2	77,6	66,7	73,4
Établis. collectif	4,3	14,8	8,4	5,0	5,6	5,2	4,6	11,5	7,2
Autre	2,9	1,0	2,2	1,8	7,9	4,0	2,5	3,5	2,9
BELLE-MÈRE	(426)	(306)	(732)	(236)	(164)	(400)	(661)	(470)	(1 131)
Santé									
Malade/handicapé	38,3	43,0	40,3	31,3	34,3	32,5	35,8	40,0	37,5
Mode de vie									
Même ménage	0,6	3,3	1,7	1,3	0,9	1,2	0,9	2,5	1,5
Alt. même ménage	0,6	0,0	0,4	0,0	0,6	0,3	0,4	0,2	0,3
Dom privé, seul	31,5	41,0	35,5	39,9	36,3	38,4	34,5	39,3	36,5
Dom. privé, couple	45,2	33,2	40,2	43,3	34,8	39,9	44,5	33,8	40,1
Établis. collectif	7,8	14,3	10,5	5,1	6,9	5,8	6,8	11,7	8,8
Autre	14,3	8,2	11,8	10,5	20,4	14,5	12,9	12,5	12,8

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant, selon le cas, un père, une mère, un beau-père ou une belle-mère en vie.

Note de lecture : parmi les hommes luxembourgeois ayant un père en vie, 37,2 % ont un père malade ou handicapé, 2,8 % ont un père qui vit dans leur ménage, 0,0 % ont un père qui vit alternativement dans leur ménage et dans un autre ménage, 16,5 % ont un père qui vit seul dans un domicile privé, 66,7 % ont un père qui vit en couple dans un domicile privé et 0,6 % ont un père qui vit d'une autre façon. Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Concernant les descendants de la génération pivot, nous détaillons l'état de santé des enfants, leur mode de vie et leur statut d'activité. À propos de l'état de santé, nous souhaitons connaître, parmi l'ensemble des baby-boomers ayant au moins un enfant, la proportion de ceux qui ont au moins un enfant malade ou handicapé, considérant qu'une telle situation est susceptible d'accroître la nécessité d'un soutien intergénérationnel. Pour le mode de vie, les résultats n'ont pas une visée exhaustive et expriment, parmi l'ensemble des baby-boomers ayant au moins un enfant, les proportions de ceux ayant au moins un enfant dans leur ménage et/ou ayant au moins un enfant vivant seul hors ménage. Ces indicateurs ont pour but d'identifier les proportions de baby-boomers susceptibles d'être sollicités par leurs enfants pour les aider. Nous n'avons pas retenu la proportion des baby-boomers ayant au moins un enfant vivant en couple hors ménage en faisant l'hypothèse qu'ayant un(e) conjoint(e), ces enfants étaient moins susceptibles de demander des services à leurs parents, pouvant non seulement compter sur l'aide du (de la) conjoint(e), mais également sur celle des membres de la belle-famille¹⁵. Enfin, concernant le statut d'activité, nous cherchons essentiellement à connaître la proportion de baby-boomers qui ont au moins un enfant chômeur, apprenti, étudiant et/ou stagiaire parmi leurs enfants vivant à l'extérieur de leur ménage. Le choix de ces indicateurs s'explique par le fait que la vie dans un ménage autonome ne signifie pas nécessairement que l'enfant est autonome financièrement et que, de ce point de vue, l'enfant chômeur, apprenti, étudiant ou stagiaire est plus susceptible de dépendre de l'aide de ses parents que ne l'est l'enfant qui occupe un emploi.

Parmi les baby-boomers ayant au moins un enfant, 8 % en ont au moins un qui est malade ou handicapé. Cette proportion est plus élevée pour les résidents luxembourgeois que pour les résidents étrangers.

La proportion de baby-boomers ayant au moins un enfant vivant sous leur toit ou vivant seul dans un ménage autonome est nettement plus élevée. De fait, parmi les baby-boomers ayant au moins un enfant, près de trois sur quatre (70 %) en ont au moins un qui vit sous leur toit et 18 % en ont au moins un qui vit seul à l'extérieur du ménage. Au total, parmi les baby-boomers ayant au moins un enfant, ce sont donc

¹⁵ Nous avons montré ailleurs que les enfants vivant couple recevaient moins régulièrement des transferts financiers réguliers de la part des membres de leur famille (Fleury, 2009).

74 % qui en ont au moins un qui vit l'une ou l'autre de ces deux situations. Les Luxembourgeois ont plus souvent un enfant dans leur ménage que les ressortissants étrangers (67 % contre 61 %), lesquels ont plus souvent un enfant vivant seul que les Luxembourgeois (22 % contre 14 %). Quant aux femmes, elles ont plus souvent un enfant vivant seul à l'extérieur du ménage que les hommes (76 % contre 65 %).

Tableau 4 – Proportion de baby-boomers qui ont des enfants ayant certaines caractéristiques sélectionnées, en %

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
SANTÉ DES ENFANTS¹									
Au moins un enfant malade/handicapé	7,7	10,8	9,4	7,0	4,9	5,9	7,4	8,4	7,9
MODE DE VIE DES ENFANTS¹									
Au moins un enfant dans le ménage	69,7	65,3	67,4	61,5	61,7	61,3	66,5	64,0	65,2
Au moins un enfant vivant seul	18,0	12,7	15,2	23,9	19,0	21,5	20,3	15,0	17,6
Au moins un enfant vivant dans le ménage ou vivant seul	79,9	71,7	75,6	74,3	69,9	72,2	77,7	71,0	74,3
ACTIVITÉ DES ENFANTS VIVANT HORS DU MÉNAGE²									
Au moins un enfant chômeur	3,9	4,2	4,1	4,8	4,6	4,7	4,3	4,3	4,3
Au moins un enfant apprenti	1,0	0,4	0,7	1,6	0,2	0,9	1,3	0,3	0,8
Au moins un enfant étudiant / stagiaire	20,6	4,5	11,7	26,3	16,4	21,4	23,2	9,3	15,8
Au moins un enfant chômeur, apprenti, étudiant ou stagiaire	23,9	9,1	15,7	21,1	21,1	25,8	26,9	13,9	20,0
N ¹	(706)	(774)	(1482)	(463)	(433)	(896)	(1170)	(1207)	(2377)
N ²	(367)	(450)	(817)	(308)	(306)	(614)	(675)	(756)	(1431)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champs 1 et 2 : individus âgés de 45 à 64 ans ayant 1) au moins un enfant (santé et mode de vie) ; 2) au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage (activité).

Note de lecture : Parmi les hommes luxembourgeois ayant au moins un enfant, 7,7 % ont un enfant malade ou handicapé, 69,7 % ont au moins un enfant qui vit dans le ménage, 18,0 % ont au moins un enfant vivant seul et à l'extérieur du ménage et 79,9 % ont au moins un enfant vivant soit dans le ménage, soit à l'extérieur du ménage, seul. Et parmi les hommes luxembourgeois ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage, 3,9 % ont au moins un enfant chômeur, 1,0 % ont au moins un enfant apprenti, 20,6 % ont au moins un enfant étudiant ou stagiaire et 23,9 % ont au moins un enfant chômeur, apprenti, étudiant ou stagiaire.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Enfin, parmi les baby-boomers ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur de leur ménage, 16 % en ont au moins un étudiant ou stagiaire, 4 % en ont au moins un au chômage et 1 % en ont au moins un en apprentissage. Au total, ce sont donc 20 % de ces baby-boomers qui ont au moins un enfant qui vit l'une ou l'autre de ces situations. Cela concerne les ressortissants étrangers plus que les Luxembourgeois (26 % contre 16 %) et les hommes plus que les femmes (27 % contre 14 %).

Ces différents résultats montrent que même après avoir quitté le foyer parental, les enfants sont susceptibles d'être à la charge de leurs parents, ne serait-ce que partiellement.

3.2 Les normes d'obligation familiale et les principes de justice

La taille de l'entourage familial des baby-boomers ainsi que la proportion importante d'ascendants et/ou de descendants pouvant avoir besoin d'aide n'impliquent pas que cette aide soit effective. Rien n'indique en effet que les baby-boomers vont spontanément souhaiter répondre aux besoins de leur entourage familial ou se sentir obligés de le faire. Nous examinons, ici, les raisons potentielles pouvant les amener à mettre en œuvre une solidarité familiale : sont-ils motivés par le besoin formulé par l'entourage familial ? Par la réciprocité ? Par un sentiment d'accomplissement ? La solidarité s'exerce-t-elle de manière gratuite ou conditionnelle ?

3.2.1 Les normes d'obligation familiale

Globalement, un baby-boomer sur deux se dit d'accord avec l'affirmation selon laquelle les enfants adultes doivent aider leurs parents même aux dépens de leur propre bien-être, 32 % se dit en désaccord et seuls 18 % ont une opinion ambivalente sur cette question (Tableau 5). La norme d'obligation filiale est bien plus prégnante parmi les résidents étrangers (56 %) que parmi les résidents luxembourgeois (47 %), et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'inverse, lorsque les baby-boomers n'adhèrent pas à cette norme, il s'agit le plus souvent de Luxembourgeois (34 %) que d'étrangers (28 %) et, parmi les étrangers, plus souvent de femmes (33 %) que d'hommes (24 %), près de 20 % de ces derniers ne sachant pas quoi penser.

Tableau 5 – Attitude des baby-boomers à l'égard de certaines normes d'obligation familiale (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
OBLIGATION FILIALE									
Les enfants adultes doivent aider leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être									
D'accord	50,1	44,4	47,2	57,6	53,6	55,6	52,9	47,7	50,3
Ni d'accord, ni en désaccord	18,4	19,0	18,7	18,2	13,5	15,9	18,3	17,0	17,7
En désaccord	31,5	36,6	34,1	24,2	32,9	28,4	28,8	35,3	32,0
OBLIGATION FAMILIALE									
Les parents doivent aider leurs enfants adultes, même aux dépens de leur propre bien-être									
D'accord	55,8	56,5	56,2	53,0	57,4	55,1	54,7	56,8	55,8
Ni d'accord, ni en désaccord	24,4	21,4	22,9	26,5	18,8	22,8	25,2	20,5	22,8
En désaccord	19,8	22,1	21,0	20,6	23,8	22,1	20,1	22,7	21,4
N	(833)	(856)	(1 689)	(506)	(480)	(986)	(1 338)	(1 337)	(2 675)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Plus de la moitié des baby-boomers déclarent adhérer à la norme d'obligation vis-à-vis des enfants adultes (56 %) tandis que 21 % sont en désaccord avec cette norme d'obligation parentale et qu'une proportion équivalente affiche une certaine ambivalence. Sur cette question, les résidents luxembourgeois et étrangers partagent les mêmes opinions. Parmi les étrangers, on note cependant que les hommes ont plus souvent que les femmes une opinion ambivalente (27 % vs 19 %).

3.2.2 Les principes de justice

La génération pivot est largement d'accord, indépendamment du genre et de la nationalité, pour apporter son aide à un membre de la famille qui en a besoin : cela concerne 78 % de cette génération (Tableau 6). Cette motivation (le besoin d'un membre de la famille) pour mettre en œuvre la solidarité familiale l'emporte sur les autres motivations que sont l'auto-accomplissement et la réciprocité. Une proportion importante d'individus, quoique plus faible de 16 points de pourcentage (62 %), est

également d'accord pour se faire aider en cas de nécessité. De manière cohérente, seule une minorité des baby-boomers est en désaccord pour apporter son aide à un membre de la famille qui en aurait besoin (8 %) tandis qu'ils sont deux fois plus nombreux (17 %) à être en désaccord avec le fait de devoir toujours accepter de l'aide en cas de besoin. Cette interprétation souligne un portrait plutôt altruiste de la génération pivot, prompt à aider en cas de besoin et considérant qu'il est plus de son ressort d'aider que d'accepter d'être aidée. Les baby-boomers seraient donc plus sévères vis-à-vis d'eux-mêmes ou plus réticents à accepter l'aide (pensant peut-être ne pas la mériter, devoir la rendre en retour ou ne voulant pas se mettre dans une relation de dépendance) qu'à l'accorder.

Concernant le principe de réciprocité, un individu sur quatre y adhère, tandis qu'environ un sur deux affiche son désaccord avec cette idée de conditionnalité, tant pour l'aide à apporter (57 %) que pour celle à recevoir (46 %). Lorsqu'il s'agit de l'aide à apporter, les Luxembourgeois sont un peu plus susceptibles d'adhérer au principe de réciprocité (27 %) que les ressortissants étrangers (23 %). Dans le même sens, lorsqu'il s'agit de l'aide à recevoir, ils se montrent moins en désaccord avec ce principe (43 %) que le font les ressortissants étrangers (51%). Ainsi, recevoir de l'aide des membres de sa famille, de manière inconditionnelle, est plus facilement envisageable parmi les résidents étrangers que parmi les résidents luxembourgeois. Notons que chez les Luxembourgeois, ce sont les hommes qui se disent le moins souvent en désaccord avec ce principe (41 % contre 46 % chez les femmes), ceux-ci étant un peu plus ambivalents que les femmes (34 % contre 28 %).

Tableau 6 – Attitude des baby-boomers à l'égard de certains principes de justice (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
BESOIN									
On doit toujours <u>aider</u> ceux qui ont besoin									
D'accord	77,2	77,9	77,6	77,2	81,2	79,2	77,2	79,1	78,2
Ni accord, ni désaccord	14,4	14,4	14,4	13,0	12,2	12,6	13,9	13,6	13,7
En désaccord	8,4	7,7	8,0	9,8	6,6	8,2	8,9	7,3	8,1
On doit toujours <u>accepter l'aide</u> dont on a besoin									
D'accord	62,0	58,1	60,0	64,5	65,2	64,9	62,9	60,7	61,8
Ni d'accord, ni en désaccord	20,6	22,9	21,8	18,1	21,0	19,5	19,6	22,2	20,9
En désaccord	17,5	19,0	18,2	17,4	13,8	15,6	17,4	17,1	17,3
RÉCIPROCITÉ									
On doit <u>aider</u> si on a été aidé ou qu'on sera aidé									
D'accord	27,3	27,0	27,2	25,6	20,9	23,3	26,7	24,8	25,7
Ni d'accord, ni en désaccord	16,7	16,5	16,6	17,7	19,5	18,6	17,1	17,6	17,3
En désaccord	56,0	56,5	56,3	56,7	59,6	58,1	56,3	57,6	56,9
On peut <u>accepter l'aide</u> si on a déjà aidé ou qu'on aidera									
D'accord	25,7	25,8	25,7	26,6	23,8	25,2	26,0	25,1	25,2
Ni d'accord, ni en désaccord	33,6	28,2	30,9	22,9	25,2	24,0	29,6	27,1	28,3
En désaccord	40,7	46,1	43,4	50,6	51,0	50,8	44,4	47,8	46,1
AUTO-ACCOMPLISSEMENT									
On doit <u>aider</u> même si la personne aidée ne fait rien pour s'aider									
D'accord	37,5	34,7	36,1	39,6	40,9	40,3	38,3	36,9	37,6
Ni d'accord, ni en désaccord	27,7	25,2	26,4	29,1	28,3	28,7	28,2	26,3	27,3
En désaccord	34,8	40,2	37,5	31,3	30,8	31,1	33,5	36,8	35,1
On doit <u>accepter l'aide</u> même si on ne fait rien pour s'aider									
D'accord	48,3	49,1	48,7	42,0	36,8	39,5	45,9	44,7	45,3
Ni d'accord, ni en désaccord	29,8	29,6	29,7	32,7	34,1	33,4	30,9	31,3	31,1
En désaccord	22,0	21,3	21,6	25,3	29,1	27,1	23,2	24,1	23,7
N	(833)	(856)	(1 689)	(506)	(480)	(986)	(1 338)	(1 337)	(2 675)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Concernant le principe d'auto-accomplissement (s'aider soi-même avant tout), les avis sont partagés pour l'aide à apporter à un membre de la famille qui ne fait rien pour améliorer sa situation : 38 % sont d'accord, 35 % ne le sont pas et 27 % n'ont pas vraiment d'avis. Les résidents étrangers adhèrent un peu plus massivement à cette idée que les Luxembourgeois (40 % contre 36 %). Parmi les Luxembourgeois en désaccord avec cette idée, la part des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes (40 % contre 35 %), les femmes se montrant ainsi plus restrictives, peut-être parce que plus souvent sollicitées dans les solidarités familiales.

Toujours à propos du principe d'auto-accomplissement, la génération pivot semble être plus exigeante envers elle-même qu'envers les membres de sa famille. Le fait de soumettre l'aide qu'ils pourraient recevoir à la condition de se prendre déjà soi-même en charge est une opinion partagée par près de la moitié des membres de cette génération (45 %), réfutée par près d'un quart (24 %) et à propos de laquelle près d'un tiers ne savent pas quoi penser (31 %). Cette conception rencontre l'adhésion de près d'un Luxembourgeois sur deux (49 %) contre 40 % chez les résidents étrangers, lesquels sont plus souvent en désaccord avec ce principe (27 %) que les Luxembourgeois (22 %). Il ne semble pas y avoir, en revanche, de différences significatives selon le genre.

Ainsi on peut dire qu'une large majorité des baby-boomers envisage l'aide familiale, à donner ou à recevoir, comme inconditionnelle. Cependant les résultats obtenus aux questions relatives à la réciprocité et à l'auto-accomplissement, que ce soit au niveau global ou aux niveaux du genre et de la nationalité, montrent que des analyses approfondies devront être menées pour affiner ces premiers résultats et peut-être nuancer ce portrait.

3.3 La solidarité fonctionnelle

Il s'agit ici de faire un état des lieux des services rendus et reçus par les baby-boomers dans le cadre des solidarités intergénérationnelles. Un intérêt particulier est porté à l'appréciation que font les baby-boomers des services qu'ils ont rendus aux membres de leur famille et/ou qu'ils ont reçus de leur part.

3.3.1 Les services rendus à la famille

Concrètement, la génération pivot a majoritairement aidé un membre de sa famille (76 % – Tableau 7), surtout les femmes qui ont apporté une aide pour 80 % d’entre elles contre 72 % des hommes. Une proportion plus importante de résidents luxembourgeois (79 %) que de résidents étrangers (71 %) a apporté une telle aide. La distinction en termes de genre se maintient peu importe la nationalité examinée.

Tableau 7 – Proportion de baby-boomers¹ ayant rendu service aux membres de leur famille au cours de la dernière année et proportion de baby-boomers² disposés à venir en aide aux membres de leur famille (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
A AIDÉ UN MEMBRE DE SA FAMILLE¹	75,5	82,9	79,3	67,0	74,6	70,6	72,1	79,8	76,0
... Petits-enfants	8,3	17,1	12,7	12,3	22,3	17,1	9,8	19,0	14,4
... Enfants	33,2	44,8	39,1	43,2	49,9	46,4	37,0	46,7	41,8
... Parents	37,2	38,6	37,9	29,8	30,9	30,4	34,9	35,8	35,1
... Beaux-parents	28,0	19,7	23,8	17,4	18,9	18,1	23,9	19,4	21,7
N’A PAS AIDÉ SA FAMILLE¹	24,5	17,1	20,8	33,0	25,4	29,4	27,9	20,2	24,0
DISPOSITION À AIDER SA FAMILLE EN CAS DE BESOIN²									
... Oui sans aucun doute	64,3	64,1	64,2	57,1	57,8	57,4	61,3	61,5	61,4
... Probablement oui	20,0	12,8	16,9	22,0	20,3	21,3	20,8	15,8	18,7
... Ne sait pas	5,7	8,9	7,1	11,5	10,2	10,9	8,1	9,4	8,7
... Probablement non	2,9	3,1	3,0	1,5	2,7	2,0	2,3	2,9	2,6
... Non sans aucun doute	7,2	11,1	8,9	7,9	9,1	8,4	7,5	10,3	8,7
N ¹	(833)	(856)	(1 689)	(506)	(480)	(986)	(1 338)	(1 337)	(2 675)
N ²	(255)	(195)	(450)	(178)	(133)	(312)	(433)	(328)	(761)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ 1 et 2 : 1) individus âgés de 45 à 64 ans ; 2) individus âgés de 45 à 64 ans n’ayant pas rendu de services aux membres de leur famille.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu’elles ont trait à la nationalité.

Les bénéficiaires de l’aide apportée sont, en premier lieu, les enfants (42 % des baby-boomers ont aidé un enfant), puis les parents (35 %), les beaux-parents (22 %) et enfin les petits-enfants (14 %). Cet ordre des groupes de bénéficiaires est le même quels que soient le genre et la nationalité du baby-boomer, à quelques nuances près. On constate en fait que les hommes luxembourgeois sont plus souvent venus en aide

à un parent qu'à un enfant et que les femmes étrangères ont plus souvent aidé un petit-enfant qu'un beau-parent.

Parmi les membres de la génération pivot ayant déclaré ne pas avoir aidé des membres de leur famille au moment de l'enquête (24 % des baby-boomers), une majorité se dit prête à les aider en cas de besoin (61 %), et ce, chez les hommes comme chez les femmes et chez les Luxembourgeois comme chez les étrangers. Ce résultat montre que le fait de ne pas avoir aidé les membres de sa famille ne signifie pas nécessairement l'absence de solidarité. Il est en effet possible qu'au cours de la période étudiée, la solidarité familiale n'a pas été nécessaire, personne parmi les membres de la famille n'en ayant manifesté le besoin.

L'aide, au-delà de son objet, peut avoir des effets positifs ou négatifs. Par exemple, le fait d'accorder du temps à des membres de sa famille pour, par exemple, faire les courses, s'occuper des papiers et des démarches administratives, peut impliquer une surcharge d'activités pouvant pénaliser la vie professionnelle et personnelle de l'aidant, provoquant un surcroît de fatigue et/ou une réduction des activités professionnelles. L'aide peut également être un acte ambigu, apportant une solution temporaire à une difficulté tout en accroissant l'état de dépendance de la personne aidée. En faisant les courses pour les ascendants afin de leur éviter des déplacements face à des difficultés de mobilité, les parents des baby-boomers peuvent parfois entrer dans un rapport de dépendance (Memmi, 1979) vis-à-vis de leurs enfants. L'exercice de la solidarité intergénérationnelle est donc susceptible d'avoir des effets négatifs, qui, s'ils sont prégnants, posent la question de la viabilité de cette forme de solidarité à plus ou moins long terme.

De manière générale, les baby-boomers venus en aide aux membres de leur famille qualifient de manière très positive leur expérience de solidarité (Tableau 8), se disant non seulement satisfaits de l'aide qu'ils ont apportée (91 %), mais jugeant également que cette aide a eu des effets positifs sur eux (93 %) et sur le bénéficiaire, le rendant notamment plus autonome (81 %). D'une manière plus précise, les baby-boomers ayant aidé des membres de leur famille disent majoritairement n'en avoir retiré que des satisfactions (59 %) ou surtout des satisfactions (32 %). Des propor-

tions similaires disent que les services qu'ils ont rendus à leur famille ont eu des effets positifs sur eux, 62 % les qualifiant de « très positifs » et 31 % « d'assez positifs ». Peu de différences selon le genre et la nationalité apparaissent, si ce n'est que les hommes d'origine étrangère se montrent un peu moins satisfaits que l'ensemble des répondants alors que les femmes d'origine étrangère sont les plus satisfaites. Ces dernières sont également les plus susceptibles de qualifier de « très positifs » les effets que l'aide apportée a eus sur elles. Concernant l'appréciation de l'autonomie du bénéficiaire de l'aide, 47 % des baby-boomers ayant aidé les membres de leur famille ont dit que cela les avait rendus très autonomes et 34 % assez autonomes.

Tableau 8 – Auto-appréciation des services que les baby-boomers ont rendus aux membres de leur famille au cours de la dernière année (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Les services que je rends m'apportent...									
... Que des satisfactions	58,1	58,7	58,4	52,6	68,0	60,5	56,1	62,0	59,2
... Surtout satisfactions	32,6	31,9	32,2	35,1	25,7	30,3	33,5	29,7	31,6
... Satisfactions/insatisf.	8,8	9,4	9,1	11,1	5,9	8,4	9,6	8,2	8,9
... Surtout satisfactions	0,4	0,0	0,2	1,2	0,3	0,7	0,7	0,1	0,4
... Que des insatisfact.	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Les services que je rends rendent les bénéficiaires...									
... Très autonomes	45,8	46,1	46,0	47,6	52,2	50,0	46,5	48,3	47,4
... Assez autonomes	34,9	33,8	34,3	33,7	30,3	32,0	34,5	32,6	33,5
... Auton./dépend.	17,7	17,2	17,5	14,8	14,6	14,7	16,6	16,3	16,5
... Assez dépendants	1,2	2,4	1,8	3,2	2,2	2,7	1,9	2,3	2,1
... Très dépendants	0,4	0,5	0,5	0,7	0,6	0,7	0,5	0,6	0,5
Les services que je rends ont sur moi un effet...									
... Très positif	57,6	61,9	59,9	60,2	69,5	64,9	58,6	64,6	61,7
... Assez positif	35,1	31,2	33,1	30,5	24,6	27,5	33,4	28,9	31,1
... Positif/négatif	6,5	6,6	6,5	7,5	5,8	6,7	6,8	6,3	6,6
... Assez négatif	0,7	0,3	0,5	1,8	0,0	0,9	1,1	0,2	0,7
... Très négatif	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Par rapport aux services que je reçois, je rends...									
... Beaucoup plus	26,5	40,7	34,0	39,1	36,6	37,8	31,1	39,3	35,4
... Un peu plus	22,0	18,9	20,4	19,4	19,8	19,6	21,0	19,2	20,1
... Autant	45,7	37,2	41,2	35,7	42,6	39,2	42,0	39,1	40,5
... Un peu moins	4,7	2,5	3,5	5,1	0,9	3,0	4,8	2,0	3,3
... Beaucoup moins	1,1	0,7	0,9	0,8	0,1	0,5	1,0	0,5	0,7
N	(557)	(623)	(1180)	(323)	(335)	(658)	(880)	(958)	(1838)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant rendu service aux membres de leur famille au cours de la dernière année.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Cette évaluation positive des services offerts va de paire avec le fait de déclarer avoir rendu un peu plus ou beaucoup plus de services que ceux qui ont été reçus (respectivement 20 % et 35 %), tandis que 41 % déclarent se situer dans un rapport de réciprocité effectif (ils ont rendu autant de services qu'ils en ont reçus). Globalement, les femmes de la génération pivot sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à considérer avoir rendu beaucoup plus de services qu'elles n'en ont reçus (39 % contre 31 %), un pic étant atteint chez les femmes luxembourgeoises, qui sont effectivement celles qui ont aidé le plus.

3.3.2 Les services reçus de la part de la famille

Les baby-boomers sont 46 % à faire partie d'un ménage ayant été aidé (Tableau 9), soit une proportion objectivement moins élevée que celle des baby-boomers ayant apporté une aide (76 %) (Tableau 7). Les membres de la génération pivot sont donc, avant tout, des pourvoyeurs d'aide, même s'ils en reçoivent également, ce qui nuance l'impression d'un flux d'aide unidirectionnel partant des baby-boomers vers les ascendants et les descendants.

Les baby-boomers ont d'abord été aidés par un enfant 23 % – Tableau 9), par un parent (20 %), un beau-parent (12 %) et enfin un petit-enfant (4 %).

Au total, ce sont 54 % des baby-boomers qui disent que leur ménage n'a pas été aidé par les membres de leur famille. Les ressortissants étrangers semblent être plus souvent dans cette situation (60 %) que les Luxembourgeois (50 %), un résultat qui peut être lié à l'éloignement géographique des parents et à la capacité moins élevée de ces derniers à réaliser une aide, notamment financière, eu égard au différentiel en termes de revenus entre le Luxembourg et les pays des ressortissants étrangers. Toujours à propos des baby-boomers dont le ménage n'a pas été aidé, il faut toutefois souligner que la majorité sait qu'en cas de besoin, elle pourra compter sur l'aide des membres de sa famille : ils sont 46 % à l'affirmer « sans aucun doute » et 23 % à croire qu'ils seront probablement aidés. Les ressortissants étrangers sont un peu moins nombreux à pouvoir mobiliser une aide familiale en cas de besoin, 24 %

d'entre eux disant qu'ils ne pourraient probablement ou certainement pas obtenir de l'aide contre 18 % des Luxembourgeois.

Tableau 9 – Proportion de baby-boomers¹ dont le ménage a reçu de l'aide de la part des membres de leur famille au cours de la dernière année et proportion de baby-boomers² pouvant compter sur les membres de leur famille en cas de besoin (%)

	Luxembourgeois	Étrangers	Total
MÉNAGE A ÉTÉ AIDÉ PAR FAMILLE¹	50,5	39,7	46,4
... Petits-enfants	4,2	3,4	3,8
... Enfants	24,0	21,0	22,9
... Parents	21,8	16,5	19,8
... Beaux-parents	16,5	10,3	12,9
MÉNAGE N'A PAS ÉTÉ AIDÉ PAR FAMILLE¹	49,5	60,3	53,6
EN CAS DE BESOIN, JE PEUX COMPTER SUR LES MEMBRES DE MA FAMILLE²			
... Oui sans aucun doute	47,7	43,3	45,9
... Probablement oui	22,4	22,8	22,6
... Ne sait pas	12,1	10,3	11,4
... Probablement non	5,6	8,5	6,8
... Non sans aucun doute	12,2	15,1	13,3
N¹	(1 689)	(986)	(2675)
N²	(915)	(619)	(1 534)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ1 et 2 : 1) individus âgés de 45 à 64 ans ; 2) individus âgés de 45 à 64 ans dont le ménage n'a pas reçu de services de la part des membres de leur famille au cours de la dernière année.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon la nationalité du répondant sont marquées en caractère gras dans les colonnes « Luxembourgeois » et « Étranger ». La distinction par genre n'est pas réalisée car la question a été posée pour l'ensemble du ménage.

Une majorité de baby-boomers déclare que le fait que leur ménage reçoive de l'aide de la part des membres de leur famille leur plaît beaucoup ou assez (respectivement 72 % et 21 % – Tableau 10), quelle que soit la nationalité. Entre autre, ce niveau de satisfaction élevé peut être relié au fait que cette aide rend le ménage très ou assez autonome (respectivement 49 % et 26 %) et qu'elle est perçue, par son prestataire, comme ayant un effet très ou assez positif (respectivement 62 % et 26 %). Par ailleurs, une majorité des ménages de la génération pivot (53 %) se sent dans un rapport de réciprocité, cette proportion étant supérieure à celle exprimée pour la question posée à propos des services rendus (*réf.* Tableau 8). Cet écart souligne la perception différentielle de l'aide, selon qu'elle est offerte ou reçue.

Tableau 10 – Auto-appréciation des services que les ménages des baby-boomers ont reçus de la part des membres de leur famille (%)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Le fait de recevoir de l'aide me...									
... Plaît beaucoup	73,6	71,8	72,7	71,7	71,7	71,7	73,0	71,8	72,3
... Plaît assez	19,9	21,8	20,9	20,0	19,6	19,8	20,0	21,1	20,6
... Plaît/déplaît	6,5	5,8	6,1	6,7	8,6	7,7	6,6	6,7	6,6
... Déplaît assez	0,0	0,6	0,3	1,6	0,1	0,8	0,5	0,4	0,5
... Déplaît beaucoup	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Les services que mon ménage reçoit nous rendent...									
... Très autonomes	51,3	47,7	49,5	44,0	52,2	48,0	48,9	49,1	49,0
... Assez autonomes	24,5	23,4	23,9	33,2	27,1	30,2	27,4	24,5	25,9
... Auton./dépend.	23,0	25,9	24,5	21,5	20,7	21,1	22,5	24,3	23,4
... Assez dépendants	1,3	3,0	2,1	1,3	0,1	0,7	1,3	2,1	1,7
... Très dépendants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Les services que mon ménage reçoit ont sur nous des effets...									
... Très positif	64,3	63,2	63,7	55,2	61,4	58,3	61,3	62,6	62,0
... Assez positif	27,3	24,6	25,9	29,1	25,3	25,3	27,9	24,8	26,3
... Positif/négatif	8,4	11,7	10,1	10,6	9,5	9,5	9,1	11,0	10,1
... Assez négatif	0,0	0,6	0,3	4,9	3,7	4,3	1,6	1,6	1,6
... Très négatif	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Par rapport aux services qu'il rend, notre ménage reçoit...									
... Beaucoup plus	5,7	3,4	4,5	5,6	5,7	5,7	5,7	4,1	4,9
... Un peu plus	6,0	4,8	5,4	10,5	9,8	10,1	7,5	6,3	6,9
... Autant	56,2	50,9	53,4	51,7	55,2	53,4	54,7	52,2	53,4
... Un peu moins	17,8	21,4	19,6	20,7	11,9	16,4	18,8	18,4	18,6
... Beaucoup moins	14,4	19,6	17,1	11,5	17,4	14,5	13,4	18,9	16,2
N	(375)	(397)	(772)	(185)	(184)	(369)	(560)	(581)	(1 141)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant reçu de l'aide de la part des membres de leur famille au cours de la dernière année.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

3.4 Conclusion

Les baby-boomers s'inscrivent dans des structures familiales multi-générationnelles et multilocales où ils occupent une position centrale de pivot. Une proportion non négligeable de baby-boomers a toujours des parents en vie, dont les besoins sont susceptibles de s'ajouter à ceux de leurs enfants, souvent encore à leur charge. Si leurs parents ne vivent généralement pas sous le toit des baby-boomers, il

n'empêche qu'une aide puisse leur être apportée. De fait, si les parents des baby-boomers vivent généralement de manière autonome, ils sont susceptibles d'avoir besoin d'un certain soutien familial, une proportion relativement importante d'entre eux connaissant des problèmes de santé ou de handicap. À cet égard, on peut croire que le maintien d'une personne âgée à son domicile est conditionné, au moins en partie, par l'entourage familial proche. À l'égard des membres de la famille, on observe, d'ailleurs, un certain sentiment d'obligation de cette génération qui se dit prête à leur venir en aide en cas de besoin, une aide qui semble généralement se faire dans une logique de gratuité et d'inconditionnalité. Notons toutefois que les baby-boomers ne sont pas les seuls à pouvoir venir en aide à leurs parents, ceux-ci pouvant également être soutenus par le(la) conjoint(e) ainsi que par les membres de la fratrie des baby-boomers.

On constate néanmoins que les baby-boomers sont nombreux à être venus en aide aux membres de leur famille au cours de la dernière année, ce qui nuance fortement l'image « d'égoïsme » qui leur est souvent attribuée. Pour autant, les baby-boomers ne sont pas uniquement des donateurs, puisqu'ils reçoivent également du soutien de la part des membres de leur famille, et essentiellement de leurs enfants.

De manière générale, l'aide apportée et/ou reçue est évaluée positivement, les baby-boomers qui sont venus en aide aux membres de leur famille et/ou qui ont reçu de l'aide de leur part se disant non seulement satisfaits de l'aide, mais disant également qu'elle avait eu des effets positifs sur eux-mêmes et qu'elle avait contribué à accroître l'autonomie du bénéficiaire.

4 Les relations avec les parents et les beaux-parents

L'objectif de cette section est d'approfondir la question des relations avec les ascendants qui ne vivent pas dans le même ménage. Les baby-boomers ayant peu de chances d'avoir un grand-parent survivant, nous n'étudions que les relations avec les parents et les beaux-parents. Il s'agit de savoir dans quelle mesure les baby-boomers habitent loin de leurs parents et beaux-parents (solidarité structurelle), de qualifier les contacts qu'ils ont avec eux (solidarité associative), de mesurer la fréquence et l'intensité des services qu'ils leur rendent ou qu'ils reçoivent d'eux (solidarité fonctionnelle) et, enfin, d'apprécier la qualité des relations intergénérationnelles qu'ils entretiennent avec eux, en examinant, notamment, les niveaux de solidarité affective et consensuelle et en tentant d'appréhender les niveaux d'harmonie, de conflit et d'ambivalence qui caractérisent ces relations.

4.1 La solidarité structurelle

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les baby-boomers étaient relativement nombreux à avoir des parents ou des beaux-parents vivant à l'extérieur du ménage, de manière autonome ou non. Il s'agit maintenant de savoir dans quelle mesure ceux-ci vivent à proximité de leur ménage, la solidarité familiale étant, de l'avis de plusieurs observateurs, fonction de la proximité géographique. Les solidarités familiales étant parfois contraintes et pouvant conduire à des relations conflictuelles, cette section examine également le niveau de satisfaction des baby-boomers à l'égard de la distance géographique qui les sépare de leurs parents et/ou de leurs beaux-parents.

4.1.1 La proximité géographique avec les parents

Parmi l'ensemble des baby-boomers ayant un parent vivant à l'extérieur du ménage, une faible majorité a un parent vivant au Luxembourg, 59 % ayant leur père et 63 % ayant leur mère (Tableau 11). Sans surprise, ce sont les Luxembourgeois qui sont les plus susceptibles d'avoir un parent au Luxembourg, 91 % d'entre eux y ayant leur père et/ou leur mère. Dans la majorité des cas, le parent réside à proximité du domicile, 62 % des baby-boomers luxembourgeois résidant à moins de 15 km de leur

père et une proportion quasi identique résidant à proximité de leur mère (60 %). Les ressortissants étrangers sont nettement moins nombreux à avoir un parent au Luxembourg, moins de 10 % d'entre eux y ayant leur père et seulement 13 % y ayant leur mère. Le plus souvent, le parent du ressortissant étranger vit à l'étranger, généralement à plus de 100 km (82 % des pères et 80 % des mères). Bien que peu nombreux, les baby-boomers étrangers ayant un parent au Luxembourg semblent avoir tendance à vivre plus près de lui que ne le font leurs homologues luxembourgeois, plus de 85 % d'entre eux vivant à moins de 15 km du domicile de leur parent, contre moins de 70 % dans le cas des Luxembourgeois.

Peu importe leur nationalité, les hommes ont tendance à vivre un peu plus près de leurs parents que ne le font les femmes¹⁶. Les hommes sont notamment plus nombreux que les femmes à vivre à moins de 15 km de leur père et/ou de leur mère. En revanche, ils sont un peu moins susceptibles d'avoir un parent vivant à l'étranger. Ce résultat semble confirmer l'idée selon laquelle les femmes adoptent plus souvent la région ou le pays de leur mari que l'inverse.

Tableau 11– Répartition des individus selon le lieu de résidence du père et de la mère par genre et par nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
- Même pays, - 15 km	66,6	56,9	61,7	10,0	5,4	8,1	41,7	39,4	40,6
- Même pays, + 15 km	27,1	31,8	29,5	0,0	1,2	0,5	15,2	21,4	18,1
- Étranger, - 100 km	0,6	1,3	1,0	10,7	7,1	9,2	5,1	3,3	4,2
- Étranger, + 100 km	5,8	10,0	7,9	79,3	86,3	82,2	38,1	35,9	37,1
N	(192)	(199)	(391)	(151)	(102)	(253)	(343)	(301)	(644)
MÈRE									
- Même pays, - 15 km	62,0	57,3	59,6	12,4	9,9	11,1	43,8	39,9	41,8
- Même pays, + 15 km	30,0	33,4	31,8	1,5	2,0	1,8	19,6	21,9	20,7
- Étranger, - 100 km	0,8	3,2	2,0	8,0	6,9	7,4	3,4	4,5	4,0
- Étranger, + 100 km	7,2	6,1	6,6	78,2	81,3	79,7	33,3	33,7	33,5
N	(405)	(422)	(827)	(235)	(245)	(480)	(640)	(667)	(1 307)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

¹⁶ Ce résultat s'observe surtout chez les Luxembourgeois mais possiblement aussi chez les ressortissants étrangers, bien que les différences ne soient pas significatives (petit échantillon).

Les baby-boomers se montrent généralement satisfaits de la distance qui sépare leur résidence de celle(s) de leurs parents, 77 % d'entre eux étant satisfaits de celle qui les sépare de leur père et 72 % de celle qui les sépare de leur mère (Tableau 12). Ce sont les Luxembourgeois qui se montrent les plus satisfaits, 84 à 88 % d'entre eux étant satisfaits de la distance qui les sépare de leur père et/ou de leur mère contre 50 à 60 % seulement chez les ressortissants étrangers. Ce résultat doit être mis en parallèle avec l'importante distance qui sépare les ressortissants étrangers de leurs parents, une distance qui est jugée trop grande dans plus de 40 % des cas. Très peu d'individus (luxembourgeois ou étrangers) indiquent vouloir vivre plus loin de leurs parents (± 2 %), ce qui semble témoigner du caractère peu conflictuel des relations que les baby-boomers entretiennent avec leurs parents. Concernant ce dernier résultat, il faut toutefois souligner la possibilité qu'un conflit ait déjà conduit le baby-boomer à s'éloigner de ses parents, une éventualité que nos données ne nous permettent pas de valider.

Tableau 12 – Satisfaction à l'égard de la distance du lieu de résidence du père et/ou de la mère par genre et par nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
- Satisfait	94,4	81,6	87,8	63,2	56,1	60,3	80,8	72,9	77,0
- Voudrait plus près	5,7	15,5	10,7	36,3	43,7	39,3	19,0	25,2	21,9
- Voudrait plus loin	0,0	3,0	1,5	0,5	0,2	0,4	0,2	2,0	1,1
N	(192)	(199)	(391)	(151)	(102)	(253)	(343)	(301)	(644)
MÈRE									
- Satisfait	87,3	81,0	84,1	55,0	46,0	50,4	75,4	68,1	71,7
- Voudrait plus près	10,4	17,1	13,8	43,6	51,5	47,6	22,7	29,7	26,3
- Voudrait plus loin	2,3	2,0	2,1	1,4	2,6	2,0	1,9	2,2	2,1
N	(405)	(422)	(827)	(235)	(245)	(480)	(640)	(667)	(1 307)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Peu importe leur nationalité, et comparativement aux hommes, les femmes se disent un peu moins satisfaites de la distance qui les sépare de leurs parents et souhaiteraient davantage que ceux-ci vivent plus près, 25 % d'entre elles souhaitant vivre plus près de leur père (contre 19 % des hommes) et 30 % souhaitant vivre plus près de leur mère (contre 23 % des hommes). Par ailleurs, chez les hommes comme chez

les femmes, les baby-boomers semblent un peu moins satisfaits de la distance qui les sépare de leur mère que de celle qui les sépare de leur père. En fait, ce sont 26 % des baby-boomers qui souhaiteraient vivre plus près de leur mère, contre 22 % dans le cas du père. Compte tenu du fait que les baby-boomers ne vivent pas plus près de leur père que de leur mère, il est possible que ces différences s'expliquent par des sentiments plus forts à l'égard l'égard de la mère ainsi que par les conditions de vie des femmes âgées, plus susceptibles d'être veuves et de vivre seules.

4.1.2 La proximité géographique avec les beaux-parents

La répartition des baby-boomers selon le lieu de résidence des beaux-parents est assez similaire à celle observée selon le lieu de résidence des parents : plus de la moitié des individus (56 % dans le cas du beau-père et 61 % dans le cas de la belle-mère) ont des beaux-parents qui résident au Luxembourg (Tableau 13). C'est plus souvent le cas des baby-boomers luxembourgeois, lesquels déclarent plus de trois fois sur quatre avoir leur beau-père (79 %) et/ou leur belle-mère (84 %) au Luxembourg. Les baby-boomers étrangers sont nettement moins nombreux à avoir un beau-parent au Luxembourg, seulement 17 % d'entre eux ayant leur beau-père et 20 % leur belle-mère.

Tableau 13 – Répartition des individus selon le lieu de résidence du beau-père et de la belle-mère par genre et par nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
BEAU-PÈRE									
- Même pays, - 15 km	46,5	57,3	50,7	10,6	19,5	13,9	32,9	43,6	37,0
- Même pays, + 15 km	27,9	27,6	27,8	4,3	1,2	3,1	18,9	18,0	18,6
- Étranger, - 100 km	1,0	0,6	0,8	7,4	9,1	8,0	3,4	3,6	3,5
- Étranger, + 100 km	24,6	14,6	20,7	77,7	70,2	74,9	44,8	34,7	41,0
N	(237)	(152)	(390)	(146)	(86)	(233)	(384)	(239)	(622)
BELLE-MÈRE									
- Même pays, - 15 km	50,8	56,8	53,2	12,6	18,7	15,1	37,2	43,3	39,7
- Même pays, + 15 km	29,7	31,1	30,3	5,8	3,9	5,0	21,2	21,5	21,3
- Étranger, - 100 km	2,5	2,3	2,4	2,4	1,8	2,2	2,5	2,1	2,3
- Étranger, + 100 km	17,0	9,9	14,1	79,2	75,6	77,7	39,2	33,1	36,7
N	(423)	(297)	(719)	(235)	(162)	(397)	(657)	(459)	(1 116)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le beau-père / la belle-mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

En ce qui concerne le genre, l'analyse du lieu de résidence des beaux-parents confirme l'observation faite précédemment à l'effet que les femmes adoptent plus souvent le pays ou la région du conjoint que ne le font les hommes. De fait, on observe que, de manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre près de leurs beaux-parents, 44 % d'entre elles vivant à moins de 15 km de leur beau-père (contre 33 % des hommes) et 43 % à moins de 15 km de leur belle-mère (contre 37 % des hommes).

Tableau 14 – Satisfaction à l'égard de la distance du lieu de résidence du beau-père et/ou de la belle-mère par genre et par nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total			
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	
BEAU-PÈRE										
- Satisfait	88,9	89,0	89,0	71,5	52,1	64,3	82,4	75,6	79,8	
- Voudrait plus près	9,0	9,3	9,1	27,4	47,1	34,7	15,9	23,1	18,6	
- Voudrait plus loin	2,1	1,6	1,9	1,1	0,8	1,0	1,7	1,3	1,6	
	N	(237)	(152)	(390)	(146)	(86)	(233)	(384)	(239)	(622)
BELLE-MÈRE										
- Satisfait	86,0	87,6	86,6	72,3	60,6	67,5	81,1	77,9	79,8	
- Voudrait plus près	10,7	8,5	9,8	25,0	38,2	30,3	15,7	19,2	17,1	
- Voudrait plus loin	3,4	3,9	3,6	2,8	1,2	2,2	3,2	3,0	3,1	
	N	(423)	(297)	(719)	(235)	(162)	(397)	(657)	(459)	(1 116)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le beau-père / la belle-mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Comme pour les parents, les baby-boomers se montrent généralement satisfaits de la distance qui les sépare de leurs beaux-parents (Tableau 14). Encore une fois, le niveau de satisfaction augmente avec le niveau de proximité géographique et ce sont les Luxembourgeois qui se montrent les plus satisfaits (87-89 %). Cela dit, chez les Luxembourgeois comme chez les ressortissants étrangers, l'insatisfaction se manifeste essentiellement à propos de la distance jugée trop grande, très peu d'individus (± 3 %) souhaitant que leurs beaux-parents vivent plus loin de leur domicile. En fait, chez les Luxembourgeois, ce sont près de 10 % des baby-boomers qui souhaiteraient que leurs beaux-parents vivent plus près alors que chez les ressortissants étrangers, ce sont plus de 30 % qui le souhaiteraient, les femmes (47 % pour le beau-père et 38 % pour la belle-mère) plus que les hommes (27 % pour le beau-père et 25 % pour la

belle-mère). Règle générale, on se montre aussi satisfait de la distance de résidence du beau-père que de celle de la belle-mère, sauf chez les femmes d'origine étrangère, qui semblent être plus insatisfaites du lieu de résidence du beau-père (48 %) que de celui de la belle-mère (40 %).

4.2 La solidarité associative

Dans quelle mesure la distance géographique constitue-t-elle un frein à l'exercice de la solidarité familiale ? La présente section tente de répondre à cette question en examinant la fréquence des contacts que les baby-boomers ont avec leurs parents et leurs beaux-parents suivant la distance qui sépare leur domicile de celui de leurs parents ou beaux-parents. Elle examine également les principaux moyens par lesquels s'effectuent les contacts et tente de mesurer le niveau de satisfaction des répondants à l'égard de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs parents et leurs beaux-parents.

4.2.1 Les contacts avec les parents

De manière générale, les contacts avec la mère sont plus fréquents que ceux avec le père, 30 % des baby-boomers ayant eu un contact quasi quotidien avec leur mère contre 21 % lorsqu'il s'agit du père (Tableau 15). Cela s'observe chez les hommes comme chez les femmes, et ce, peu importe le lieu de résidence des parents.

Si les contacts avec le père et la mère sont relativement fréquents chez les baby-boomers, ils semblent néanmoins être contraints par l'éloignement géographique. Aussi, ils sont nettement plus fréquents lorsque le parent vit au Luxembourg que lorsqu'il vit à l'étranger, 84 % des baby-boomers ayant eu un contact au moins hebdomadaire avec leur père et/ou leur mère dans le premier cas, contre 57 % (mère) et 47 % (père) dans le second cas. Peu importe le lieu de résidence des parents, mais à plus forte raison lorsqu'ils vivent au Luxembourg, les femmes ont des contacts plus fréquents avec leurs parents que les hommes. Chez les baby-boomers ayant un parent au Luxembourg, par exemple, 48 % des femmes disent avoir un contact quasi quotidien avec leur mère (contre 34 % des hommes) et 40 % avec leur père (contre 28 %

des hommes). Ces différences s’observent également chez les ressortissants étrangers, mais beaucoup moins fortement lorsqu’il s’agit du contact avec le père.

Tableau 15 – Fréquence des contacts avec le père et/ou la mère et moyens utilisés selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
Fréquence									
Tous les jours	28,2	39,9	33,8	1,5	6,4	3,7	16,7	26,8	21,4
Une fois/semaine	54,6	45,3	50,1	43,8	43,4	43,6	49,9	44,6	47,4
Une fois/mois	11,6	10,2	10,9	33,8	27,1	30,8	21,2	16,8	19,1
Moins une fois/mois	4,7	1,9	3,3	18,8	22,0	20,2	10,8	9,8	10,3
Jamais	1,0	2,7	1,8	2,2	1,1	1,7	1,5	2,1	1,8
Moyen plus fréquent									
Visite	66,2	62,7	64,5	12,1	17,9	14,6	43,0	45,0	43,9
Téléphone	33,8	37,3	35,5	87,7	74,6	81,9	56,9	52,0	54,6
Autre	0,0	0,0	0,0	0,3	7,6	3,5	0,1	3,0	1,5
N	(195)	(183)	(378)	(148)	(117)	(265)	(343)	(300)	(643)
MÈRE									
Fréquence									
Tous les jours	33,8	48,3	41,1	4,5	18,0	11,5	23,1	36,7	30,0
Une fois/semaine	45,4	39,8	42,6	46,3	44,7	45,5	45,7	41,7	43,6
Une fois/mois	12,9	6,6	9,7	28,2	23,2	25,6	18,5	13,0	15,7
Moins une fois/mois	4,0	2,4	3,2	19,9	11,2	15,3	9,8	5,7	7,7
Jamais	3,9	3,0	3,5	1,1	3,0	2,1	2,9	3,0	3,0
Moyen plus fréquent									
Visite	67,7	55,1	61,3	15,7	18,8	17,3	48,3	41,2	44,7
Téléphone	31,4	43,9	37,7	83,6	78,4	80,9	50,9	57,1	54,0
Autre	0,9	1,0	1,0	0,7	2,9	1,8	0,9	1,7	1,3
N	(405)	(412)	(817)	(234)	(255)	(489)	(639)	(667)	(1 036)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l’étranger » lorsqu’elles ont trait au lieu de résidence des parents.

Les moyens de contact privilégiés varient en fonction de la distance géographique. Le contact prend davantage la forme de la visite (61-65 %) lorsque le parent vit au Luxembourg et celui du téléphone (81-82 %) lorsqu’il vit à l’étranger. Peu importe le lieu de résidence des parents, très peu d’individus font des autres moyens de communication (Internet, SMS, courrier postal, etc.) leur principal mode de communication. En ce qui concerne le genre, on constate que les femmes utilisent un peu plus le téléphone que ne le font les hommes lorsque le parent vit au Luxembourg (en particulier dans le cas de la mère), alors que l’inverse semble s’observer lorsqu’il vit

à l'étranger (en particulier dans le cas du père). Dans le premier cas, la différence pourrait s'expliquer par la fréquence plus élevée des contacts que les femmes entretiennent avec leurs parents vivant au Luxembourg ; dans le second, elle pourrait s'expliquer par un usage plus grand des autres modes de communication.

Les baby-boomers se disent généralement satisfaits de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs parents (Tableau 16). Ce sont les personnes dont les parents vivent à l'étranger qui sont les moins satisfaites, celles-ci étant particulièrement nombreuses ($\pm 40\%$) à souhaiter avoir des contacts plus fréquents. Encore une fois, ce résultat doit être mis en lien avec l'intensité des contacts, moins fréquents lorsque le parent vit à l'étranger.

Tableau 16 – Satisfaction à l'égard de la fréquence des contacts avec le père et/ou la mère selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
Satisfait	88,8	89,5	89,1	55,0	60,5	57,4	74,1	78,1	76,0
Voudrait plus fréquents	9,9	8,9	9,4	41,0	37,9	39,6	23,3	20,3	21,9
Voudrait moins fréquents	0,4	0,9	0,7	3,1	1,5	2,4	1,6	1,2	1,4
Ne sait pas	0,9	0,6	0,8	0,9	0,0	0,5	0,9	0,4	0,7
N	(195)	(183)	(378)	(148)	(117)	(265)	(343)	(300)	(643)
MÈRE									
Satisfait	88,7	89,7	89,2	52,8	50,0	51,4	75,6	74,4	75,0
Voudrait plus fréquents	7,7	8,9	8,3	43,6	42,5	43,0	20,8	21,8	21,3
Voudrait moins fréquents	1,7	1,1	1,4	2,1	5,8	4,0	1,8	2,9	2,4
Ne sait pas	1,9	0,3	1,1	1,6	1,7	1,6	2,2	0,8	1,3
N	(405)	(412)	(817)	(234)	(255)	(489)	(639)	(667)	(1 036)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des parents.

On se dit globalement aussi satisfait de la fréquence des contacts avec le père que de ceux avec la mère, sauf chez les femmes dont les parents vivent à l'étranger où l'on observe une plus grande satisfaction à l'égard de la fréquence des contacts avec le père (61 %) qu'à l'égard des contacts avec la mère (50 %). Si cette plus gran-

de insatisfaction traduit généralement un désir d'avoir des contacts plus fréquents avec la mère (43 %), il apparaît que dans quelques cas, elle traduit une certaine forme de conflictualité, 6 % des femmes étrangères souhaitant des contacts moins fréquents avec leur mère.

4.2.2 Les contacts avec les beaux-parents

Bien qu'assez fréquents, les contacts que les baby-boomers ont avec leurs beaux-parents sont moins fréquents que ceux qu'ils ont avec leurs parents. En fait, alors que près de sept baby-boomers sur dix déclarent avoir des contacts au moins hebdomadaires avec leurs parents (Tableau 15), seulement quatre sur dix déclarent en avoir autant avec leurs beaux-parents (Tableau 17). Encore une fois, d'importantes différences apparaissent selon le lieu de résidence des beaux-parents, la proximité géographique favorisant, non seulement, les contacts plus fréquents, mais également ceux en face à face. C'est ainsi que 50 % des baby-boomers ayant leurs beaux-parents au Luxembourg ont eu un contact au moins hebdomadaire avec eux (contre 25 % des baby-boomers n'en ayant pas) et que pour plus de 70 % d'entre eux, le principal moyen de contact a été la visite (contre ± 30 % des baby-boomers n'en ayant pas).

Encore une fois, des différences importantes apparaissent selon le genre quant à la fréquence des contacts avec les beaux-parents (Tableau 17). Peu importe le lieu de résidence des beaux-parents, on constate que les femmes ont des contacts plus fréquents avec eux que les hommes. Cela apparaît de manière particulièrement nette chez les baby-boomers ayant un beau-père à l'étranger, où 37 % des femmes ont un contact hebdomadaire avec lui, contre 18 % seulement dans le cas des hommes. Le moyen de contact privilégié varie lui aussi selon le genre, les femmes utilisant plus souvent le téléphone que ne le font les hommes, et ce, peu importe le lieu de résidence des beaux-parents.

Peu de différences de fréquence apparaissent par ailleurs selon que la personne concernée soit le beau-père ou la belle-mère, les baby-boomers semblant avoir des contacts aussi fréquents avec l'un qu'avec l'autre. La seule exception s'observe chez

les femmes étrangères, lesquelles semblent avoir des contacts sensiblement plus fréquents avec leur beau-père qu'avec leur belle-mère.

Tableau 17 – Fréquence des contacts avec le beau-père et/ou la belle-mère et moyens utilisés selon le genre et le lieu de résidence des beaux-parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
BEAU-PÈRE									
Fréquence									
Tous les jours	11,9	15,0	13,1	3,1	1,3	2,5	7,7	9,5	8,4
Une fois/semaine	34,3	38,9	36,2	15,3	35,9	22,1	25,2	37,7	29,9
Une fois/mois	33,0	26,7	30,4	32,0	37,8	33,9	32,5	31,1	32,0
Moins une fois/mois	15,8	16,4	16,0	39,7	22,4	34,0	27,3	18,8	24,1
Jamais	5,0	3,1	4,2	10,0	2,6	7,5	7,4	2,9	5,7
Moyen plus fréquent									
Visite	75,6	62,6	70,3	36,0	25,3	32,1	57,6	47,7	53,7
Téléphone	23,5	37,4	29,3	59,5	73,2	64,5	39,9	51,7	44,5
Autre	0,9	0,0	0,5	4,5	1,5	3,4	2,5	0,6	1,8
N	(197)	(135)	(332)	(181)	(89)	(270)	(377)	(224)	(602)
BELLE-MÈRE									
Fréquence									
Tous les jours	12,5	15,5	13,8	4,2	2,0	3,4	9,0	10,8	9,8
Une fois/semaine	38,2	40,1	39,0	20,2	26,3	22,4	30,7	35,3	32,5
Une fois/mois	32,0	24,1	28,6	39,4	36,0	38,2	35,1	28,3	32,3
Moins une fois/mois	10,7	14,3	12,2	29,7	32,1	30,5	18,6	20,5	19,3
Jamais	6,7	6,0	6,4	6,6	3,7	5,5	6,7	5,2	6,1
Moyen plus fréquent									
Visite	80,7	64,5	73,6	31,6	24,9	29,1	60,4	50,5	56,4
Téléphone	18,2	31,5	24,0	65,5	74,2	68,7	37,7	46,6	41,3
Autre	1,1	4,1	2,4	3,0	0,9	2,2	1,9	2,9	2,3
N	(405)	(412)	(817)	(234)	(255)	(489)	(639)	(667)	(1 036)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le beau-père / la belle-mère réside hors du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des beaux-parents.

En règle générale, la fréquence des contacts que les baby-boomers ont avec leurs beaux-parents semble les satisfaire, les hommes (85-86 %) plus que les femmes (77-78 %) et les personnes ayant leurs beaux-parents au Luxembourg (92 %) plus que celles n'en ayant pas (67-71 %) (Tableau 18). Compte tenu de la fréquence relativement importante des contacts avec les beaux-parents (hebdomadaire pour au moins la moitié des personnes ayant un beau-parent au Luxembourg), ce résultat tend à invalider l'image stéréotypée selon laquelle les beaux-parents sont souvent jugés

envahissants, moins de 5 % des baby-boomers souhaitant réduire la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux. En fait, lorsque celle-ci est jugée insatisfaisante, c'est essentiellement parce que les contacts sont jugés trop peu fréquents, un sentiment vécu plus souvent par les baby-boomers dont le beau-parent vit à l'étranger (27 %) que par les autres baby-boomers (4-5 %).

Tableau 18 – Satisfaction à l'égard de la fréquence des contacts avec le beau-père et/ou la belle-mère selon le genre et le lieu de résidence des beaux-parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
BEAU-PÈRE									
Satisfait	95,8	87,3	92,3	75,0	61,3	70,5	85,8	77,0	82,5
Voudrait plus fréquents	2,4	8,8	5,0	22,6	35,5	26,9	12,1	19,4	14,8
Voudrait moins fréquents	1,8	0,5	1,3	0,0	1,0	0,3	0,9	0,7	0,8
Ne sait pas	0,0	3,5	1,4	2,4	2,2	2,3	1,2	3,0	1,8
N	(197)	(135)	(332)	(181)	(89)	(270)	(377)	(224)	(602)
BELLE-MÈRE									
Satisfait	92,4	90,3	91,5	73,5	55,8	66,9	84,7	78,2	82,0
Voudrait plus fréquents	2,7	5,7	4,0	21,5	35,1	26,5	10,4	16,0	12,7
Voudrait moins fréquents	3,9	1,5	2,8	4,3	4,5	4,4	4,1	2,5	3,4
Ne sait pas	1,0	2,5	1,7	0,8	4,7	2,2	0,9	3,2	1,9
N	(373)	(282)	(655)	(260)	(152)	(412)	(633)	(434)	(1067)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le beau-père / la belle-mère réside hors du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des beaux-parents.

4.3 La solidarité fonctionnelle

Qu'en est-il maintenant de la fréquence et de l'intensité de l'aide que les baby-boomers offrent à leurs parents et à leurs beaux-parents et/ou reçoivent de leur part ? L'éloignement géographique a-t-il pour conséquence de réduire la probabilité et l'intensité de l'aide ? Dans quelle mesure l'aide prend-elle des formes différentes selon que les parents et/ou les beaux-parents résident à l'étranger ? Et qu'en est-il des différences de genre qui caractérisent bien souvent les relations intergénérationnelles ?

4.3.1 L'aide fournie aux parents

Parmi l'ensemble des baby-boomers ayant un parent survivant, deux personnes sur trois lui ont rendu service au moins une fois dans l'année ayant précédé l'enquête (Tableau 19). Les principales formes de soutien étaient le soutien moral (54 %), l'aide pour les courses, l'accompagnement et le transport de personnes (34 %), l'aide pour les soins de santé (34 %), les papiers et les démarches administratives (27 %), les travaux domestiques (25 %) ainsi que les travaux manuels (18 %). Peu de baby-boomers (7 %) ont offert un soutien financier à leurs parents, ce qui reflète la sécurité et l'autonomie financière des personnes âgées tant au Luxembourg, que dans la plupart des pays européens d'où proviennent la grande majorité des ressortissants étrangers¹⁷. Pour toutes les formes d'aide, la proportion d'individus ayant régulièrement aidé leurs parents est toutefois inférieure, représentant entre le tiers et la moitié de l'ensemble des personnes ayant aidé leurs parents au moins une fois.

Ces résultats généraux cachent d'importantes différences selon le lieu de résidence des parents. Non seulement, nous constatons que les baby-boomers, dont les parents vivent à l'étranger, sont moins nombreux à venir en aide à leurs parents que les baby-boomers, dont les parents vivent au Luxembourg (56 % contre 73 %), mais lorsqu'ils le font, ils le font moins régulièrement. Les formes de soutien varient, elles aussi, selon le lieu de résidence des parents. En fait, si toutes les formes d'aide s'observent chez les baby-boomers n'ayant pas de parents au Luxembourg – ce qui témoigne du fait que la solidarité intergénérationnelle en face à face n'est pas incompatible avec l'éloignement géographique – celles qui ne nécessitent pas un contact direct de personne à personne (soutien moral, soutien financier, *etc.*) apparaissent sur-représentées.

¹⁷ Cela est toutefois moins vrai pour les ressortissants portugais, où le niveau de vie des personnes âgées est non seulement plus faible, mais où les obligations des enfants adultes dans la prise en charge de leurs parents âgés sont particulièrement prégnantes (Fleury, 2010b).

Tableau 19 – Proportion d'individus ayant rendu service à leurs parents selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			A l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Est-venu en aide au moins une fois	71,9	73,7	72,8	53,0	58,4	55,6	64,6	67,9	66,2
... soins de santé	35,8	51,6	43,6	18,9	20,3	19,6	29,3	39,7	34,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>16,5</i>	<i>25,9</i>	<i>21,1</i>	7,3	8,8	<i>8,0</i>	<i>12,9</i>	<i>19,4</i>	<i>16,1</i>
... travaux domestiques	28,0	36,6	32,3	11,6	17,2	14,3	21,6	29,2	25,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>7,3</i>	<i>16,2</i>	<i>11,7</i>	3,4	4,9	<i>4,1</i>	<i>5,7</i>	<i>11,9</i>	8,8
... travaux manuels	29,0	13,8	21,5	14,4	11,2	12,8	23,3	12,8	18,2
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>8,7</i>	<i>5,8</i>	<i>7,3</i>	2,9	2,7	<i>2,8</i>	<i>6,5</i>	<i>4,6</i>	<i>5,5</i>
... courses, accompagnement	37,0	52,3	44,6	16,4	20,1	18,2	29,0	40,0	34,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>11,9</i>	<i>27,3</i>	<i>19,5</i>	3,8	4,9	<i>4,4</i>	<i>8,8</i>	<i>18,8</i>	<i>13,7</i>
... soutien financier	2,9	4,9	3,9	11,8	14,4	13,1	6,4	8,5	7,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>1,3</i>	<i>1,7</i>	<i>1,5</i>	6,0	4,4	<i>5,3</i>	<i>3,1</i>	<i>2,8</i>	<i>2,9</i>
... papiers, démarches	36,0	38,7	37,3	13,8	9,1	11,5	27,4	27,4	27,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>14,6</i>	<i>16,3</i>	<i>15,4</i>	3,6	2,0	<i>2,8</i>	<i>10,3</i>	<i>10,8</i>	<i>10,6</i>
... soutien moral	55,2	60,0	57,6	46,2	48,9	47,5	51,7	55,7	53,7
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>22,6</i>	<i>29,8</i>	<i>26,2</i>	<i>15,9</i>	<i>19,5</i>	<i>17,7</i>	<i>20,0</i>	<i>25,9</i>	<i>22,9</i>
... soutien informatique	4,4	4,6	4,5	3,2	4,2	3,7	3,9	4,5	4,2
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>2,2</i>	<i>0,7</i>	<i>1,5</i>	<i>0,1</i>	<i>1,3</i>	<i>0,7</i>	<i>1,4</i>	<i>1,0</i>	<i>1,2</i>
... autres types de services	9,6	12,4	11,0	5,3	6,0	5,7	8,0	10,0	8,9
N'est pas venu en aide	28,1	26,3	27,2	47,0	41,6	44,4	35,4	32,1	33,8
N	(451)	(441)	(892)	(286)	(272)	(558)	(737)	(714)	(1451)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des parents.

D'importantes différences apparaissent également selon le genre. Concrètement, si la probabilité de venir en aide à ses parents au moins une fois dans l'année est à peu près la même chez les hommes que chez les femmes, le type d'aide et son intensité varient substantiellement selon le genre, en particulier lorsque les parents vivent au Luxembourg. On constate ainsi que, comparativement aux hommes, les femmes ayant un parent au Luxembourg sont plus susceptibles de lui venir en aide pour les soins de santé (52 % contre 36 %), les travaux domestiques (37 % contre 28 %), les courses, l'accompagnement et le transport de personnes (52 % contre 37 %). Elles sont toutefois un peu moins susceptibles de leur venir en aide pour les travaux manuels (14 % contre 29 %) et ont à peu près autant de chances de leur venir en aide pour les papiers et les démarches administratives, le soutien moral, le soutien financier et le soutien informatique. Pour la plupart des formes d'aides – à l'exception des travaux manuels, du soutien financier, des papiers et démarches ad-

ministratives – l'aide apportée par les femmes est plus fréquente, celles-ci apportant plus souvent leur soutien sous forme régulière que ne le font les hommes. Notons que ces différences de genre semblent également s'observer chez les baby-boomers n'ayant pas de parent au Luxembourg, mais de façon beaucoup moins significative. Cela laisse supposer que la question du genre, dans les solidarités intergénérationnelles, se pose différemment lorsque les parents vivent à l'étranger.

4.3.2 L'aide fournie aux beaux-parents

Les baby-boomers sont un peu moins nombreux à être venus en aide à leurs beaux-parents, 48 % l'ayant fait contre 66 % lorsqu'il s'agit de l'aide aux parents (Tableaux 19 et 20). La variété des services rendus demeure toutefois sensiblement la même, soit, par ordre d'importance, le soutien moral (38 %), les soins de santé (21 %), les courses, l'accompagnement et le transport de personnes (19 %), les papiers et les démarches administratives (15 %), les travaux domestiques (14 %) ainsi que les travaux manuels (14 %). Encore une fois, la probabilité d'être venu en aide à ses beaux-parents, ainsi que l'intensité de l'aide apportée, semblent varier en fonction de leur lieu de résidence, les personnes dont les beaux-parents vivent au Luxembourg semblant plus susceptibles d'avoir apporté un soutien à leurs beaux-parents (55 %) et l'ayant fait de manière plus régulière que les personnes dont les beaux-parents vivent à l'étranger (38 %). Cela s'observe pour toutes les formes d'aide, à l'exception du soutien financier, du soutien moral et du soutien informatique, où la probabilité d'avoir aidé ses beaux-parents ainsi que l'intensité de l'aide apportée sont sensiblement les mêmes, peu importe le lieu de résidence des beaux-parents.

La question du genre se pose toutefois différemment. Alors que la probabilité d'avoir aidé ses parents, l'intensité et la forme d'aide apportée variaient substantiellement selon le genre, il semble en aller un peu autrement lorsqu'il s'agit des beaux-parents. En fait, si les femmes semblent venir un peu plus souvent en aide à leurs beaux-parents que ne le font les hommes, les différences sont nettement moins importantes que celles observées à propos de l'aide apportée aux parents. Si ce résultat n'invalide pas l'idée selon laquelle les femmes viennent plus souvent en aide aux membres de leur famille que les hommes, il nuance l'idée selon laquelle les hommes

s'investiraient beaucoup moins que les femmes dans les solidarités intergénérationnelles. Il apparaît, en effet, que la moindre implication des hommes dans le soutien aux parents âgés cache une implication relativement importante dans le soutien aux beaux-parents. Dans cette perspective, l'aide aux ascendants serait, jusqu'à un certain point, une affaire de couple, menée davantage par les femmes, mais à laquelle contribueraient également les hommes en tant que partenaires de leur conjointe. À cet égard, il est intéressant d'observer que la forme de soutien varie, elle aussi, beaucoup moins selon le genre que ce que nous observions à propos de l'aide apportée aux parents.

Tableau 20 – Proportion d'individus ayant rendu service à leurs beaux-parents selon le genre et le lieu de résidence des beaux-parents (en %)

	Au Luxembourg			A l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Est-venu en aide au moins une fois	55,8	53,1	54,6	34,56	43,5	38,1	46,9	49,5	48,0
... soins de santé	27,3	29,4	28,3	6,9	12,0	8,9	18,7	23,0	20,6
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	9,3	11,6	10,4	3,1	4,0	3,4	6,7	8,8	7,6
... travaux domestiques	17,6	18,6	18,0	7,7	10,2	8,7	13,4	15,5	14,3
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	2,3	4,1	3,1	3,7	2,8	3,3	2,9	3,6	3,2
... travaux manuels	22,0	10,8	16,9	8,3	8,3	8,3	16,2	9,9	13,5
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	5,1	2,3	3,9	2,0	3,3	2,5	3,8	2,7	3,3
... courses, accompagnement	26,7	25,5	26,2	8,1	9,7	8,7	18,8	19,7	19,2
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	8,4	7,3	7,9	2,1	2,4	2,2	5,8	5,5	5,6
... soutien financier	1,8	2,6	2,2	7,5	4,6	6,4	4,2	3,3	3,8
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	0,0	0,4	0,2	2,6	2,2	2,5	1,1	1,1	1,1
... papiers, démarches	24,3	17,5	21,3	3,6	7,1	5,0	15,6	13,7	14,8
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	6,3	4,6	5,5	1,3	1,5	1,4	4,2	3,4	3,9
... soutien moral	40,0	43,5	41,6	29,7	35,0	31,8	35,7	40,4	37,7
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	13,9	15,2	14,5	10,0	14,3	11,7	12,2	14,9	13,4
... soutien informatique	2,8	0,5	1,8	2,4	0,8	1,8	2,6	0,6	1,8
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	0,9	0,0	0,5	0,2	0,2	0,2	0,6	0,1	0,4
... autres types de services	7,8	6,5	7,2	4,4	4,1	4,3	6,4	5,6	6,1
N'est pas venu en aide	44,2	46,9	45,4	65,4	56,5	61,9	53,1	50,5	52,0
N	(406)	(331)	(737)	(297)	(192)	(489)	(703)	(523)	(1226)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD,

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le beau-père / la belle-mère réside hors ménage,

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des beaux-parents.

4.3.3 L'aide reçue de la part des parents

Bien que moins élevée que celle qui est venue en aide à ses parents, la proportion de baby-boomers dont le ménage a reçu de l'aide de la part de ses parents est relativement importante et atteint près de 41 % de l'ensemble des baby-boomers ayant un parent survivant (Tableau 21). Dans l'ordre, les services reçus de la part des parents sont le soutien moral (30 %), l'aide pour les travaux domestiques (12 %), le soutien financier (10 %), l'aide pour les soins de santé (10 %), l'aide pour les travaux manuels (7 %), l'aide pour les courses et l'accompagnement (7 %). En règle générale, ces différents services ont été reçus de manière occasionnelle, peu d'individus déclarant les avoir reçus de manière régulière.

Tableau 21 – Proportion d'individus ayant reçu de l'aide de la part de leurs parents selon le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg	A l'étranger	Total
A reçu de l'aide au moins une fois	44,3	34,6	40,6
... soins de santé	11,4	7,0	9,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	3,9	2,9	3,5
... travaux domestiques	15,2	7,6	12,3
..... <i>a reçu régulièrement</i>	3,5	3,1	3,3
... travaux manuels	8,8	4,5	7,2
..... <i>a reçu régulièrement</i>	2,2	2,5	2,3
... courses, accompagnement	8,3	4,6	6,9
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,9	2,5	2,1
... soutien financier	12,9	6,2	10,4
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,8	1,5	1,7
... papiers, démarches	6,0	3,6	5,1
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,8	2,1	1,9
... soutien moral	30,8	27,9	29,7
..... <i>a reçu régulièrement</i>	10,3	10,4	10,3
... soutien informatique	1,5	2,3	1,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,2	2,3	1,6
... autres types de services	16,4	7,1	12,9
N'a pas reçu d'aide	55,7	65,4	40,6
N	(756)	(462)	(1218)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD,

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le(s) parent(s) réside(nt) hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon le lieu de résidence des parents sont marquées en caractère gras dans les colonnes « Au Luxembourg » et « À l'étranger ». La distinction par genre n'est pas réalisée car la question a été posée pour l'ensemble du ménage.

Les personnes dont les parents vivent au Luxembourg sont les plus susceptibles d'avoir été aidées par leurs parents, 44 % d'entre elles l'ayant été contre 35 % des ressortissants étrangers. Cela s'observe pour toutes les formes d'aide, à l'exception du soutien moral, qui semble avoir bénéficié autant, et avec la même intensité, aux personnes dont les parents vivent au Luxembourg qu'à celles dont les parents résident à l'étranger. Pour les autres types de services, les personnes ayant des parents au Luxembourg sont toujours les plus aidées, y compris lorsqu'il s'agit du soutien financier.

4.3.4 L'aide reçue de la part des beaux-parents

Les résultats concernant l'aide que le ménage a reçue de la part des beaux-parents confirment les observations précédentes, bien qu'ils révèlent une plus faible probabilité d'avoir été aidé par ses beaux-parents (30 %) que par ses parents (41 %) (Tableaux 21 et 22). Les formes d'aide reçues sont elles aussi similaires, la plus importante étant le soutien moral (24 %), suivi de l'aide pour les travaux domestiques (9 %) et l'aide pour les soins de santé (8 %).

Encore une fois, on constate que la probabilité d'avoir été aidé est plus faible chez les personnes n'ayant pas de beaux-parents au Luxembourg que chez celles qui en ont, 24 % des ménages qui n'en ont pas ayant été aidés contre 34 % des ménages qui en ont. Cela s'observe pour toutes les formes d'aide.

Tableau 22 – Proportion d’individus ayant reçu de l’aide de la part de leurs beaux-parents selon le lieu de résidence des beaux-parents (en %)

	Au Luxembourgeois	A l'étranger	Total
A reçu de l'aide au moins une fois	33,6	24,1	29,8
... soins de santé	10,0	5,3	8,2
..... <i>a reçu régulièrement</i>	2,8	2,8	2,8
... travaux domestiques	12,2	5,2	9,4
..... <i>a reçu régulièrement</i>	2,8	2,9	2,9
... travaux manuels	5,5	4,8	5,2
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,7	2,5	2,0
... courses, accompagnement	6,5	4,7	5,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,7	2,7	2,1
... soutien financier	6,4	3,4	5,3
..... <i>a reçu régulièrement</i>	0,4	1,6	0,9
... papiers, démarches	5,8	3,3	4,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,3	2,5	1,8
... soutien moral	25,7	22,3	24,4
..... <i>a reçu régulièrement</i>	6,4	7,9	7,0
... soutien informatique	1,0	2,4	1,5
..... <i>a reçu régulièrement</i>	1,0	2,4	1,5
... autres types de services	8,5	6,2	7,6
N'a pas reçu d'aide	66,4	75,9	70,2
N	(621)	(402)	(1023)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le(s) beau(x)-parent(s) réside(nt) hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon le lieu de résidence des beaux-parents sont marquées en caractère gras dans les colonnes « Au Luxembourg » et « A l'étranger ». La distinction par genre n'est pas réalisée car la question a été posée pour l'ensemble du ménage.

4.4 La qualité des relations

Les résultats présentés jusqu'à présent semblent montrer que les baby-boomers s'entendent généralement bien avec leurs parents : non seulement, ils habitent relativement près d'eux ou souhaiteraient pouvoir le faire, mais ils entretiennent des contacts fréquents avec eux – souhaitant même en avoir davantage, et s'échangent de multiples services. Mais dans quelle mesure cela solidarité traduit-elle véritablement de bonnes relations ? Les baby-boomers sont-ils solidaires de leurs parents parce qu'ils se sentent obligés de l'être ou est-ce plutôt parce qu'ils se sentent affectivement proches de leurs parents ? La présente section aborde cette question en examinant la façon dont les baby-boomers qualifient leurs relations avec leurs parents¹⁸. El-

¹⁸ La qualité des relations avec les beaux-parents n'a pas été mesurée dans le cadre de notre enquête.

le examine de manière plus particulière dans quelle mesure les baby-boomers se sentent affectivement proches de leurs parents, s'entendent bien avec eux et partagent les mêmes valeurs et opinions. Elle examine également jusqu'à quel point ces relations sont harmonieuses et mesure l'importance de l'ambivalence dans ces relations.

4.4.1 La solidarité affective

Une très large majorité de baby-boomers disent se sentir affectivement proches de leur père (80 %) et de leur mère (83 %) et des proportions encore plus grandes disent bien s'entendre avec eux (Tableau 23). Très peu de baby-boomers se sentent affectivement distants (5-6 %) et/ou disent qu'ils s'entendent mal avec leurs parents (± 3 %). De même, assez peu de baby-boomers témoignent de sentiments ambivalents à l'égard de leurs parents, moins de 15 % d'entre eux se disant ni proche ni distant de leur père et/ou leur mère et moins de 11 % disant s'entendre ni bien ni mal avec eux. Peu de différences apparaissent selon que le parent soit le père ou la mère, les hommes comme les femmes se sentant aussi proches et s'entendant aussi bien avec leur père qu'avec leur mère. En fait, si les hommes semblent s'entendre un peu moins bien avec leur mère qu'avec leur père, ils ne se sentent pas moins proches d'elle, étant même un peu plus proches de leur mère que de leur père lorsque celle-ci vit à l'étranger.

De manière générale, les personnes ayant leur parent au Luxembourg s'entendent un peu mieux avec eux et se sentent plus proches d'eux que les personnes dont les parents vivent à l'étranger. Ces différences sont toutefois peu importantes et concernent surtout les femmes, pour qui la proximité affective et la qualité de l'entente semblent dépendre davantage de la proximité géographique que pour les hommes. Malgré ces nuances, il demeure que, de manière générale, les baby-boomers s'entendent bien avec leurs parents, et ce, peu importe le genre et le lieu de résidence de leurs parents.

Tableau 23 – Proximité affective et niveau d’entente avec le père et/ou la mère selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
Prox. affective									
- Proche	81,4	87,0	84,1	73,7	76,4	74,8	78,1	82,9	80,3
- Ni proche, ni distant	15,6	8,9	12,4	18,4	16,9	17,7	16,8	12,0	14,6
- Distant	3,0	4,0	3,5	8,0	6,8	7,5	5,1	5,1	5,2
Entente									
- Bonne	92,0	91,2	91,6	90,7	81,1	86,4	91,4	87,2	89,5
- Ni bonne, ni mauvaise	7,3	5,5	6,4	8,6	13,4	10,7	7,9	8,7	8,2
- Mauvaise	0,8	3,3	3,0	0,8	5,5	2,9	0,8	4,2	2,3
N	(194)	(179)	(372)	(148)	(117)	(265)	(341)	(296)	(637)
MÈRE									
Prox. affective									
- Proche	81,2	89,0	85,2	79,0	81,7	80,4	80,5	86,2	83,4
- Ni proche, ni distant	11,5	5,6	8,5	16,9	11,7	14,2	13,5	8,0	10,6
- Distant	7,2	5,3	6,2	4,1	6,7	5,5	6,1	5,9	6,0
Entente									
- Bonne	86,2	89,8	88,0	81,0	82,8	81,9	84,3	87,1	85,7
- Ni bonne, ni mauvaise	10,7	6,4	8,5	17,3	11,8	14,4	13,1	8,5	10,7
- Mauvaise	3,1	3,9	3,5	1,7	5,4	3,6	2,6	4,5	3,5
N	(402)	(407)	(809)	(229)	(255)	(484)	(631)	(662)	(1 293)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des parents.

4.4.2 La solidarité consensuelle

Si une large majorité de baby-boomers déclare s’entendre généralement bien avec ses parents et se sentir relativement proche d’eux, une très faible majorité dit cependant avoir des opinions semblables (Tableau 24). En fait, près de la moitié d’entre eux jugent les opinions et les valeurs de leurs parents comme « différentes » (22-23 %) des leurs ou, au mieux, « ni semblables, ni différentes » (22-23 %). On n’observe pas de différences significatives selon que le parent soit le père ou la mère, si ce n’est que les hommes se sentent un peu plus ambivalents vis-à-vis des opinions de leur mère lorsque celle-ci réside au Luxembourg.

De la même façon, on observe assez peu de différences selon le genre, si ce n'est que les femmes semblent dire plus souvent avoir des opinions semblables à celles de leur mère que ne le font les hommes (58 % contre 51 %), les hommes étant plus ambivalents à cet égard (27 % contre 19 %). Quant à la distance géographique, elle ne semble pas être liée au niveau de similitude des opinions. On constate, en effet, que peu importe le lieu de résidence des parents, les proportions d'individus qualifiant de semblables ou de différentes les opinions et les valeurs de leur père et/ou de leur mère sont sensiblement les mêmes.

Tableau 24 – Solidarité consensuelle avec le père et/ou la mère selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
Opinions									
- Semblables	55,0	54,4	54,7	55,8	53,0	54,6	55,4	53,8	54,7
- Ni semblables, ni différentes	22,2	22,9	22,5	22,5	22,2	22,4	22,3	22,6	22,5
- Différentes	22,9	22,8	22,8	21,6	24,8	23,0	22,3	23,6	22,9
N	(193)	(179)	(372)	(147)	(117)	(264)	(340)	(296)	(636)
MÈRE									
Opinions									
- Semblables	49,8	56,3	52,9	53,7	60,0	57,0	51,1	57,7	54,6
- Ni semblables, ni différentes	28,1	17,9	22,9	24,8	21,1	22,8	26,9	19,2	22,9
- Différentes	22,8	25,8	24,2	21,6	18,9	20,2	21,9	23,1	22,5
N	(402)	(408)	(810)	(229)	(255)	(484)	(631)	(633)	(1 294)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des parents.

4.4.3 Conflits et ambivalence

Les relations avec le père et/ou la mère sont généralement qualifiées d'harmonieuses (83-84 %) et les sentiments qualifiés de très nets ou d'assez nets (85-86 %) (Tableau 25). Très peu d'individus qualifient de conflictuelles les relations avec leur père (5 %) et ou leur mère (6 %) et très peu disent que leurs sentiments sont confus (6 % dans le cas du père et 7 % dans le cas de la mère). Les personnes se montrant ambivalentes vis-à-vis la qualité des relations avec leurs parents ainsi que la

nature des sentiments sont un peu plus nombreuses (entre 8 et 11 %) mais constituent une minorité.

Tableau 25 – Qualité de la relation avec le père et/ou la mère selon le genre et le lieu de résidence des parents (en %)

	Au Luxembourg			À l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
PÈRE									
Harmonie/conflit									
- Harmonieuse	84,2	87,5	85,7	84,9	79,8	82,6	84,6	84,5	84,4
- Ni harmonieuse, ni conflictuelle	12,5	6,0	9,4	11,0	14,3	12,5	11,8	9,3	10,6
- Conflictuelle	3,3	6,6	4,9	4,1	5,9	4,9	3,7	6,4	4,9
Sentiments									
- Nets	89,7	89,2	89,5	80,7	80,9	80,8	85,8	85,9	85,9
- Ni nets, ni confus	7,1	2,8	5,0	13,6	14,5	14,0	9,9	7,4	8,7
- Confus	3,2	8,0	5,5	5,7	4,6	5,2	4,3	6,7	5,5
N	(193)	(179)	(372)	(148)	(117)	(264)	(341)	(296)	(637)
MÈRE									
Harmonie/conflit									
- Harmonieuse	82,1	86,3	84,2	79,4	83,2	81,4	81,1	85,0	83,1
- Ni harmonieuse, ni conflictuelle	11,7	7,6	9,6	17,9	11,1	14,3	14,0	8,9	11,4
- Conflictuelle	6,2	6,2	6,2	2,8	5,7	4,3	4,9	6,0	5,5
Sentiments									
- Nets	82,9	87,8	85,3	86,7	80,8	83,5	84,3	85,1	84,7
- Ni nets, ni confus	9,0	5,6	7,3	10,1	9,4	9,7	9,4	7,0	8,2
- Confus	8,1	6,7	7,4	3,2	9,9	6,7	6,3	7,9	7,1
N	(402)	(408)	(810)	(229)	(255)	(484)	(631)	(663)	(1 294)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans dont le père / la mère réside hors ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au Luxembourg » et « À l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des parents.

De manière générale, peu de différences apparaissent selon la distance géographique qui sépare les baby-boomers de leurs parents, si ce n'est que les sentiments à l'égard du père sont plus nets lorsque celui-ci réside au Luxembourg plutôt qu'à l'étranger. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de différences importantes selon le genre, les hommes et les femmes ayant tendance à qualifier leurs relations avec leurs parents de la même façon. À la limite, on observe que les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à se montrer ambivalents à propos du niveau d'harmonie de la relation qu'ils entretiennent avec leur mère (12 % contre 8 %), et que les fem-

mes luxembourgeoise ont des sentiments un plus nets à l'égard de leur mère que leurs homologues masculins (88 % contre 83 %).

4.5 Conclusion

Les solidarités que les baby-boomers du Luxembourg entretiennent avec leurs parents sont particulièrement intenses et se traduisent par une relative proximité géographique, des contacts fréquents et des échanges de services réguliers, les baby-boomers étant, à cet égard, des contributeurs nets face à leurs parents et leurs beaux-parents, leur rendant plus de services qu'ils n'en reçoivent d'eux. Cela dit, il est clairement apparu que ces services n'étaient pas à sens unique, les parents des baby-boomers leur rendant encore un certain nombre de services. Les relations que les baby-boomers entretiennent avec leurs parents et leurs beaux-parents sont généralement perçues positivement, les baby-boomers disant bien s'entendre avec leurs parents et se sentant proches d'eux. Ils se montrent d'ailleurs assez satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec eux. Lorsqu'ils se disent insatisfaits, c'est généralement pour dénoncer un éloignement géographique trop important ou des contacts trop peu fréquents.

Il demeure, néanmoins, que la question des relations intergénérationnelles avec les parents et les beaux-parents se pose différemment au Luxembourg que dans d'autres pays, et ceci principalement en raison de l'importance du phénomène migratoire, une faible majorité de baby-boomers ayant leurs parents et/ou leurs beaux-parents au Luxembourg. Si cet éloignement géographique n'est pas incompatible avec la solidarité intergénérationnelle, il n'en demeure pas moins qu'il constitue une contrainte non négligeable. Non seulement les contacts avec les parents et les beaux-parents sont moins fréquents et se font davantage par téléphone lorsque les parents ou les beaux-parents vivent à l'étranger, mais les services qui sont offerts ou reçus sont également moins fréquents. Aussi, l'insatisfaction à l'égard de l'éloignement géographique et de la fréquence des contacts est assez importante lorsque les parents ou les beaux-parents vivent à l'étranger, plusieurs baby-boomers ayant manifesté leur désir de vivre plus près de leurs parents ou beaux-parents et d'avoir des contacts plus fréquents avec eux.

En ce qui concerne le genre, on observe d'importantes différences. De manière générale, il ressort que les solidarités intergénérationnelles avec les parents et les beaux-parents sont encore davantage l'affaire des femmes, celles-ci ayant non seulement des contacts plus réguliers avec eux, mais étant également plus impliquées dans les solidarités fonctionnelles. Ces différences de genre doivent toutefois être nuancées lorsque les parents ou les beaux-parents vivent à l'étranger, les différences entre les hommes et les femmes apparaissant beaucoup moins importantes. De même, lorsqu'il s'agit de la solidarité fonctionnelle, il est apparu que la plus faible implication des hommes dans les solidarités avec les parents était compensée en partie par une implication proportionnellement plus importante dans les solidarités avec les beaux-parents. Cela laisse penser que, lorsque les femmes viennent en aide à leurs parents, elles ne sont pas toujours seules à le faire, mais sont parfois épaulées par leur conjoint.

5 Les relations avec les enfants

L'objectif de cette section est d'approfondir la question des relations que les baby-boomers entretiennent avec leurs enfants. Il s'agit de savoir dans quelle mesure les baby-boomers habitent loin de leurs enfants, de qualifier les contacts qu'ils ont avec eux, de mesurer la fréquence et l'importance de la solidarité fonctionnelle et de qualifier les relations qu'ils entretiennent avec eux. Un intérêt particulier est porté aux différences suivant le genre, la nationalité et le lieu de résidence des enfants.

5.1 La solidarité structurelle

Comme nous l'avons vu dans la troisième partie, la grande majorité (86-87 %) des baby-boomers ont au moins un enfant (Tableau 26). La plupart d'entre eux (57 %) en ont au moins un qui vit dans le même ménage, assez peu ayant vu tous leurs enfants quitter le foyer parental (30 %). Cette proportion est un peu plus importante chez les ressortissants étrangers (34 %) que chez les Luxembourgeois (28 %).

Tableau 26 : Répartition des individus selon le fait d'avoir des enfants dans ou à l'extérieur du ménage par genre et par nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
N'a pas d'enfant	17,0	10,9	13,9	13,1	11,4	12,3	15,5	11,1	13,3
A enfant, mais pas dans son ménage	25,2	30,9	28,1	33,4	33,9	33,7	28,3	32,0	30,1
A enfant, au moins un dans son ménage	57,9	58,2	58,0	53,5	54,7	54,1	56,2	56,9	56,6
N	(852)	(869)	(1 721)	(532)	(489)	(1 021)	(1 385)	(1 357)	(2 742)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Si une minorité de baby-boomers ayant eu des enfants n'ont plus d'enfants à la maison, la majorité d'entre eux ont commencé à voir leurs enfants quitter le foyer parental (Tableau 27). Aussi, parmi l'ensemble des baby-boomers ayant au moins un enfant, 62 % en ont au moins un qui vit à l'extérieur de son ménage, les ressortissants étrangers (70 %) plus que les Luxembourgeois (57 %). Bien que la situation soit sus-

ceptible de changer au cours des années à venir, au fur et à mesure que les autres enfants quitteront le foyer parental, il est intéressant de savoir où se sont établis les enfants qui ont quitté le foyer parental. De fait, dans la mesure où le soutien potentiel est susceptible de dépendre de la proximité géographique, il nous apparaît intéressant de savoir si les enfants des baby-boomers ont tendance à habiter loin de leurs parents.

Tableau 27 – Proportion d’individus ayant au moins un enfant vivant hors du ménage selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
A au moins un enfant vivant hors du ménage	54,0	59,4	56,9	67,2	72,5	69,8	59,2	64,1	61,7
N’a pas d’enfant à l’extérieur de son ménage	46,0	40,6	43,2	32,8	27,5	30,2	40,8	35,9	38,3
	N (705)	(775)	(1 479)	(463)	(433)	(896)	(1 167)	(1 208)	(2 375)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu’elles ont trait à la nationalité.

Parmi l’ensemble des baby-boomers ayant au moins un enfant vivant hors du ménage, une majorité (58 %) en a au moins un qui habite à moins de 15 km du domicile et une majorité encore plus grande (83 %) en a au moins un qui vit au Luxembourg (Tableau 28). Très peu de baby-boomers (14 %) n’ont aucun enfant qui habite à moins de 100 km du domicile. Cette proportion varie toutefois grandement selon la nationalité et le genre, et atteint 32 % chez les hommes étrangers, 22 % chez les femmes étrangères et 4 % chez les Luxembourgeois.

Chez les Luxembourgeois, il ne semble pas y avoir de différence de genre quant à la probabilité d’avoir un enfant à proximité du domicile. Il en va autrement chez les ressortissants étrangers, chez qui on observe que les femmes sont plus susceptibles de vivre à moins de 15 km d’un enfant que les hommes (62 % contre 48 %). Il faut rappeler que les hommes étrangers sont relativement nombreux à n’avoir aucun enfant à moins de 100 km (32 %).

Tableau 28 – Répartition des individus selon le lieu de résidence des enfants hors ménage selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
A au moins un enfant à moins de 15 km	58,9	60,5	59,8	47,7	61,7	54,6	53,9	61,0	57,6
A au moins un enfant au Luxembourg	93,7	93,3	93,5	62,3	73,0	67,6	79,5	85,2	82,5
A au moins un enfant à moins de 100 km	95,9	96,0	96,0	67,7	77,9	72,8	83,2	88,8	86,1
N'a aucun enfant à moins de 100 km	4,1	4,0	4,0	32,3	22,1	27,3	16,8	11,2	13,9
	N (371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

Près de sept baby-boomers sur dix se disent satisfaits de la distance qui les sépare de leurs enfants vivant hors de leur ménage (Tableau 29). Ce sont les Luxembourgeois qui se disent les plus satisfaits, 74 % d'entre eux ne désirant pas de changement pour aucun enfant contre 61 % chez les ressortissants étrangers. Lorsqu'ils se montrent insatisfaits, c'est essentiellement parce que la distance est jugée trop grande, très peu de baby-boomers (1 %) souhaitant qu'un de leurs enfants vive plus loin de leur domicile. Fait intéressant, si les hommes étrangers ont tendance à vivre un peu plus loin de leurs enfants que les femmes, aucune différence de genre n'apparaît quant à la satisfaction à l'égard du lieu de résidence des enfants.

Tableau 29 – Satisfaction à l'égard du lieu de résidence des enfants vivant hors ménage selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Satisfait : ne désire aucun changement	74,2	73,8	74,0	60,0	62,5	61,3	67,7	69,3	68,5
Voudrait qu'au moins un enfant vive plus près	21,3	24,1	22,8	37,7	36,8	37,2	28,7	29,2	29,0
Voudrait qu'au moins un enfant vive plus loin	1,3	1,2	1,2	0,8	0,4	0,6	1,1	0,9	1,0
Ne sait pas pour au moins un enfant	3,2	2,2	2,7	2,3	0,9	1,6	2,8	1,7	2,2
	N (371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

5.2 La solidarité associative

Dans quelle mesure la distance géographique influence-t-elle les contacts avec les enfants? La présente section tente de répondre à cette question en examinant la fréquence des contacts que les baby-boomers ont avec leurs enfants vivant à l'extérieur de leur ménage. Elle examine également les principaux moyens utilisés et explore le niveau de satisfaction des répondants à l'égard de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants.

Parmi l'ensemble des baby-boomers ayant un ou plusieurs enfants vivant à l'extérieur du ménage, un peu plus d'un sur deux a plusieurs contacts par semaine avec eux (52 %) ¹⁹ (Tableau 30). Ce sont les personnes dont au moins un enfant hors ménage vit au Luxembourg qui ont les contacts les plus fréquents, 58 % d'entre eux ayant plusieurs contacts par semaine avec leurs enfants, contre 23 % dans le cas des personnes n'ayant pas d'enfant au Luxembourg. Il est assez rare que les baby-boomers aient moins d'un contact par semaine avec leurs enfants, et ce, y compris

¹⁹ Dans notre échantillon, aucun individu n'a déclaré avoir plus de cinq enfants à l'extérieur de son ménage. On considère qu'une personne a plusieurs contacts par semaine avec ses enfants lorsqu'elle a un contact quasi quotidien avec au moins un de ses enfants ou lorsqu'elle a un contact au moins hebdomadaire avec trois enfants ou plus. Parmi les personnes restantes, on considère qu'une personne a au moins un contact par semaine lorsqu'elle a un contact hebdomadaire avec un ou deux enfants, lorsqu'elle a deux contacts mensuels avec trois enfants ou plus ou lorsqu'elle a un contact mensuel avec quatre enfants ou plus. Ceux qui ont moins d'un contact par semaine sont les personnes qui ne répondent pas à ces critères.

chez ceux qui n'ont pas d'enfants au Luxembourg (15 %). Peu importe le lieu de résidence des enfants, ce sont les hommes qui se trouvent le plus souvent dans cette situation, 14 % d'entre eux ayant moins d'un contact par semaine avec leurs enfants contre 6 % des femmes.

Tableau 30 – Fréquence des contacts avec les enfants hors ménage selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	Au moins un enfant au Luxembourg			Pas d'enfant au Luxembourg			Total			
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	
Plusieurs contacts par semaine	56,0	59,0	57,6	21,4	25,5	23,2	48,9	54,1	51,6	
Au moins un contact par semaine	31,5	35,0	33,4	57,6	66,2	61,4	36,8	39,6	38,3	
Moins d'un contact par semaine	12,6	6,0	9,0	21,0	8,3	15,4	14,3	6,3	10,1	
	N	(371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au moins un enfant au Luxembourg » et « Pas d'enfant au Luxembourg » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des enfants.

Comme on pouvait s'y attendre, la forme du contact varie substantiellement selon le lieu de résidence des enfants (Tableau 31). Aussi, alors 61 % des baby-boomers ayant au moins un enfant au Luxembourg ont eu la visite comme principal moyen de contact avec au moins un enfant, chez les baby-boomers n'ayant pas d'enfant au Luxembourg, seulement 15 % l'ont eu. Tout indique que pour eux, le contact s'est fait à distance, par l'entremise du téléphone ou d'Internet. Peu de différences apparaissent selon le genre, si ce n'est le fait que les femmes ayant au moins un enfant au Luxembourg ont plus souvent la visite comme premier moyen de contact avec au moins un enfant que les hommes (63 % contre 58 %).

Tableau 31 – Proportion d’individus ayant la visite comme principal moyen de contact avec au moins un enfant hors ménage selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	Au moins un enfant au Luxembourg			Pas d’enfant au Luxembourg			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
A « visite » comme principal moyen pour au moins un enfant	58,3	63,1	60,9	15,5	15,1	15,3	49,5	56,0	52,9
N’a pas « visite » comme principal moyen pour aucun enfant	41,7	36,9	39,1	84,5	84,9	84,7	50,5	44,1	47,1
N	(371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant vivant à l’extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au moins un enfant au Luxembourg » et « Pas d’enfant au Luxembourg » lorsqu’elles ont trait au lieu de résidence des enfants.

Les baby-boomers se montrent généralement satisfaits de la fréquence des contacts qu’ils ont avec leurs enfants, ceux ayant un enfant au Luxembourg plus que les autres (72 % contre 57 %) (Tableau 32). Les personnes qui se disent insatisfaites de la fréquence des contacts le sont essentiellement parce qu’elles jugent ces contacts trop peu fréquents : c’est le cas de 42 % des personnes n’ayant pas d’enfant au Luxembourg contre 26 % des personnes ayant au moins un enfant au Luxembourg. Il est très rare que l’insatisfaction traduise un désir d’avoir des contacts moins fréquents, à peine 1 % des baby-boomers ayant des enfants hors du ménage manifestant un tel désir pour un de leurs enfants. Dans la même veine, les baby-boomers sont très peu nombreux (2 %) à ne pas être en mesure de se prononcer pour au moins un enfant, ce qui traduit des opinions assez nettes à propos du niveau de satisfaction.

Tableau 32 – Fréquence des contacts avec les enfants hors ménage selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	Au moins un enfant au Luxembourg			Pas d'enfant au Luxembourg			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Satisfait des contacts avec tous les enfants	70,3	73,4	72,0	56,8	57,6	57,2	67,6	71,1	69,4
Voudrait contact plus fréquent avec au moins un enfant	27,4	24,2	25,7	41,0	42,2	41,5	30,2	26,9	28,5
Voudrait contact moins fréquent avec au moins un enfant	0,6	1,5	1,1	1,4	0,2	0,9	0,8	1,3	1,1
Ne sait pas pour au moins un enfant	3,2	1,4	2,2	2,1	0,2	1,3	3,0	1,2	2,1
	N (371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au moins un enfant au Luxembourg » et « Pas d'enfant au Luxembourg » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence des enfants.

5.3 La solidarité fonctionnelle

Quelle est l'importance des services que les baby-boomers échangent avec leurs enfants qui vivent à l'extérieur de leur ménage ? Sont-ils des contributeurs nets ou reçoivent-ils davantage de services de leur part qu'ils ne leur en offrent ? Et dans quelle mesure les pratiques de solidarité varient-elles selon le genre et le lieu de résidence des enfants ? La présente section entend fournir quelques éléments de réponse.

5.3.1 L'aide apportée aux enfants

La grande majorité des baby-boomers (80 %) sont venus en aide à leurs enfants qui vivent à l'extérieur de leur ménage au cours de l'année qui a précédé l'enquête (Tableau 33). Les principaux services qui ont été rendus sont, dans l'ordre, le soutien moral et émotif (59 %), le soutien financier (39 %), l'aide pour les travaux domestiques (30 %), la garde d'enfant (27 %), les courses, le transport et l'accompagnement (24 %), l'aide pour les travaux manuels (23 %) et les soins de santé (22 %).

Tableau 33 – Proportion d’individus ayant rendu service à leurs enfants hors ménage au moins une fois dans l’année selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	Au moins un enfant au Luxembourg			Pas d’enfant au Luxembourg			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Est venu en aide au moins une fois	75,4	83,6	79,9	73,8	83,0	77,9	75,1	83,5	79,5
... soins de santé	20,6	27,7	24,5	11,3	13,6	12,3	18,7	25,6	22,3
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>5,0</i>	<i>8,2</i>	<i>6,8</i>	<i>0,0</i>	<i>1,3</i>	<i>0,6</i>	<i>4,0</i>	<i>7,2</i>	<i>5,7</i>
... garde d’enfant	21,5	36,4	29,6	12,5	13,8	13,1	19,7	33,0	26,7
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>12,0</i>	<i>22,7</i>	<i>17,8</i>	<i>7,4</i>	<i>6,5</i>	<i>7,0</i>	<i>11,1</i>	<i>20,3</i>	<i>15,9</i>
... travaux domestiques	20,8	40,5	31,5	8,3	38,9	21,9	18,2	40,3	29,8
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>4,6</i>	<i>15,8</i>	<i>10,7</i>	<i>3,1</i>	<i>9,8</i>	<i>6,0</i>	<i>4,3</i>	<i>14,9</i>	<i>9,9</i>
... travaux manuels	29,6	20,8	24,8	16,8	11,2	14,3	27,0	19,4	23,0
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>9,0</i>	<i>5,0</i>	<i>6,8</i>	<i>0,9</i>	<i>0,4</i>	<i>0,7</i>	<i>7,3</i>	<i>4,3</i>	<i>5,7</i>
... courses, accompagne.	21,2	27,2	24,5	14,4	31,2	21,9	19,8	27,8	24,0
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>3,9</i>	<i>6,0</i>	<i>5,0</i>	<i>1,4</i>	<i>8,7</i>	<i>4,7</i>	<i>3,4</i>	<i>6,4</i>	<i>4,9</i>
... prêt d’un véhicule	17,2	14,5	15,8	10,8	14,9	12,6	15,9	14,6	15,2
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>2,8</i>	<i>2,5</i>	<i>2,7</i>	<i>5,4</i>	<i>2,1</i>	<i>4,0</i>	<i>3,4</i>	<i>2,4</i>	<i>2,9</i>
... soutien financier	36,0	34,3	35,1	54,9	60,8	57,5	39,9	38,2	39,0
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>15,7</i>	<i>9,6</i>	<i>12,4</i>	<i>37,0</i>	<i>27,8</i>	<i>32,9</i>	<i>20,1</i>	<i>12,3</i>	<i>16,0</i>
... papiers, démarches	14,0	10,0	11,9	12,7	17,7	14,9	13,8	11,1	12,4
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>2,3</i>	<i>1,9</i>	<i>2,1</i>	<i>2,8</i>	<i>5,4</i>	<i>4,0</i>	<i>2,4</i>	<i>2,4</i>	<i>2,4</i>
... soutien moral	54,4	60,9	57,9	59,5	71,0	64,7	55,4	62,4	59,1
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>23,0</i>	<i>29,6</i>	<i>26,6</i>	<i>24,2</i>	<i>35,2</i>	<i>29,1</i>	<i>23,2</i>	<i>30,5</i>	<i>27,0</i>
... soutien scolaire, études	6,4	1,5	3,7	9,0	7,6	8,4	6,9	2,4	4,5
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>2,1</i>	<i>1,2</i>	<i>1,6</i>	<i>3,9</i>	<i>3,0</i>	<i>3,5</i>	<i>2,5</i>	<i>1,5</i>	<i>2,0</i>
... soutien informatique	5,7	1,4	3,3	2,8	0,1	1,6	5,1	1,2	3,0
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>1,9</i>	<i>0,3</i>	<i>1,0</i>	<i>1,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,7</i>	<i>1,7</i>	<i>0,3</i>	<i>1,0</i>
... autres types de services	7,7	7,8	7,8	8,3	4,0	6,4	7,9	7,2	7,5
..... <i>l’a fait régulièrement</i>	<i>2,3</i>	<i>2,8</i>	<i>2,6</i>	<i>4,3</i>	<i>0,6</i>	<i>2,6</i>	<i>2,7</i>	<i>2,4</i>	<i>2,6</i>
N’est pas venu en aide	24,6	16,4	20,1	26,2	17,0	22,1	24,9	16,5	20,5
N	(371)	(448)	(819)	(305)	(298)	(603)	(675)	(746)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant qui vit à l’extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « Au moins un enfant au Luxembourg » et « Pas d’enfant au Luxembourg » lorsqu’elles ont trait au lieu de résidence des enfants.

La probabilité d’avoir aidé ses enfants, le type d’aide offert ainsi que l’intensité de l’aide apportée varient fortement selon le genre. Non seulement les femmes sont plus susceptibles que les hommes d’être venues en aide à leurs enfants (83 % contre 75 %), mais pour la plupart des formes d’aide, elles l’ont fait plus régulièrement que les hommes. C’est ainsi que 31 % d’entre elles ont régulièrement apporté un soutien moral ou émotif à leurs enfants (contre 23 % des hommes), 20 % ont régulièrement

gardé des enfants (contre 11 % des hommes), 15 % les ont régulièrement aidés pour des travaux domestiques (contre 4 % des hommes) et 7 % les ont régulièrement aidés pour des raisons de santé (contre 4 % des hommes). En revanche, bien que les femmes soient aussi susceptibles que les hommes d'avoir offert un soutien financier à leurs enfants (38 % contre 40 %), les hommes l'ont fait plus régulièrement que les femmes, 20 % d'entre eux l'ayant fait régulièrement contre 12 % des femmes. Les hommes sont également plus susceptibles d'avoir aidé leurs enfants au moins une fois dans l'année pour les travaux manuels (27 % contre 19 %), les études (7 % contre 2 %) et le soutien informatique (5 % contre 1 %).

On n'observe pas de différences quant à la probabilité d'être venu en aide à ses enfants selon leur lieu de résidence. En fait, que l'on ait ou non des enfants au Luxembourg, la probabilité de les avoir aidés au moins une fois dans l'année est la même, s'établissant à 74-76 % chez les hommes et 83-84 % chez les femmes. En revanche, le type d'aide apportée ainsi que son intensité varient substantiellement selon le lieu de résidence de l'enfant. Globalement, les personnes n'ayant pas d'enfant au Luxembourg sont moins susceptibles de les avoir aidés pour des raisons de santé (12 % contre 25 %), pour la garde d'enfant (13 % contre 30 %), pour les travaux domestiques (22 % contre 32 %) et pour des travaux manuels (14 % contre 25 %). En revanche, elles sont plus susceptibles de leur avoir offert un soutien financier (58 % contre 35 %). Autre élément intéressant, le rapport de genre semble se poser un peu différemment selon le lieu de résidence des enfants. En fait, alors que l'aide pour des raisons de santé et la garde d'enfants est un service plus souvent offert par les femmes lorsque les enfants habitent au Luxembourg, aucune différence de genre n'apparaît pour ces services lorsque les enfants habitent à l'étranger. Par ailleurs, alors que l'éloignement géographique semble contraindre la probabilité et l'intensité de l'aide pour les travaux domestiques dans le cas des hommes, il n'a d'effet que sur son intensité dans le cas des femmes, celles n'ayant pas d'enfant au Luxembourg étant presque aussi susceptibles d'avoir aidé leurs enfants au moins une fois dans l'année pour des travaux domestiques que celles en ayant au moins un (39 % contre 41 %).

5.3.2 L'aide reçue de la part des enfants

L'aide que les baby-boomers apportent à leurs enfants ne vivant plus dans leur ménage semble se réaliser dans un cadre de réciprocité. De fait, bien qu'ils soient plus nombreux à être venus en aide à leur enfant, une proportion importante de baby-boomers ont vu leur ménage être aidé par leurs enfants hors ménage (45 %) (Tableau 34). Les principaux services reçus sont, dans l'ordre, le soutien moral (33 %), l'aide pour les travaux domestiques (20 %), l'aide pour les courses, l'accompagnement ou le transport (19 %), l'aide pour des raisons de santé (15 %), l'aide pour les travaux manuels (13 %) et le soutien informatique (11 %).

Encore une fois, la probabilité d'avoir été aidé est liée à la proximité géographique, les personnes ayant au moins un enfant au Luxembourg étant deux fois plus susceptibles (50 %) d'avoir été aidées par leurs enfants que les personnes n'en ayant pas. Cette plus grande probabilité d'avoir été aidée est particulièrement nette pour les soins de santé, l'aide pour les travaux domestiques ainsi que les courses, l'accompagnement et le soutien moral.

Tableau 34 – Proportion d’individus ayant reçu de l’aide au moins une fois dans l’année de la part de leurs enfants vivant hors ménage selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	Au moins un enfant au Luxembourg	Pas d’enfant au Luxembourg	Total
A reçu de l’aide au moins une fois	49,8	25,1	45,4
... soins de santé	17,5	1,1	14,7
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>6,0</i>	<i>0,0</i>	<i>5,0</i>
... travaux domestiques	22,9	6,7	20,1
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>6,0</i>	<i>0,3</i>	<i>5,0</i>
... travaux manuels	14,4	5,0	12,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>4,2</i>	<i>0,7</i>	<i>3,6</i>
... courses, accompagne.	20,9	7,1	18,5
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>6,3</i>	<i>0,0</i>	<i>5,2</i>
... prêt d’un véhicule	9,9	0,8	8,3
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>0,0</i>	<i>0,7</i>	<i>0,2</i>
... soutien financier	7,6	2,7	6,8
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>1,5</i>	<i>2,0</i>	<i>1,6</i>
... papiers, démarches	11,2	0,8	9,3
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>2,8</i>	<i>0,0</i>	<i>2,3</i>
... soutien moral	35,5	19,4	32,7
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>13,6</i>	<i>6,7</i>	<i>12,4</i>
... soutien informatique	11,7	8,5	11,1
..... <i>a reçu régulièrement</i>	<i>1,7</i>	<i>0,5</i>	<i>1,5</i>
... autres types de services	10,1	3,0	8,8
N’a pas reçu d’aide	50,2	74,9	54,6
N	(819)	(603)	(1 421)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant qui vit à l’extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon le lieu de résidence des enfants sont marquées en caractère gras dans les colonnes « Au moins un enfant au Luxembourg » et « Pas d’enfant au Luxembourg ». La distinction par genre n’est pas réalisée car la question a été posée pour l’ensemble du ménage.

5.4 La qualité des relations

Qu’en est-il maintenant de la qualité des relations que les baby-boomers entretiennent avec leurs enfants ? Afin de mesurer ces aspects, nous leur avons demandé de qualifier les relations qu’ils entretenaient avec un de leurs enfants, choisi au hasard²⁰, et habitant hors du ménage. Les répondants devaient, en fait, nous dire s’ils se sentaient affectivement proches de cet enfant et s’ils s’entendaient bien avec lui. De même, ils devaient nous dire s’ils partageaient des opinions et des valeurs semblables

²⁰ Selon la méthode de l’anniversaire le plus proche.

et dans quelle mesure la relation qu'ils entretenaient avec lui était harmonieuse et les sentiments qu'ils éprouvaient par rapport à cette relation étaient nets. Les réponses sont examinées en fonction du lieu de résidence de l'enfant concerné.

5.4.1 La solidarité affective

La quasi-totalité des baby-boomers dit se sentir affectivement proche de son enfant et bien s'entendre avec lui (Tableau 35). Ce sont en effet 94 % d'entre eux qui qualifient de très proche ou proche le niveau de proximité affective et une proportion identique qui qualifie de très bien ou assez bien l'entente qu'ils ont avec leur enfant vivant à l'extérieur de leur ménage. Les baby-boomers semblent se sentir affectivement un peu plus proches de leur enfant (94 %) que de leur père (80 % – *réf.* Tableau 23) et/ou de leur mère (83 % – *réf.* Tableau 23). Une analyse plus poussée de ce résultat mériterait toutefois d'être faite.

Tableau 35 – Proximité affective et niveau d'entente avec l'enfant vivant hors ménage selon le genre et le lieu de résidence de l'enfant (en %)

	L'enfant vit au Luxembourg			L'enfant vit à l'étranger			Total			
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	
Prox. affective										
- Proche	91,3	94,1	92,9	92,1	98,8	95,5	91,5	95,3	93,5	
- Ni proche, ni distant	5,5	3,0	4,1	3,2	0,6	2,0	4,9	2,4	3,6	
- Distant	3,2	2,9	3,0	4,8	0,6	2,5	3,6	2,3	2,9	
Entente										
- Bonne	93,2	94,7	94,1	93,7	98,2	95,8	93,3	95,5	94,5	
- Ni bonne, ni mauvaise	4,2	3,7	3,9	4,8	1,2	3,1	4,3	3,1	3,7	
- Mauvaise	2,7	1,6	2,0	1,6	0,6	1,1	2,4	1,4	1,8	
	N	(526)	(625)	(1151)	(189)	(169)	(358)	(716)	(793)	(1509)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant à l'extérieur du ménage. Les réponses concernent un seul enfant, choisi au hasard selon la méthode de l'anniversaire le plus proche.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « L'enfant vit au Luxembourg » et « L'enfant vit à l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence de l'enfant.

La probabilité de se sentir affectivement proche de son enfant et de bien s'entendre avec lui est sensiblement la même selon le lieu de résidence de l'enfant. De la même façon, il ne semble pas exister de grandes différences selon le genre, si

ce n'est que les hommes (ceux dont l'enfant vit à l'étranger en particulier) se sentent un peu moins proches de leur enfant et se montrent un peu plus ambivalents que les femmes. Il en va de même à propos de la qualité de l'entente, mais uniquement lorsque l'enfant vit à l'étranger.

5.4.2 La solidarité consensuelle

Un peu moins de sept baby-boomers sur dix disent avoir des opinions très semblables ou assez semblables à celles de leur enfant vivant à l'extérieur de leur ménage (Tableau 36). Pour 15 % des répondants, les opinions de leur enfant sont qualifiées d'assez différentes ou très différentes et, pour 16 %, elles sont qualifiées de ni semblables, ni différentes. Comparativement à ce que l'on observait par rapport au père et à la mère, les baby-boomers disent plus souvent que leurs opinions sont semblables à celles de leur enfant qu'à celles de leur père (55 % – *réf.* Tableau 24) et/ou de leur mère (55 % – *réf.* Tableau 24).

Tableau 36 – Solidarité consensuelle avec l'enfant vivant à l'extérieur du ménage selon le genre et le lieu de résidence de l'enfant (en %)

	L'enfant vit au Luxembourg			L'enfant vit à l'étranger			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Opinions									
- Semblables	66,7	70,2	68,6	64,9	73,8	68,9	66,2	70,9	68,7
- Ni semblables, ni différentes	19,2	13,3	15,9	17,0	18,5	17,6	18,6	14,4	16,3
- Distant	14,1	16,5	15,5	18,1	7,7	13,4	15,2	14,8	15,0
N	(526)	(625)	(1151)	(189)	(169)	(358)	(716)	(793)	(1509)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant à l'extérieur du ménage. Les réponses concernent un seul enfant, choisi au hasard selon la méthode de l'anniversaire le plus proche.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « L'enfant vit au Luxembourg » et « L'enfant vit à l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence de l'enfant.

Parmi les baby-boomers dont l'enfant vit au Luxembourg, les hommes disent plus souvent avoir des opinions ni semblables ni différentes de celles de leur enfant que les femmes (19 % contre 13 %). Cette différence de genre ne s'observe pas lorsque l'enfant vit à l'étranger.

5.4.3 Conflit et ambivalence

Les relations que les baby-boomers entretiennent avec leur enfant sont généralement qualifiées d'harmonieuses, moins de 5 % d'entre eux les ayant qualifiées de conflictuelles et à peine un peu plus (6 %) s'étant montrés ambivalents lorsqu'il s'agissait de les qualifier (Tableau 37). De même, les baby-boomers se montrent peu ambivalents lorsqu'il s'agit de qualifier les sentiments qu'ils éprouvent pour leur enfant, 93 % d'entre eux les qualifiant de très nets ou d'assez nets, contre moins de 3 % qui les disent confus.

Tableau 37 – Qualité de la relation avec l'enfant vivant à l'extérieur du ménage selon le genre et le lieu de résidence des enfants (en %)

	L'enfant vit au Luxembourg			L'enfant vit à l'étranger			Total			
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	
Harmonie/conflit										
- Harmonieuse	87,3	91,5	89,6	87,3	92,3	89,7	87,3	91,7	89,6	
- Ni harmon., ni conflict.	9,1	4,5	6,6	6,9	3,0	5,0	8,5	4,2	6,2	
- Conflictuelle	3,6	4,0	3,8	5,8	4,8	5,3	4,2	4,2	4,2	
Sentiments										
- Nets	90,5	95,5	93,3	89,9	95,3	92,5	90,3	95,7	93,1	
- Ni nets, ni confus	7,4	2,1	4,4	7,9	1,8	5,0	7,6	1,9	4,6	
- Confus	2,1	2,4	2,3	2,1	3,0	2,5	2,1	2,4	2,3	
	N	(526)	(625)	(1151)	(189)	(169)	(358)	(716)	(793)	(1509)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champs : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un enfant à l'extérieur du ménage. Les réponses concernent un seul enfant, choisi au hasard selon la méthode de l'anniversaire le plus proche.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des rubriques « L'enfant vit au Luxembourg » et « L'enfant vit à l'étranger » lorsqu'elles ont trait au lieu de résidence de l'enfant.

On n'observe pas de différence selon le lieu de résidence de l'enfant. En revanche, des différences relativement importantes apparaissent selon le genre. De manière générale, il appert que les hommes, plus ambivalents, sont un peu moins nombreux que les femmes à dire que la relation avec leur enfant est harmonieuse et que les sentiments qu'ils nourrissent à l'égard de cet enfant sont nets. Malgré ces différences, il demeure néanmoins que pour les deux sexes, une très large majorité d'individus qualifie d'harmonieuses les relations entretenues avec l'enfant et considère que les sentiments éprouvés à l'égard de cette relation sont nets.

5.5 Conclusion

Les résultats présentés dans cette section témoignent de l'importance de la solidarité qui existe entre les baby-boomers et leurs enfants vivant à l'extérieur de leur ménage. Ils montrent que la solidarité des baby-boomers avec leurs enfants ne s'arrête pas avec leur départ – de plus en plus tardif – du foyer parental, mais continue de se manifester après que ceux-ci ont acquis leur autonomie. Cela se traduit par une grande proximité résidentielle, des contacts en face à face et/ou par téléphone très fréquents et des échanges de services particulièrement importants. Les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants sont par ailleurs jugées très positivement, la plupart des baby-boomers disant se sentir affectivement proches de leurs enfants, bien s'entendre avec eux et partager des opinions et des valeurs semblables. Ces relations sont, par ailleurs, généralement qualifiées d'harmonieuses et les sentiments à l'égard de cette relation sont clairement identifiés.

L'exercice de la solidarité avec les enfants se voit toutefois contraint par l'éloignement géographique, les personnes ayant des enfants à l'étranger ayant des contacts moins fréquents avec eux et s'échangeant moins souvent des services que celles qui ont leurs enfants au Luxembourg. Cet éloignement géographique ne signifie pas l'absence de solidarité, la plupart des baby-boomers ayant des contacts au moins hebdomadaires avec leurs enfants même lorsque ceux-ci vivent à l'étranger. De même, ils sont nombreux à leur venir en aide. En ce qui concerne la qualité des relations, elle paraît peu affectée par l'éloignement géographique.

Encore une fois, des différences importantes apparaissent selon le genre, la solidarité étant un peu plus fréquemment pratiquée par les femmes que par les hommes. En fait, non seulement les femmes tendent à vivre un peu plus près de leurs enfants que les hommes, mais elles ont généralement des contacts plus fréquents avec eux et leur viennent plus régulièrement en aide. Chez elles, l'éloignement géographique semble moins constituer une contrainte aux solidarités que dans le cas des hommes, puisqu'elles viennent régulièrement en aide à leurs enfants même lorsqu'ils vivent à l'étranger.

6 Les relations avec les petits-enfants

Les travaux sur les solidarités intergénérationnelles ont mis en lumière le rôle de plus en plus important que les grands-parents jouent dans les solidarités familiales. En France, par exemple, une récente étude du Centre d'analyse stratégique (2010) a révélé l'importance du rôle des grands-parents dans la conciliation vie familiale/vie professionnelle des enfants adultes de ces seniors, complémentaire aux modes de garde collectifs. Au Québec, Olazabal et Desplanques (2009) ont fait état des nouvelles formes de grand-parentalité véhiculées par les baby-boomers, soulignant que le type d'implication est nouveau « dans la mesure où elle suppose davantage de rencontres en tête-à-tête avec les petits-enfants alors que dans le passé la relation, beaucoup plus distante, tendait à passer directement par la présence des enfants, c'est-à-dire par des rencontres intergénérationnelles obligées » (Olazabal & Desplanque, 2009, p. 248).

La présente section vise à examiner rapidement la situation au Luxembourg. Comme nous l'avons vu dans la troisième partie de ce rapport, les baby-boomers résidant au Luxembourg ont commencé à entrer dans la grand-parentalité, près du tiers d'entre eux ayant au moins un petit-enfant, le plus souvent des femmes et des ressortissants étrangers. Il s'agit de voir dans quelle mesure ces « nouveaux » grands-parents se sentent affectivement proches de leurs petits-enfants et d'estimer l'importance des services qu'ils échangent avec eux.

6.1 La solidarité affective

Une très large majorité (91 %) de baby-boomers dit se sentir proche de ses petits-enfants (Tableau 38). De manière générale, les femmes se sentent un peu plus proches de leurs petits-enfants que les hommes. Cela apparaît de manière particulièrement nette chez les Luxembourgeois, où 94 % des femmes disent se sentir proches de leurs petits-enfants, contre 83 % des hommes. Chez les ressortissants étrangers, les différences selon le genre sont un peu moins nettes (93 % contre 89 %). Il faut dire que les hommes d'origine étrangère se disent un peu plus proches de leurs petits-enfants que ne le font les hommes luxembourgeois (89 % contre 83 %).

Tableau 38 – Niveau de proximité affective avec les petits-enfants vivant à l’extérieur du ménage selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Vous sentez-vous proche de vos petits-enfants ?									
- Oui	82,9	94,3	89,9	89,1	92,9	91,3	85,8	93,7	90,5
- Plus ou moins	9,0	2,8	5,2	4,4	4,0	4,2	6,9	3,3	4,8
- Non	8,0	2,9	4,9	6,5	3,1	4,5	7,3	3,0	4,7
N	(164)	(259)	(423)	(138)	(199)	(337)	(302)	(458)	(760)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champs : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un petit-enfant à l’extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu’elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu’elles ont trait à la nationalité.

6.2 La solidarité fonctionnelle

Quelles sont l’ampleur et la nature des services que les baby-boomers rendent à leurs petits-enfants ? L’aide se fait-elle à sens unique ou est-ce que les petits-enfants offrent quelques services en retour ? Et qu’en est-il des différences selon le genre et la nationalité ?

6.2.1 L’aide apportée aux petits-enfants

Un peu plus de la moitié des baby-boomers (54 %) ont aidé leurs petits-enfants au cours de l’année qui a précédé l’enquête (Tableau 39). Parmi les principaux services qui ont été rendus, on trouve, par ordre d’importance, le soutien moral (32 %), l’aide pour des raisons de santé (23 %), la garde d’enfant (21 %) et les courses et l’accompagnement de personnes (12 %). Ces services ont été régulièrement offerts par 14 % des baby-boomers dans le cas du soutien moral, 9 % dans le cas de la garde d’enfants et 8 % dans le cas des soins de santé.

Encore une fois, ce sont les femmes qui sont les plus susceptibles d’être venues en aide à leurs petits-enfants, 59 % d’entre elles l’ayant fait au moins une fois, contre 46 % des hommes. Cela s’observe pour la plupart des formes d’aide, mais de façon

particulièrement nette pour les soins de santé (26 % contre 18 %), la garde d'enfant (25 % contre 16 %), les travaux domestiques (9 % contre 4 %) et le soutien scolaire (14 % contre 5 %). Les services offerts par les femmes sont également plus réguliers, la proportion de femmes ayant aidé régulièrement leurs petits-enfants étant plus élevée que la proportion d'hommes qui en ont fait autant, et ce, peu importe la forme d'aide examinée. Ces résultats doivent toutefois être nuancés par le fait que les femmes entrent généralement dans la grand-parentalité à un âge plus précoce que les hommes ; ainsi, les femmes âgées de 45 à 64 ans sont non seulement plus susceptibles d'avoir des petits-enfants que les hommes, mais elles en ont également un plus grand nombre, augmentant du même coup la probabilité de leur venir en aide.

Tableau 39 – Proportion d'individus ayant rendu service à leurs petits-enfants au moins une fois dans l'année selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois			Étrangers			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Est-venu en aide au moins une fois	46,1	60,8	55,1	45,3	57,5	52,2	45,7	59,4	53,8
... soins de santé	11,6	24,4	19,5	24,7	28,4	25,7	18,0	26,2	22,8
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	4,9	6,7	6,0	7,4	11,1	9,5	6,1	8,6	7,6
... garde d'enfant	20,0	26,3	23,9	12,1	23,2	18,4	16,2	24,9	21,4
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	7,2	12,1	10,2	3,3	12,4	8,5	5,3	12,2	9,4
... travaux domestiques	2,6	9,5	6,8	4,9	8,9	7,2	3,7	9,2	7,0
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	0,4	3,5	2,3	2,0	4,7	3,6	1,2	4,1	2,9
... courses, accompagne.	10,4	11,1	10,9	10,9	13,8	12,6	10,6	12,3	11,6
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	5,5	3,5	4,3	1,3	6,1	4,1	3,6	4,6	4,2
... soutien financier	14,9	15,1	15,0	11,7	16,9	14,6	13,3	15,9	14,8
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	8,7	4,5	6,1	0,9	3,1	2,1	4,3	3,9	4,3
... soutien moral	33,1	38,0	36,1	28,7	27,2	27,6	30,7	33,3	32,2
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	16,1	18,9	17,8	6,8	12,3	9,9	11,6	16,0	14,2
... soutien scolaire, études	8,4	18,0	14,3	1,6	7,6	5,0	5,1	13,5	10,1
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	2,5	5,4	4,2	0,2	2,9	1,7	1,4	4,3	3,1
... autres types de services	8,2	12,5	11,0	5,5	8,5	7,2	8,9	10,9	9,3
N'est pas venu en aide	53,9	39,2	44,9	54,7	42,5	47,8	54,3	40,6	46,2
N	(163)	(251)	(414)	(156)	(206)	(362)	(320)	(456)	(776)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un petit-enfant qui vit à l'extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) sont marquées en caractère gras dans les colonnes « hommes » et « femmes » lorsqu'elles ont trait au genre et dans les colonnes « total » des Luxembourgeois et des étrangers lorsqu'elles ont trait à la nationalité.

En ce qui concerne la nationalité, il est assez difficile de faire un diagnostic net, les différences étant assez faibles et variant d'un service à l'autre. Trois différences doivent toutefois être relevées. La première a trait à la probabilité des hommes étrangers à venir en aide à leurs petits-enfants pour des soins de santé, plus grande que

celle observée chez les hommes luxembourgeois (25 % contre 12 %). La deuxième a trait à la probabilité des femmes étrangères à venir en aide à leurs petits-enfants pour du soutien moral, plus faible que chez les femmes luxembourgeoises (27 % contre 38 %). La troisième différence, enfin, a trait à la probabilité des étrangers à venir en aide à leurs petits-enfants pour le soutien scolaire, plus faible que chez les Luxembourgeois (5% contre 14 %).

6.2.2 L'aide reçue de la part des petits-enfants

Les baby-boomers sont nettement moins nombreux à avoir été aidés par leurs petits-enfants, seulement 15 % d'entre eux l'ayant été (Tableau 40). Loin d'être étonnant, ce résultat s'explique par le fait que les petits-enfants des baby-boomers sont encore relativement jeunes, donc peu susceptibles de leur venir en aide. Les principaux services reçus étaient le soutien moral (9 %) et l'aide pour des raisons de santé (6 %). Les Luxembourgeois ont été les plus aidés pour le soutien moral, alors que les étrangers l'ont davantage été pour les soins de santé.

Tableau 40 – Proportion d'individus ayant reçu de l'aide de la part de leurs petits-enfants au moins une fois dans l'année selon le genre et la nationalité (en %)

	Luxembourgeois	Étrangers	Total
A été aidé au moins une fois	17,7	11,1	14,8
... soins de santé	3,3	8,4	5,5
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>1,8</i>	<i>6,3</i>	<i>3,7</i>
... soutien moral	12,1	3,9	8,5
..... <i>l'a fait régulièrement</i>	<i>5,0</i>	<i>1,6</i>	<i>3,5</i>
... autre type de services	9,6	8,0	8,9
N'est pas venu en aide	82,3	88,9	85,2
N	(404)	(312)	(766)

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : individus âgés de 45 à 64 ans ayant au moins un petit-enfant qui vit à l'extérieur du ménage.

Note : Les différences statistiquement significatives ($p \leq 0,05$) selon la nationalité du répondant sont marquées en caractère gras dans les colonnes « Luxembourgeois » et « Étrangers ». La distinction par genre n'est pas réalisée car la question a été posée pour l'ensemble du ménage.

6.3 Conclusion

Au cours des prochaines années, les baby-boomers entreront massivement dans la grand-parentalité. S'ils se comportent comme la minorité de baby-boomers qui a

déjà des petits-enfants, ces futurs grands-parents devraient développer des liens affectifs forts avec leurs petits-enfants tout en leur venant régulièrement en aide. Le rôle que ces futurs grands-parents joueront à l'égard de leurs petits-enfants sera d'autant plus important que, chez les enfants des baby-boomers, l'activité salariée des deux conjoints devient la norme et le nombre de divorces tend à augmenter. Aussi, à l'instar de ce qui a été observé en France et au Canada, on peut croire que les baby-boomers du Luxembourg seront de plus en plus appelés à jouer un rôle actif et inédit auprès de leurs petits-enfants.

7 Conclusion générale

La présente étude témoigne de la vigueur des solidarités intergénérationnelles au Luxembourg, solidarités dont les membres de la génération du baby-boom – pourtant décrits dans la littérature comme une génération égoïste, individualiste et peu axée sur la famille – sont actuellement les pivots du fait de leur position centrale dans le jeu des solidarités intergénérationnelles. Âgés de 45 à 64 ans, les membres de cette génération sont en effet au cœur des solidarités, sollicités tant par leurs parents âgés, en perte d'autonomie, que par leurs enfants en voie d'autonomisation, mais également – et de plus en plus – par leurs petits-enfants.

Les solidarités que les baby-boomers du Luxembourg entretiennent avec leurs parents, leurs beaux-parents, leurs enfants et leurs petits-enfants se traduisent par une relative proximité géographique, des contacts fréquents et des échanges de services réguliers. Il est clairement apparu que ces services n'étaient pas à sens unique, les baby-boomers bénéficiant également de nombreux services offerts par leurs ascendants et/ou leurs descendants. Cependant, les baby-boomers sont des contributeurs nets face aux membres de leur famille, leur rendant plus de services qu'ils n'en reçoivent d'eux.

Sans remettre en cause les théories relatives au caractère parfois conflictuel et/ou ambivalent des relations intergénérationnelles, notre étude rend compte de l'expression généralement harmonieuse et relativement consensuelle des relations intergénérationnelles au Luxembourg. Que ce soit pour qualifier les relations entretenues avec les parents, les beaux-parents, les enfants ou les petits-enfants, le jugement que font les baby-boomers est globalement positif, les principaux motifs d'insatisfaction ayant trait à une distance géographique jugée trop grande ou des contacts jugés trop peu fréquents. Les services que les baby-boomers rendent aux membres de leur famille sont également jugés positivement, et ce, malgré les effets parfois négatifs que l'offre de tels services peut avoir sur la vie personnelle et/ou professionnelle de l'aidant. Ce résultat est important dans la mesure où l'exercice de la solidarité s'ajoute généralement aux nombreuses autres obligations (familiales et professionnelles) des baby-boomers.

Ces résultats peuvent sembler encourageants à quiconque voit dans les solidarités familiales une alternative aux solidarités publiques dans un contexte de vieillissement démographique et de remise en question des systèmes de sécurité sociale. Cette vision optimiste doit toutefois être nuancée par les défis posés aux solidarités familiales par l'augmentation du travail salarié des femmes, l'éloignement géographique et la fragilisation des couples.

L'exercice de la solidarité est parfois une affaire de couple ; il demeure toutefois qu'elle reste, d'abord et avant tout, une activité fortement sexuée dans laquelle les femmes jouent un rôle central. Malgré l'augmentation de leur participation sur le marché du travail, elles ont toujours, comparativement aux hommes, des contacts plus fréquents avec les membres de leur famille et leur viennent plus régulièrement en aide. Si l'effet de l'augmentation du travail salarié des femmes sur l'exercice de la solidarité doit encore être mesuré de manière exhaustive, on peut déjà formuler l'hypothèse qu'elle constitue un défi majeur pour l'avenir des solidarités familiales au Luxembourg et qu'elle pose, avec une nouvelle acuité, la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Tout indique, en effet, que, face à une génération de parents vieillissants, les femmes seront de plus en plus confrontées à la nécessité de conjuguer leurs obligations professionnelles avec leur désir de soutenir leurs parents en perte d'autonomie. À cet égard, il est légitime de penser que la question de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ne disparaîtra pas avec le départ des enfants du foyer parental, mais que changeant de bénéficiaire, elle continuera de se poser au profit des parents âgés en perte d'autonomie. Ce contexte pourra être plus exigeant, tant du point de vue émotionnel que de celui de la charge des tâches à réaliser, celles-ci allant en s'accroissant au fur et à mesure que l'autonomie diminue. En outre, cette question de la conciliation se pose avec plus d'acuité pour les familles monoparentales, ou pour les baby-boomers divorcés et restant seuls, et qui sont plus souvent des femmes.

La question de l'éloignement géographique des membres de la famille est un autre défi qui se pose de manière toute particulière au Luxembourg. De fait, si la majorité des baby-boomers vit à proximité des membres de sa famille, en raison de l'importance des migrations internationales, une proportion importante d'entre eux a

un parent, un beau-parent, un enfant ou un petit-enfant à l'étranger. Bien que l'éloignement géographique ne soit pas incompatible avec l'exercice de la solidarité intergénérationnelle, il demeure qu'il constitue, encore aujourd'hui, une contrainte non négligeable. Non seulement les contacts avec les membres de la famille sont moins fréquents lorsque ceux-ci vivent à l'étranger, mais, en règle générale, les services offerts ou reçus sont moins fréquents. Quiconque souhaite accroître le rôle de la famille dans le soutien aux individus, notamment pour accroître le maintien à domicile des personnes âgées, doit tenir compte de cette spécificité luxembourgeoise.

Cette question du maintien à domicile constitue l'objet de notre dernière remarque. Tout au long de ce document, mais plus particulièrement dans les parties 3 et 4, il est apparu que le maintien à domicile des personnes âgées était largement conditionné par l'entourage familial proche, les services publics ne suffisant généralement pas à prendre entièrement en charge les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. Sur ce point, il apparaît assez clairement que tous les individus ne disposent pas du même réseau familial mobilisable et que, à cet égard, d'importantes inégalités apparaissent quant à la possibilité réelle de vieillir à son domicile. En ce sens, l'augmentation du travail salarié des femmes, l'accroissement du nombre de familles transnationales et la hausse du nombre de familles monoparentales figurent parmi les défis posés aux solidarités familiales au Luxembourg, mais également aux politiques visant à favoriser l'autonomie des personnes âgées et le vieillissement dans la dignité.

Bibliographie

- Allegrezza, S., Frising, A., Haag, A., Langers, J., Reichmann, L., & Shockmel, M. (2007). *Égalité hommes-femmes, mythe ou réalité ?* Luxembourg: Statec (en collaboration avec B. Lejealle et F. Berger).
- Attias-Donfut, C. (1995). « Introduction ». Dans C. Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État* (pp. 5-23). Paris: Nathan.
- Attias-Donfut, C. (1997). « Les cycles d'échanges entre trois générations ». *Lien social et politiques* (38), pp. 113-122.
- Attias-Donfut, C. (2000). « Rapports de générations. Transferts familiaux et dynamique macrosociale ». *Revue Française de Sociologie*, 41 (4), pp. 643-684.
- Attias-Donfut, C., & Ogg, F.-C. (2005). « European pattern of intergeneration financial and time transfers ». *European journal of ageing* (2), pp. 161-173.
- Attias-Donfut, C., & Wolff, C.-E. (2009). *Le destin des enfants d'immigrés. Un déchaînement des générations*. Paris: Editions Stock.
- Baldassar, L. (2007). « L'aide transnationale au sein des familles d'immigrés qualifiés établis en Australie : une comparaison entre les immigrés italiens et les réfugiés afghans ». *Enfances, familles et générations* (6).
- Baldassar, L., Baldock, C. V., & Wilding, R. (2007). *Families caring across borders: migration, ageing and transnational caregiving*. New York: Palgrave MacMillan.
- Bawin-Legros, B., & Stassen, J.-F. (2002). « Intergenerational solidarity : between the family and the state ». *Current Sociology*, 50 (2), pp. 243-262.
- Bedford, V. (1992). « Memories of parental favoritism and the quality of parent-child ties in adulthood ». *Journal of gerontology : Social sciences* (47), pp. 149-155.
- Bengtson, V., Giarrusso, R., Mabry, J. B., & Silverstein, M. (2002). « Solidarity, Conflict, and Ambivalence: Complementary or Competing Perspectives on Intergenerational Relationships? ». *Journal of Marriage and Family*, 64 (3), pp. 568-576.
- Berger, P., & Neuhaus, R. (1977). *The empower people : the role of mediating structures in public policy*. Washington: Amercian enterprise institute for public policy research.
- Bodson, L. (2010). « De plus en plus de femmes sans enfant », *Cahiers du CEPS/INSTEAD, Population & Emploi* (05).
- Bodson, L., Leduc, K., Reinstadler, A., & Villeret, A. (2008). *Bilan démographique et analyse de l'union libre, étude réalisée pour le compte du Ministère de la famille et de l'intégration du Grand-Duché de Luxembourg*, CEPS/INSTEAD : Differdange.

Bonvalet, C., & Ogg, J. (2009). *Les baby-boomers : une génération mobile*. Paris: Éditions de l'Aube.

Borsenberger M. (2006). « Enquête Relations intergénérationnelles, Luxembourg, 2000-2002 » . In. Catherine Bonvalet et Jim Ogg (dir.) *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe. Bilan de neuf collectes*, Coll. Méthodes et Savoirs n°4, INED, pp. 181-196.

Borsenberger, M. (2003). *La solidarité des 45-64 ans avec leurs parents âgés*. Cahier PSELL no 136. Differdange: CEPS/INSTEAD.

Bozon, M. (1990). « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge ». *Population*, 45 (2), pp. 327-360.

Centre d'analyse stratégique. (2010). « La "grand-parentalité active", un triple enjeu de solidarité, de conciliation travail/hors travail et d'emploi des seniors ». *La note d'analyse* (199), pp. 1-12.

Clarke, E., Preston, M., Raksin, J., & Bengston, V. L. (1999). « Types of conflicts and tensions between older parents and adult children ». *The gerontologist* (39), pp. 261-270.

Commission européenne. (2005). *Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations. Livre vert*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, COM (2005) 94 final.

Daatland, S. O., & Herlofson, K. (2003). « Les normes de responsabilité familiale dans les pays européens : contrastes et similarités ». *Retraite et société*, 38 (1), pp. 15-47.

Daatland, S. O., & Lowenstein, A. (2005). « Intergenerational solidarity and the family-welfare state balance ». *European journal of ageing* (2), pp. 174-182.

De Barry, C., Eneau, D., & Hourriez, J.-M. (1996). « Les aides financières entre ménages ». *Insee Première* (441).

Déchaux, J.-H. (2007). « Réalité et limites de l'entraide familiale ». Dans S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris: PUF, pp. 205-217..

Déchaux, J.-H., & Herpin, N. (2006). « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale ». Dans H. Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*. Paris: PUF, pp. 153-191.

Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence*. Paris: PUF.

Fleury, C. (2010). « Le soutien financier intergénérationnel apporté par la génération pivot ». *Les cahiers du CEPS/INSTEAD* n°2010-09.

Fleury, C. (2009). Les transferts financiers intergénérationnels : à qui profite la solidarité ? *Population et Emploi* (38), pp. 1-12.

- Fleury, C. (2010b). *Transferts financiers intergénérationnels et familles transnationales*. Diferdange: CEPS/INSTEAD Working Paper no 2010-23.
- Galambos, N. L., & Almeida, D. M. (1992). « Does parent-adolescent conflict increase in early adolescence ». *Journal of marriage and the family* (54), pp. 737-747.
- Glazer, N. (1988). *The limits of social policy*. Cambridge: Harvard University Press.
- Hausman, P. (1993). *Les phénomènes associés au vieillissement de la population*. Document PSELL no 77. Walferdange: CEPS/INSTEAD.
- Janowitz, M. (1976). *The social control of welfare state*. New York: Elsevier.
- Jonas, N. & Le Pape, M-C. (2007). « Famille ou belle-famille ? », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 22 juillet 2007, Consulté le 25 janvier 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index842.html>
- Leduc, K. & Villeret, A. (2009). « Regards croisés sur la vie familiale selon l'origine », *Vivre au Luxembourg, Chroniques de l'enquête PSELL-3/2007*, n°57.
- Luescher, K. (2004). « Conceptualizing and uncovering intergenerational ambivalence ». Dans K. Luescher, & K. Pillemer (dir.), *Intergenerational ambivalences : new perspectives on parent-child relation in later life*. Oxford: Elsevier, pp. 23-62.
- Luescher, K., & Pillemer, K. (1998). « Intergenerational ambivalence : a new approach to the study of parent-child relations in later life ». *Journal of marriage and the family* (60), pp. 413-425.
- Masson, A. (2009). *Des liens et des transferts entre générations*. Paris: Editions EHESS.
- Memmi, A. (1979). *La dépendance : esquisse pour un portrait du dépendant*, Éditions Gallimard.
- Millar, J., & Warman, A. (1996). *Family obligations in Europe*. London: Family Policy Centre.
- Monnier, A. (2007). « Le baby-boom : suite et fin ». *Population & sociétés* (431), pp. 1-4.
- OECD. (2009). *Pensions at a glance 2009 : retirement-income systems in OECD countries*. Paris : OECD, www.oecd.org/els/social/pensions/PAG.
- OCDE. (2010). *Etudes économiques de l'OCDE : Luxembourg 2010*. Paris : OCDE.
- OCDE. (2010). *Santé : Tableaux-clés de l'OCDE - ISSN 2075-8499*. Paris : OCDE.
- Ogg, J., & Bonvalet, C. (2004). « Les enquêtes sur l'entraide familiale en Europe ». *Recherches et Prévisions* (77), pp. 77-85.

- Olazabal, I. (2009). *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*. Montréal : Éditions Nota bene.
- Olazabal, I., & Desplanque, A.-C. (2009). « Un lien moderne : l'exercice de la grand-parentalité chez les enfants du baby-boom québécois ». Dans I. Olazabal (dir.), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*. Montréal : Nota bene, pp. 229-250.
- Papini, D. R., & Seby, R. A. (1988). « Variations in conflictual family issues by adolescent pubertal status, gender, and family member ». *Journal of early adolescence* (8), pp. 1-15.
- Perrig Chiello, P., & Hoepflinger, F. (2005). « Aging parent and their middle-aged children : demographic and psychological challenges ». *European journal of ageing* (2), pp. 183-191.
- Putnam, R. (2000). *Bowling alone*. New York: Simon Schuster.
- Rappoport, A., & Lowenstein, A. (2007). « A possible innovative association between the concept of inter-generational ambivalence and the emotions of guilt and shame in caregiving ». *European journal of ageing* (4), pp. 13-21.
- Segalen, M. (2008). *Sociologie de la famille* (éd. 6e édition). Paris: Armand Colin.
- Sylverstein, M., & Bengston, V. L. (1997). « Intergenerational solidarity and the structure adult child-parent relationships in American families ». *American journal of sociology*, 103 (2), pp. 429-460.
- Trausch, G. (2009). *La société luxembourgeoise depuis le milieu du 19e siècle dans une perspective économique et sociale*. Cahier économique no 108. Luxembourg: STATEC.
- Van Pevenage, I. (2009). *Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable*. Montréal: Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles.
- Vatz-Laaroussi, M. (2007). « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec ». *Enfances, Familles, Générations* (6), pp. 1-12.
- Wall, K., Abhoim, S., Cunha, V., & Vasconcelos, P. (2001). « Families and informal support networks in Portugal: the reproduction of inequality ». *Journal of European Social Policy*, 11 (3), pp. 213-233.
- Weber, F. (2007). « Qu'est-ce que la protection rapprochée ? Réciprocité, solidarité quotidienne et affiliation symbolique ». Dans S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris: PUF, pp. 187-204.
- Whitbeck, L. B., Hoyt, D. R., & Huck, S. M. (1994). « Early family relationships, intergenerational solidarity, and support provided to parents by their adult children ». *Journal of gerontology : Social Sciences* (49), pp. 85-94.

Wilding, R. (2006). « Virtual intimacies? Families communicating across transnational contexts ». *Global Networks*, 6 (2), pp. 125-142.

CEPS
I N S T E A D

B.P. 48
L-4501 Differdange
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu